



N° I.S.S.N. 0753-8413

IMPRIMERIE ICMA - 88100 SAINT-DIE

SOCIETE D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÈY



Bulletin N°14
1995

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÈY

N° 14 - 1995

SIEGE SOCIAL

50, rue Charles De Gaulle

68370 ORBÈY

La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey a été inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kayserberg et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.

Le présent Bulletin N° 14 - 1995 a été tiré à 500 exemplaires

La reproduction partielle ou totale des articles ne peut être faite sans avoir obtenu l'autorisation du Comité de Rédaction du Bulletin. Cette autorisation entraînera l'obligation de mentionner l'origine de l'article et le nom de l'auteur. Nous rappelons que les articles du Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dépôt légal : 2° trimestre
N° ISSN 0753-8413

SOMMAIRE

- | | |
|---|-----------------------------|
| 3 - Editorial | Yvette BARADEL |
| 4 - Assemblée Générale 1994 | Maurice HERMANN |
| 5 - Membres du Comité | |
| 6 - Membres de la Société d'Histoire | |
| 8 - Les premières dénominations des communes
du Canton de Lapoutroie | Yvette BARADEL |
| 10 - La sauvegarde du château du Hohnack
par les compagnons du Hohnack | Rica LOCICERO-REECHT |
| 16 - Les bâtiments claustraux de Pairis
Constats et Hypothèses | D.P. BRUNEL |
| 25 - Vestiges retrouvés de l'ancienne église d'Orbey
1769 | Pierre BEDEZ |
| 26 - L'abbaye de Pairis de 1585 à 1753
Un destin tourmenté | Benoît JORDAN |
| 39 - Fréland, la fonderie et le chemin des muletiers
au XVI ^e siècle | Guy GUERIN |
| 44 - Le château du Judenbourg et ses mystères,
XII ^e - XVI ^e siècles | Philippe JEHIN |
| 50 - Les statuts des confréries de Lapoutroie
à la fin du XVII ^e siècle | Armand SIMON |
| 54 - Les relations commerciales entre le Val d'Orbey
et Kaysersberg, 1503 - 1810 | Francis LICHTLE |
| 61 - La vie de Saint Thiébaud, son culte en Europe
occidentale et à Fréland - XII ^e - XX ^e siècles | Henri BARADEL |
| 65 - La seconde chapelle de Saint Thiébaud de Fréland
1894-1994 | Charles SCHILLINGER |
| 70 - Moralité publique, paupérisme et bienfaisance publique
dans le canton de Lapoutroie sous le Second Empire | Yvette BARADEL |
| 81 - Le canton de Lapoutroie en 1872 d'après l'"Amtsblatt" | Henri PETITDEMANGE |
| 90 - La guerre 1914-1918 à Fréland | Marguerite BEDEZ-ORY |
| 92 - Le capitaine Belmont - 1891-1915 | Lucien JECKER |
| 98 - Le patois, instrument de culture | ROMINGER-PRUD'HOMME |
| 102 - Le patois du Bonhomme en 1887 | Wulf MULLER |
| 107 - Pauvres garçons de chez-nous
(Complainte des Malgrés-Nous) | Yvon VALENTIN |
| 109 - Por boub de tchî no | |
| 110 - Les dimanches d'autrefois | Maurice HERMANN |
| 111 - Lé dimontch ennoecwan | |
| 112 - Lè bzân d'in bokilyo dè Barâwtch è 1955 | Gaby BAUMANN |
| 112 - Le travail d'un bucheron de Labaroche en 1955 | |
| 114 - Inventaire des sources pour des recherches généalogique
dans le canton de Lapoutroie | Philippe JEHIN |
| 120 - Dernières Nouvelles cantonales de 1895 | Lucien JECKER |
| 122 - Ephémérides du canton - 1994, à travers la presse locale | Gérard DUPONT |

Illustrations de couverture :

LE FAUDE - Pastel de M. Henri **BARADEL**
EGLISE DE L'ABBAYE DE PAIRIS - Photo de Gérard **DUPONT**

EDITORIAL

Le Comité de la Société présente son quatorzième bulletin annuel. Comme les précédents il contient une vingtaine d'articles qui touchent aux domaines archéologique, historique et linguistique.

Les articles archéologiques traitent des deux importants chantiers de fouilles de notre canton : le Château du Hohnack et l'Abbaye de Pairis. Dans le domaine historique nous avons pu, cette année, ouvrir plus largement notre éventail chronologique. En effet, nous avons atteint en amont le seizième siècle et même au-delà le douzième siècle et en aval notre vingtième siècle. Quant aux articles du domaine linguistique ils sont regroupés, contrairement à l'année dernière. Nous avons voulu montrer l'importance de nos études du patois et souligner, comme le fait l'article d'introduction de cette partie de notre bulletin que le patois **"est un instrument de culture"**. Nous terminons par une présentation des sources permettant les recherches généalogiques des familles de la région. Le bulletin se clôture par deux éphémérides, celles qui font revivre le canton d'il y a cent ans et celles de l'année 1994 qui déjà s'éloigne

Nous espérons que la variété de ces articles répondra à l'attente de nos adhérents.

En dehors de l'élaboration de notre bulletin annuel qui demeure sa tâche essentielle, le Comité a entrepris, cette année, de publier un livre sur l'Abbaye de Pairis qui sortira à la fin du mois d'octobre. Cette tâche nous a paru urgente car, si différents articles ont paru jusqu'ici dans différentes revues, aucun livre ne traite globalement de l'histoire de cette abbaye des origines à nos jours. Le Comité s'est adressé aux spécialistes, auteurs d'études sur le sujet : trois conservateurs d'archives, Messieurs Jean-Marie JENN de Paris, Jean-Luc EICHENLAUB directeur des Archives départementales du Haut-Rhin et Benoît JORDAN, conservateur aux mêmes archives, deux historiens : Messieurs Claude MULLER et Lucien JECKER. Une étude sur l'environnement naturel de l'abbaye due à Monsieur Laurent NITSCH y trouve place en introduction.

Nous joignons un bulletin de souscription à notre bulletin annuel qui donne toutes les précisions sur ce livre. Le Comité espère que cette initiative rencontrera l'approbation de ses adhérents.

Le Comité rappelle qu'il est ouvert à toutes les suggestions et accepte les articles originaux qui doivent contribuer au progrès de l'histoire du canton dans son ensemble et de ses cinq communes en particulier.

Pour cela une permanence est ouverte au siège de la Société, fondation Lefébure à Orbey les 1er et 3e samedis du mois de 14 H 15 à 16 H.

Pour le Comité, la Présidente,
Y. **BARADEL**

ASSEMBLEE GENERALE 1994

Maurice HERMANN

Notre 15ème Assemblée Générale ouverte par M. **Roger BLEU**, Maire, débute par une minute de silence en mémoire de notre présidente **Soeur BEATRIX** et des membres défunts.

Ensuite, notre nouvelle présidente, Mme **Yvette BARADEL**, salua les membres présents, ses remerciements allèrent tout particulièrement à MM. **Roger BLEU**, **Jean SCHUSTER**, maire d'Orbey et Conseiller Général, **Gérard KLINKLIN**, maire de Labaroche et **Jean-Claude HAHN**, président de la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.

Puis, suite à une restructuration du comité, 4 nouveaux membres furent soumis aux suffrages de l'Assemblée.

Mme **Rica LOCICERO**, professeur, présidente des "Compagnons du Hohnak", habitant Labaroche,

M. **Gérard DUPONT**, cinéphile d'Orbey,

M. **Lucien JECKER**, enseignant retraité, habitant Orbey-Pairis,

M. **Armand SIMON**, professeur d'histoire au Collège d'Orbey.

Notre présidente définit alors les actions à mener pour l'avenir, en premier lieu, susciter de l'intérêt pour l'histoire et la culture du canton Welche, secundo élargir le champ d'action de la société, en élaborant par exemple des projets communs avec l'Office du Tourisme du canton. M. **Maurice HERMANN** fit le compte rendu des activités de l'année écoulée et Melle **Rose-Blanche DUPONT** présenta un bilan financier clair et satisfaisant.

Ensuite, M. **Benoit JORDAN**, conservateur aux Archives départementales du Haut-Rhin, nous passionna avec une conférence sur l'Abbaye de Pairis, "**heurs, malheurs et bonheurs de 1585 à 1753**", conférence suivie de la présentation de la cassette vidéo de M. **Gérard DUPONT**, réalisée avec M. **Claude PRUD'HOMME** sur la rencontre patoise à la Graine Hohé.

Le mot de la fin revint à M. **Jean SCHUSTER** qui souhaita "**que l'avenir s'inspire du passé**" et promit d'apporter son soutien si besoin.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura cette assemblée générale.

MEMBRES DU COMITE

BUREAU

Présidente
Vice-Président
Secrétaire
Secrétaire-Adjoint
Trésorière
Trésorier-Adjoint

Yvette **BARADEL**
Armand **SIMON**
Maurice **HERMANN**
Philippe **JEHIN**
Rose-Blanche **DUPONT**
Pierre **BEDEZ**

ASSESEURS

Gaby **BAUMANN**
Gérard **DUPONT**
Virginie **HAXAIRE**
Lucien **JECKER**
Gérard **MILLION**
Irène **MULLER**
Henri **PETITDEMANGE**
Rica **REECHT**
Bernadette **SCHEHIN**
Armand **TOSCANI**

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Membres bienfaiteurs en 1994

- | | |
|--|-----------------------------------|
| 1 - DIDIERJEAN Claude - Fréland | 10 - LAURENT Thierry - Montgeron |
| 2 - DOCTRINE CHRETIENNE (Soeurs) Nancy | 11 - MAIRE Raymond - Orbey |
| 3 - DUPONT Rose-Blanche - Orbey | 12 - NOGUES-ORY Monique - Agen |
| 4 - FOESSEL Georges - Strasbourg | 13 - RIESS Eric - Colmar |
| 5 - GEORGES Albertine - Colmar | 14 - Dr SCHMITT André - Labaroche |
| 6 - GERY-RIETTE Jacqueline - Limoges | 15 - TOSCANI Armand - Le Bonhomme |
| 7 - GRIVEL J. Marie (Abbé) Fréland | 16 - UETTWILLER Claude - Blois |
| 8 - HERZOG Marie-Rose - Paris | 17 - WALTZER Gaby - Orbey |
| 9 - KILLY Yvette - Colmar | |

Membres actifs en 1994

- | | |
|---|---|
| 18 - ALBRECHT Aimé - Illzach | 52 - DIRECTION REG.AFFAIRES CULTURELLES
Strasbourg |
| 19 - ANCEL Bernard - Fernay Voltaire | |
| 20 - ANTOINE Jean - Anglet | 53 - DODIN Gilbert - Lapoutroie |
| 21 - AUBERT Jean - Laxou | 54 - DUPONT Gérard - Orbey |
| 22 - BALLAND Marie-Andrée - Nancy | 55 - DUPORTAIL Guy - Strasbourg |
| 23 - BANNWARTH J.Paul - Lapoutroie | 56 - EBERLE Paulette - Colmar |
| 24 - BARADEL Yvette - Fréland | 57 - EITEL Marcel - Labaroche |
| 25 - BATOT Marguerite - Orbey | 58 - ESCHER-HERISSON Laurence - Orbey |
| 26 - BAUMANN Gaby - Orbey | 59 - FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUE -
Strasbourg |
| 27 - BEDEZ Jean-Marie - Colmar | |
| 28 - BEDEZ Pierre - Orbey | 60 - GANDER - Pairis Orbey |
| 29 - BEDEZ Serge - Cahaignes | 61 - GEISSLER Robert - Lapoutroie |
| 30 - BERTHIER Marie-Christine - Orbey | 62 - GIRARDIN Philippe - Lapoutroie |
| 31 - BIBLIOTHEQUE HUMANISTE - Sélestat | 63 - GRAFFE Christian - Embourg (Belgique) |
| 32 - BILHAUT Gilles - Wettolsheim | 64 - GRUNENWALD Dominique - Colmar |
| 33 - BINDLER François (Maître) - Orbey | 65 - GRUNENWALD J. Michel - Reitwiller |
| 34 - BLAISE Léon - Orbey | 66 - GSELL Fernand (Docteur) - Orbey |
| 35 - BLAISE Paul - Orbey | 67 - GUIDAT François - Orbey |
| 36 - BONIFACI André - Lapoutroie - | 68 - GUIDAT René - Orbey |
| 37 - BOPP Jean-Paul - Orbey | 69 - HAXAIRE Virginie - Lapoutroie |
| 38 - BRICHLER Benoit - Paris | 70 - HELDERLE Daniel - Orbey |
| 39 - BRUNI Michel - Saint Memmie | 71 - HERMANN Joseph - Orbey |
| 40 - CABOCHE Roland - Lapoutroie | 72 - HERMANN Maurice - Orbey |
| 41 - CENTRE DEP.HISTOIRE DES FAMILLES -
Guebwiller | 73 - HERQUE Raymond - Orbey |
| | 74 - HUG Aloyse - Orbey |
| 42 - CHIODETTI Suzy - Orbey | 75 - HUSSON Joëlle - Orbey |
| 43 - CLAUDEPIERRE Germain - Orbey | 76 - JACKY MARION Claude - Lapoutroie |
| 44 - CLAUDEPIERRE Jean - Orbey | 77 - JAEGLER Bernard - Triembach/Val |
| 45 - COLIN Pierre - Coinches | 78 - JEANDON Maria - Hachimette |
| 46 - COLLIN M.Antoinette - Colmar | 79 - JECKER Lucien - Orbey-Pairis |
| 47 - COPPE Bernard (Docteur) - Orbey | 80 - JEHIN Guy - Wintzenheim |
| 48 - DEFASNE Gaby - Lapoutroie | 81 - JEHIN Philippe - Colmar |
| 49 - DEMANGEAT Jacques - Orbey | 82 - JEHIN-RINALDI Véronique - Colmar |
| 50 - DIDIERJEAN René - Colmar | 83 - JUILLARD M.Claire - Joncherey (90) |
| 51 - DIEUDONNE Paul - Colmar | 84 - JULLIARD Maria - Lapoutroie |

- | | |
|---|---|
| 75 - KEHAYOFF Rolande - Strasbourg | 111 - PRUD'HOMME André - Orbey |
| 76 - KEMPF Marthe - Strasbourg | 112 - PRUD'HOMME Denise - Orbey |
| 77 - KLINKLIN Gérard - Labaroche | 113 - PRUD'HOMME René - Orbey |
| 78 - LAMOUCHE Thérèse - Orbey | 114 - RETTIG Denise - Fréland |
| 79 - LELLIG Micheline - Paris | 115 - RIBOLZI J. Charles - Orbey |
| 80 - LIDY Jean - Orbey | 116 - RIETTE Joséphine - Colmar |
| 81 - LOING Edmond (Mme) - Hachimette | 117 - ROMINGER-PRUD'HOMME - Colmar |
| 82 - MARCHAND Joseph - Colmar | 118 - SAULNIER Denise - Lapoutroie |
| 83 - MARCHAND Louis - Le Pecq | 119 - SAUR Pierre - Colmar |
| 84 - MASSON Michel - Le Bonhomme | 120 - SCHAETZEL Jean - Kaysersberg |
| 85 - MASSON Roger (Abbé) - Orbey | 121 - SCHEHIN Bernadette - Orbey |
| 86 - MAURER Agnès - Orbey | 122 - SCHILLINGER Charles - Wintzenheim |
| 87 - MERCKY Roger - Strasbourg | 123 - SCHUSTER Cécile - Orbey |
| 88 - MEYER Dominique - Ammerschwihir | 124 - SCHUSTER Suzy - Orbey |
| 89 - MICLO J.Pol - Malzéville | 125 - SCULO Jean-Michel - Vitry-Chatillon |
| 90 - MILLION Roland - Ste Marie aux Mines | 126 - SIMON Alice - Orbey |
| 91 - MINOUX Jean - Hachimette | 127 - SIMON Armand - Orbey |
| 92 - de MISCAUX René - Lapoutroie | 128 - SIMON Georges - Dossenheim |
| 93 - MOINAUX Pierre - Anould | 129 - SIMON Jean-Marie - Labaroche |
| 94 - MULLER Irène - Lapoutroie | 130 - SIMON Jean-Marie - Lapoutroie |
| 95 - MUNIER Lucie - Fréland | 141 - SIRAC Suzanne - Orbey |
| 96 - MUNIER Maria - Orbe | 142 - STADELMANN Bernard (Abbé) Lapoutroi |
| 97 - OTTINGER Marguerite - Nancy | 143 - STELLY Michel - Palaiseau (91) |
| 98 - PARFAIT François - Paris | 144 - STRENG Philippe - Orbey |
| 99 - PARMENTIER Clotilde - Labaroche | 145 - TARIN Geneviève - Mulhouse |
| 100 - PARMENTIER Denis - Labaroche | 146 - THIRIET - Jacques - Lapoutroie |
| 101 - PARMENTIER Gilbert - Hachimette | 147 - THOMANN J. Bertin - Orbey |
| 102 - PARMENTIER Michel - Orbey | 148 - ULMER Joseph - Colmar |
| 103 - PATRY Hervé - Guémar | 149 - VELCIN Maria - Orbey |
| 104 - PERRIN André (Père) - Riedisheim | 150 - VOINSON Etienne - Orbey |
| 105 - PETITDEMANGE Cécile - Le Bonhomme | 151 - VOINSON Maurice - Orbey |
| 106 - PETITDEMANGE Henri - Fréland | 152 - WALTZER Paul - Orbey |
| 107 - PETITDEMANGE Marie - Hachimette | 153 - WETTERER Marguerite - Orbey |
| 108 - PIERRE Jean Jacques - Orbey | 154 - WITT Pierre - Strasbourg |
| 109 - PIROLA Jeanne - Orbey | 155 - ZANN Jean-Paul - Orbey |
| 110 - POMMOIS Lise - Niederbronn | |

-:~::~:~::~:-

LES PREMIERES DENOMINATIONS DES COMMUNES DU CANTON DE LAPOUTROIE

Yvette BARADEL

Les dates ne sont pas les dates de création des communautés mais indiquent simplement les années où apparaissent ces noms dans des documents.

BAROCHE (LA) :

1077 : **Festum** : le faite (origine latine) (5). Le terme faite est en rapport avec la situation d'altitude dominante dans l'ensemble environnant.

1114 : **Festum** (8)

1302 : **Ecclesia Celle** (5). Celle vient de cella : cellule de moine, peut-être ermitage de moine (origine latine) (8).

1441 : **Zell** : forme germanique de celle (7).

1564 : **Payonzelle** (8)

XVII^e siècle : **Parochus loci Zell, vulgo La Baroche** (5). Baroche vient de parochia : paroisse (origine latine) (8).

BONHOMME (LE) :

1317 : **Diedelhüss** (1) : maison de Déodat : Saint Dié (3). (origine germanique)

1317 : **Judelinhüss** (1) : maison de Judelin. Judelin était, peut-être le responsable d'un hospice situé au Bonhomme (3) et, en même temps, un douanier. (origine germanique)

1343 : **Pedagium de bono homine** (3) : l'homme bon serait Saint Dié (origine latine)

1361 : **Paissage don Boinhomme** (3) (origine romane)

1394 : **Domus Judelin** (7) : maison de Judelin (origine latine)

FRELAND :

1311 : **Urbach** (6) : ruisseau de l'Ur (origine germanique)

1421 : **Frallan** (6) : viendrait de fragilis : fragile (origine latine). Dérivé : fralây : éboulement ou glissement de terrain (4)

HACHIMETTE :

1241 : **Das Eschenmoor** : le marais des frênes (origine germanique : esche : frêne, moor : marais) (3) (origine germanique)

1441 : **Eschelmor** (7)

1698 : **Hechimet** (7)

ORBÈY :

1049 : **Orbeiz** (2). Etymologie incertaine. (8)

1241 : **Urbeiz** (2)

1450 : **Orbey** (2)

POUTROIE (LA) :

1090 : **Sconerloch** : la belle forêt d'aulnes (3). (Origine germanique)

1228 : **Lai Poitraie (Lè Putray)** (3) : petrosa via : route empierrée (1) (origine latine) ou pulchra aqua : belle eau (7) (origine latine)

1698 : **La Poutroye** (7).

NOTES

1 - P. Colin, Bilan de recherches sur les voies anciennes de la région de Saint-Dié et en Alsace, Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 1979.

2 - W. Müller, Die siedlungs-und flurnamen von Urbeis (Orbey) im Oberelsass, Herbert Lang, Bern, 1973.

3 - W. Müller, L'Alsace romane, Bulletin de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, n° 9 (1990)

4 - W. Müller, Limite des langues et toponymie en Alsace moyenne, 113^e Congrès national des Sociétés savantes, Strasbourg, 1988. Hist. méd. et phil., p. 313-320.

5 - S. Rominger-Prudhomme, Essai de dialectologie sur le parler de Labaroche, 1992.

6 - Ch. Schillinger, Fréland, recueil historique et généalogique des origines à la Révolution, Colmar, 1991.

7 - G. Stoffel, Le Haut-Rhin, dictionnaire topographique du département, rééd. Res Universis, 1992.

8 - Ch. Wilsdorf, Depuis combien de temps parle-t-on un patois roman dans le val de Liepvre et le val d'Orbey, Société d'Histoire du val de Liepvre, 1985

LA SAUVEGARDE DU CHATEAU DU HOHNACK

PAR LES COMPAGNONS DU HOHNACK

Rica LOCICERO - REECHT

Un stage effectué dans le cadre de l'Année du Patrimoine en 1978 a éveillé l'idée de créer une association ayant pour but la restauration des ruines du château du Hohnack, propriété de la commune de Labaroche depuis le 24 novembre 1886.

Ce château méconnu était pourtant en 1978, classé septième sur 340 monuments historiques classés en Alsace, pour son intérêt architectural, archéologique et touristique.

En novembre 1979, lors d'une conférence, M. WILSDORF, directeur des Archives départementales, soulignait la richesse exceptionnelle du site historique. M. MEYER, des Bâtiments de France, faisait un premier bilan des travaux urgents à effectuer.

L'Association des « *Compagnons du Hohnack* » a été créée le 30 novembre 1979 et comptait alors une centaine de membres.

Il est vrai que la passion des premiers compagnons était nourrie par la beauté du lieu : ces assises de grès rose marqué de mystérieux signes lapidaires, se dressant sur cette cime du Petit Hohnack à 920 mètres d'altitude, le château le plus élevé d'Alsace ; une forteresse médiévale, facile à défendre, dominant plusieurs vallées. Pour ces raisons, les Ribeaupierre, considérant que le Hohnack était le château le mieux fortifié et le plus sûr parmi leurs possessions, y ont mis en sécurité leurs meubles et leurs richesses, lors de la guerre de Trente Ans (1618-1648). Voilà peut-être l'origine de la légende du jeu de quilles en or, caché dans le château.

LES PREMIERES RESTAURATIONS (1890 - 1965).

Quelle fut l'histoire du château du Hohnack depuis 1886, date à laquelle Philippine, petite-fille de M. de GOLBERY, céda la ruine pour un franc symbolique à la Société pour la Conservation des Monuments Historiques ?

Le premier document me fut communiqué par Mme GEHIN, une habitante de Labaroche passionnée par l'histoire du château, au pied duquel elle avait passé son enfance. C'était une chronique tirée de l'hebdomadaire « *Le touriste en Alsace* » du 15 novembre 1890, dont voici un extrait :

« *Nous sommes douloureusement surpris d'apprendre que la commune de Labaroche va faire démolir, par besoin d'argent paraît-il, le château du Hohnack, la promenade favorite des hôtes des Trois-Epis. On a commencé par ouvrir une carrière au pied du château. Cette carrière s'est développée et se développera de plus en plus jusqu'à ce que le château s'écroule, à la grande satisfaction des carriers qui auront d'autant moins de peine à le dépecer...*

« *Quoi ! à une époque (l'Alsace allemande de 1890) où les deux départements du Rhin votent tous les ans, l'un 2000 F, l'autre 500 F, la Province 1055 F et la Société Historique d'Alsace 2700 F pour entretenir, conserver les anciens châteaux et monuments de la province, dans l'intérêt de l'histoire du pays, pour l'agrément de ses habitants, des touristes et des étrangers qui viennent y dépenser leur argent, vous voudriez démolir le château du Hohnack, le seul monument qui rend votre commune intéressante !*

« *Eh ! mon Dieu ! Nos Vosges sont assez riches en rochers pour que l'avidité des vendeurs de pierre ne soit pas réduite à venir s'attaquer à la base de nos vieux châteaux !* »

Dans la même revue, il est dit également que des fouilles ont été entreprises vers les années 1880 et qu'on a trouvé une médaille de Valentinien ainsi qu'une lame semblant provenir d'un glaive de légionnaire. Etaient-ce des vestiges d'un site romain ?

Ce document émouvant était un appel pour la conservation du site ... Les habitants de Labaroche signèrent une pétition qui fut envoyée aux autorités de Berlin et les ruines du Hohnack furent sauvées. Les arguments essentiels des pétitionnaires : « *Ces belles assises murales font apparaître les échantillons de ses divers âges qui semblent commencer aux Romains pour aboutir, en passant par le Moyen Age et la Renaissance, jusqu'à la fortification quasi-moderne des commencements du XVII^e siècle.* » Des meurtrières avaient ainsi été aménagées au bas des tours pour les bombardes : deux bombardes trouvées en 1965 sont exposées dans la salle d'armes du Musée Unterlinden.

Sauvé de la destruction, le château du Hohnack connaîtra d'autres vicissitudes. Situé près des champs de guerre du Linge, il fut un observatoire idéal pour les Allemands lors de la première guerre mondiale. On peut ainsi observer au pied du donjon une pierre sculptée par un soldat allemand. Cette pierre a été trouvée dans la tour des Sorcières, lors des travaux de 1983.

En 1938, M. Camille OLRÉY, professeur de sciences et président du Club Vosgien de Labaroche, entreprit des travaux au château : le déblaiement du puits sur 40 mètres de profondeur - *le grand Lestin faillit y étouffer par manque d'oxygène* - . Un portail pour l'entrée du logis à la base d'un escalier en colimaçon a été édifié avec un linteau de cheminée portant les armoiries des Ribeaupierre. Cet assemblage trop lourd s'est effondré et gît au sol devant l'entrée de ce qui fut la cuisine du château. L'évier scellé dans le mur en témoigne. Les documents relatifs à ces travaux sont en possession des enfants de M. Camille Olry et n'ont pas été publiés ni communiqués.

Le château du Hohnack fut également au centre des bombardements lors de la guerre de 1939-45, surtout de décembre 1944 au 4 février 1945. Car ce promontoire était situé dans la zone occupée par les Allemands, alors que les Alliés avaient déjà installé leurs canons sur la montagne du Cras qui fait face au Petit Hohnack.

La commune de Labaroche a eu droit aux dommages de guerre qui furent investis dans des travaux importants entrepris en 1965, sous la direction des Monuments Historiques et alors que M. Frédéric PREISS était maire de Labaroche. Les murs de l'enceinte furent dégagés sur le pourtour. Mais sous la pression de la masse intérieure du château, certaines parties de murs s'effondrèrent et furent édifiés à nouveau, notamment les murs de l'entrée.

L'OEUVRE DES COMPAGNONS DU HOHNACK.

« *Le monde de l'art n'est pas celui de l'immortalité, c'est celui de la métamorphose* » a dit MALRAUX.

Métamorphose de l'oeuvre, transformation du château, non plus seulement sous l'action du temps mais bientôt sous l'action des hommes. Ces hommes, ces femmes, ces jeunes venus de tous horizons, qui se sentent comme les dépositaires d'un héritage sacré, sentiment qui crée le double devoir de conserver cet héritage dans son ensemble et dans

son authenticité absolue et de le transmettre en cet état aux générations futures afin que celles-ci, à leur tour, bénéficient de son rayonnement culturel.

Voilà l'état d'esprit et l'idéal d'une présidente et de tous les membres qui s'engagèrent dans une entreprise d'envergure et de longue haleine. Pour démarrer l'oeuvre de sauvegarde, nous avons bénéficié du *Contrat de pays* qui prévoyait une première participation de la Commune, du Conseil Général, des Bâtiments de France, une subvention importante du Conseil Régional et une participation des Compagnons du Hohnack qui organisèrent expositions et fêtes.

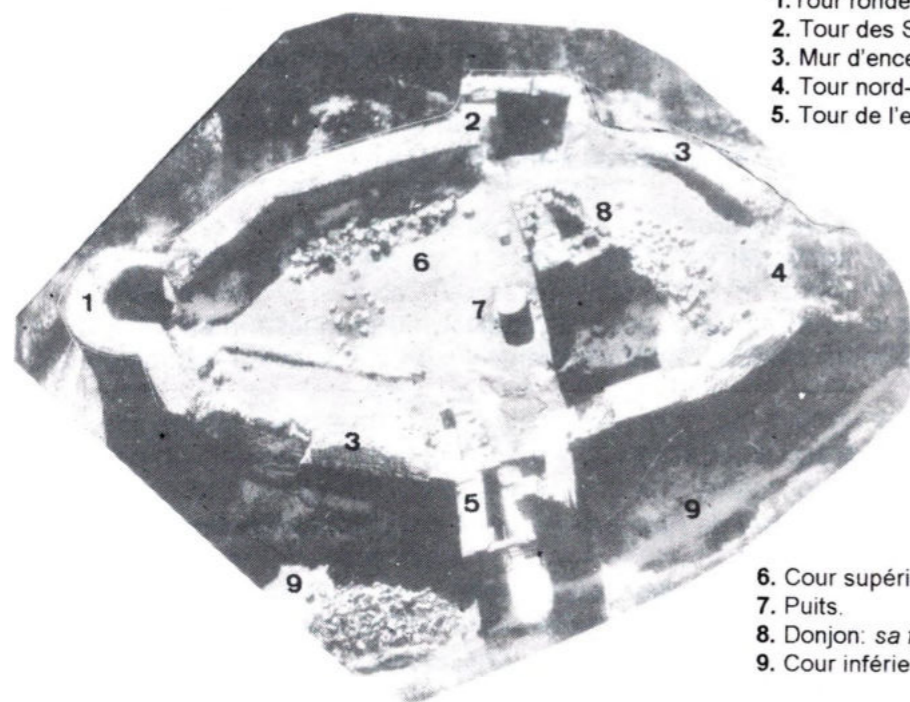
LES TRAVAUX DE LA PERIODE 1981- 1983.

Une même volonté et une franche collaboration entre les administrateurs permirent le rapide aboutissement des dossiers.

Pour la première tranche des travaux, une somme de 770 000 F fut réunie. La maîtrise d'ouvrage fut confiée au SIVOM de la Vallée de la Weiss, tâche complexe accomplie avec beaucoup de rigueur par le secrétaire général, M. Fernand PIERRE. M. GAYMARD, architecte désigné par les Bâtiments de France, assura la direction des travaux et sut initier les ouvriers de l'entreprise OLRV aux techniques de l'architecture médiévale : échafaudages en bois suspendus, tailles des pierres d'angle à bossage ...

Les difficultés techniques ont été nombreuses, étant donné la particularité de cette construction. Le château présente quatorze hauteurs d'assises différentes, allant de 22cm à 50,8 cm ! Il fallait donc chercher, à l'aide d'une grue, des pierres au bas des pentes, des pierres très lourdes, pour reconstituer des rangées de hauteur identique, afin de respecter l'alignement, la perfection et la beauté d'ensemble de l'édifice.

L'ETAT DU CHATEAU EN 1980.



1. Tour ronde de la chapelle.
2. Tour des Sorcières, en partie comblée
3. Mur d'enceinte très endommagé
4. Tour nord-ouest, ou du moulin, presque arasée
5. Tour de l'entrée..
6. Cour supérieure, encombrée de pierres.
7. Puits.
8. Donjon: sa face ouest est très dégradée
9. Cour inférieure, au profil confus, avec des dépôts de pierres.

La première tranche de travaux comportait en 1981:

- Des travaux de reconstruction ayant pour but de consolider les brèches existantes.
- Des travaux de reprise en sous-oeuvre et d'assise afin de permettre la reconstruction des murs de l'enceinte extérieure en maçonnerie appareillée identique à l'existant sur une hauteur supérieure d'un mètre linéaire au sol intérieur du château.
- Entre les deux parements de pierre de taille, le remplage est exécuté en béton cyclopéen avec les débris de la carrière.
- La partie supérieure des murs est terminée par une chape de couronnement, assurant l'étanchéité. Des pierres sont posées dans cette chape afin de donner un aspect identique au bâti existant.
- Les travaux prioritaires ont été le donjon, la consolidation de la tour des Sorcières, le mur d'enceinte septentrional.

La deuxième tranche de travaux fut exécutée en 1983 et s'éleva à un montant de 220 000 F, financé par la Commune de Labaroche, l'Etablissement public régional, le Département, l'Etat et l'Association des Compagnons du Hohnack. Le donjon, la tour des Sorcières, les murs d'enceinte, le chemin faisant le tour extérieur de l'enceinte, le pont à l'entrée et un panneau explicatif furent les plus importantes réalisations.

LA GRANDE FETE MEDIEVALE DU 30 SEPTEMBRE 1984

Lors de cette grande fête, le château restauré fut inauguré par M. Marcel RUDLOFF, président du Conseil régional, qui honorait pour la première fois de sa présence une manifestation haut-rhinoise.

Toutes les personnalités furent accueillies au seuil du château par M. Le maire de Labaroche Gérard KLINKLIN et la municipalité. Les bannières flottaient au vent et les Compagnons du Hohnack étaient au comble de leur bonheur. Une fête médiévale animée par la Compagnie du Colimaçon de Strasbourg, transforma le château en lieu magique où les cracheurs de feu enflammaient les murs, les trouvères et bateleurs présentaient des mystères. Les visiteurs enchantés dégustaient des pâtisseries épicées comme au Moyen Age.

L'embrasement du château et le feu d'artifice réalisés par M. Marcel EITEL firent naître un nouveau projet dans l'âme des Compagnons: l'éclairage du château. Une idée qui semblait démesurée à l'époque, car aucun château en Alsace n'était illuminé, à part le donjon du Wineck à Katzenthal.

L'ECLAIRAGE DU CHATEAU.

Il est vrai que ce projet comportait d'abord un problème de financement, d'autant plus que des travaux de restauration étaient encore en cours : tour du nord-ouest, réfection du mur d'enceinte, maçonnerie d'un mur de parement formant la cour intérieure, des travaux concernant la sécurité, sans oublier l'aménagement d'un parking au pied du château, au lieu-dit *les Grands Champs*.

Le dossier *Eclairage du château* fut rapidement constitué. Electricité de France fut mise à contribution, la commune géra l'opération et l'association apporta sa quote-part. Le déboisement des abords immédiats fut la difficulté majeure. Il fallut contacter environ cinquante-cinq propriétaires de la forêt encerclant le château, pour obtenir le déboisement de la crête supérieure du Petit Hohnack, afin que l'éclairage fût efficace. De longues démarches, bien perçues par l'ensemble des propriétaires, à une exception près.



30 septembre 1984 - Inauguration officielle.

A l'entrée du château, nous reconnaissons de gauche à droite: M. André **Marchand**, 1er adjoint, M. H. **Goetschy**, président du Conseil Général, M. G. **Klinklin**, maire de Labaroche, M. C. **Didierjean**, conseiller général, M. M. **Rudloff**, président du Conseil Régional coupe le ruban, assisté par Mme R. **Locicero-Reecht**, présidente des Compagnons du Hohnack, derrière eux, M. H. **Haenel**, président du SIVOM et futur sénateur, M. P. **Helms**, sous-préfet de Ribeauvillé, M. J.P. **Munch**, principal du Collège d'Orbey (à l'arrière-plan), puis M. J.P. **Fuchs**, député, M. H. **Riette**, adjoint, M. R. **Klinklin**.



Le buffet médiéval tenu par les Compagnons du Hohnack

A gauche, Mme Marlène **Olry**, notre amie si regrettée; à droite, M. Alain **Marchand**, caché sous son large béret et qui confectionna nombre des victuailles.

Le 14 juillet 1989, pleins feux sur la forteresse, pour marquer le bicentenaire de la Révolution française ! Une féerie, un rêve, ce château rose suspendu dans la nuit entre ciel et terre, passé et présent, matérialisation de tous nos rêves d'enfant ... On le voit d'Orbey, de Fréland, du Bonhomme, du Lac, de Sigolsheim et même du nord de Colmar. Il est là pour faire vibrer l'imaginaire, pour tisser le lien avec le passé...

En 1990, plusieurs types de travaux furent à nouveau au programme: le sauvetage et la protection du mur d'enceinte sud-est, la réfection et le jointoiement de la maçonnerie côté ouest, la réfection du pont-levis. Cette nouvelle tranche de 200 000 F fut financée à raison de 40 % par l'Etat, 35 % par la Commune de Labaroche et 25 % par le Conseil général.

Cette nouvelle étape a renforcé l'intérêt pour le site du Hohnack, devenu un pôle d'attraction de plus en plus visité, dans le secteur.

QUE DIRE EN 1995 ?

Oui, le château a repris vie grâce à tant d'efforts conjugués. Mais il souffre lui aussi de cette période de crise économique. D'autres impératifs financiers s'imposent, les crédits affectés sont en suspens. Le mur nord-ouest se fissure, s'enfle et menace de s'effondrer. Des actes de vandalisme défigurent le site: pierres descellées, lampes brisées, échafaudages arrachés... Le projet du nouveau chemin d'accès est arrêté : le chemin existant est très pentu, caillouteux, raviné; il ne permet plus aux engins de monter l'eau et les matériaux nécessaires. Ces difficultés d'acheminement entraînent le doublement du coût des travaux.

Le projet, né en 1987, de la restauration de la *Chapelle Notre-Dame du Hohenack* est également en léthargie. Je le développerai dans le petit article suivant.

Le château du Hohnack est l'un de ces hauts-lieux privilégiés, lieu de légendes et de ferveur religieuse, dominant un panorama de paix et de beauté.

Nous devons gérer cet héritage qui nous a été confié, pour permettre à la vie et à l'art de s'épanouir encore. L'affaiblissement de la sensibilité artistique a peut-être fait perdre à certains de nos contemporains le sens du caractère sacré. Il est grand temps que disparaissent les cloisons entre ceux qui font les grands choix économiques pour demain et ceux qui mènent la réflexion philosophique, voire religieuse...

Hommage vous soit rendu, à vous les Compagnons du Hohnack, à tous les amis des vieilles pierres, pour ces labeurs partagés durant quinze ans, pour cet idéal exaltant, ce bénévolat fraternel, ces fêtes inoubliables, ce kaléidoscope de joies, de conquêtes, de succès et d'amitié éternelle...

Merci !

LES BATIMENTS CLAUSTRUX DE PAIRIS

CONSTATS ET HYPOTHESES

D. P. BRUNEL

Les prochains travaux d'extension de l'hôpital rural devraient enfin mettre un terme de manière définitive à une question posée de longue date et laissée aujourd'hui encore sans réponse crédible:

Où se positionnent les bâtiments claustraux ?

En effet, ce projet d'importance sera précédé d'une campagne de prospection suivie à plus ou moins long terme, selon les résultats obtenus et l'implantation définitive de la structure à bâtir, d'une fouille exhaustive de l'un des sites, voir même du site archéologique le plus important du Val d'Orbey.

L'archéologue ne débutera pas son chantier en l'absence de repères, loin s'en faut, car des trouvailles de terrain antérieures et un fonds de plans quasi inexploité jusqu'ici fournissent un cadre d'action relativement fiable.

Le plan du cadastre

L'examen du plan cadastral de l'enclos de l'ancienne abbaye de Pairis est une source limitée de renseignements (1). Les démolitions des superstructures au XIX^e et XX^e siècles, exécutées presque systématiquement, n'ont épargné que des bribes insuffisantes :

- le mur d'enceinte, amputé d'une part essentielle de son élévation;
- la porte principale de l'enclos et son portillon;
- une faible portion de ce qui fut la chapelle de la porterie;
- et enfin, un grand édifice de trois niveaux avec fronton à motif rocaille d'époque XVIII^e, logis abbatial ou bien maison des hôtes et du personnel ?

Ainsi, la grande église, la chapelle Notre-Dame et les bâtiments claustraux ont-ils disparus sans laisser de traces susceptibles de les implanter en toute certitude.

Cependant apparaissent sur ce fond cadastral, deux grandes surfaces quadrilatères aménagées au nord-est, en aval, vers l'entrée de la vallée.

Sur ce plan, l'examen détaillé de ces quadrilatères révèle qu'il s'agit de vastes terrasses planes, bordées sur deux côtés au moins, de murs en moellons gréseux en moyen appareil, intégrant de nombreux réemplois de pièces d'architecture romane et gothique.

En surplomb l'une par rapport à l'autre, ces surfaces sont à mettre en rapport, cela est fort probable depuis les travaux d'assainissement de 1984 (2), avec la plate-forme portant les bâtiments claustraux pour celle sis au sud-ouest, et avec la terrasse portant les jardins (d'agrément ? Jardins à la française ? Vergers ?...) pour celle en contrebas de la précédente (3).

Les constats archéologiques

Les seuls à avoir été menés jusqu'ici sont les constats qui découlent des travaux de reprise de la conduite principale d'écoulement des eaux usées, exécutés sur la terrasse supérieure en 1984 (2). Réalisés dans des conditions peu propices, en raison des conditions climatiques rigoureuses et de la brièveté des travaux, relevés graphiques et observations s'en ressentent et ne nous fournissent en conséquence que des bribes d'informations. Dans l'incertitude où nous nous trouvons jusqu'à présent, ces témoignages sont néanmoins fort précieux.

L'excavation, orientée sud-est/nord-ouest a, tout au long de son parcours, sectionné de nombreux murs faisant partie d'une ample construction (4).

Deux d'entre-eux se distinguent des autres par l'orientation, l'implantation et l'épaisseur.

Le premier, orienté selon un axe longitudinal sud-ouest/nord-est, se caractérise par une épaisseur de près de trois mètres (5). Ce qui paraît excessif s'expliquerait par le fait qu'il s'agirait de deux maçonneries accolées, l'une de 1,80 m et l'autre d'environ 1,20 m. Implanté sous la remise, ce mur A important pourrait être le mur goutte-reau du bas-côté de l'église abbatiale s'adossant contre le retour de l'aile sud-ouest du bâtiment claustral.

Le second, épais d'1,80 m, s'implante à près de 12,70 m du bord de la terrasse supérieure. Parallèle au mur de soutènement de la plate forme haute, cette maçonnerie B, perpendiculaire au mur A il faut le relever, se prolonge nettement de part et d'autre de la tranchée comme l'ont dévoilé deux sondages complémentaires. Elle semblerait correspondre à l'assise de la façade nord-est du bâtiment claustral, celle qui accueillait en premier les visiteurs ou passants arrivant d'Orbey (5).

La gravure de F. Walter figurant dans l'ouvrage "**Vues pittoresques de l'Alsace**" (6) permet d'appréhender pleinement cette perspective.

L'espace subsistant entre cette façade et le mur de la terrasse correspondrait à une aire de promenade ou de détente à l'usage des religieux (7).

L'identification des autres substructions ne peut être résolue pour l'instant.

Si l'on se penche sur le plan dressé par l'entrepreneur d'Ammerschwihr sur la demande de l'abbé Tribolet vers 1730, il semble qu'il faille les considérer comme parties de cloisons délimitant cellules, couloirs, et pièces diverses des ailes claustrales. Toutes ces maçonneries entamées contenaient et contiennent de nombreux éléments architecturaux romans provenant, soit de l'ancienne église abbatiale, soit des bâtiments claustraux antérieurs, démontés lors de la reconstruction de la première moitié du XVIII^e siècle (8). L'arase des maçonneries découvertes se situe entre - 0,20 et - 0,50 m de profondeur.

Le plan d' Antoine MALBERT, entrepreneur d'Ammerschwihr

Ce plan sans échelle du cloître et d'une petite part de l'église abbatiale a été établi par l'entrepreneur Antoine MALBERT d'Ammerschwihr, vraisemblablement antérieurement à 1730, date donnée pour la reconstruction des bâtiments claustraux sur la demande de l'abbé Tribolet. Déposé initialement aux archives municipales de la Ville d'Ammerschwihr, il a été depuis lors intégré aux archives départementales du Haut-Rhin sous la cote "Ammerschwihr - Série E. Dépôt 4 - J.J.3" (9). On peut le considérer comme inédit car à peu près inexploité.

Ce document concerne sans aucun doute le premier étage (10). On y relève les grands couloirs implantés sur les galeries du cloître, desservis par trois escaliers, un pour chaque aile. Celui positionné au sud-ouest est très certainement l'escalier d'honneur en raison de l'amplitude de la cage, l'espace dégagé sur lequel il ouvre et le nombre de volées le composant.

Les cellules, éclairées par une fenêtre unique, sont reconnaissables à leur forme rectangulaire relativement étroite. Chacune renferme un lit identifiable par le pointillé qui l'exprime et un poêle individuel ou commun en fonction de la situation géographique de la cellule.

Au nombre de 16, elles s'ouvrent toutes par une porte individuelle sur un petit couloir percé de 2 ou 3 ouvertures desservant les grands couloirs.

Aux extrémités des espaces de circulation, ont été indiquées des latrines, individuelles pour un ensemble de pièces composant une suite (peut-être les appartements de l'abbé, du prieur ou du sous-prieur) et collectives pour les cellules des moines. Les fonctions de la dernière série de locaux occupant le bout de l'aile sud-ouest restent à déterminer.

La correspondance entre ce plan et la gravure des bâtiments claustraux dessinée par Rothmuller est telle qu'elle prouve que ce schéma n'est pas resté à l'état de projet.

La faiblesse essentielle de ce document est de ne pas comporter la présence d'un témoin irréfutable qui aurait permis d'implanter définitivement le volume claustral.

Documents graphiques, constats archéologiques, hypothèses d'implantation

En partant de la théorie qu'église et cloître s'élevaient sur la terrasse supérieure, que le mur A correspond au gouttereau du collatéral sud de l'édifice culturel et que le mur B se trouve être l'assise de la façade est de l'aile claustrale, il nous est possible de proposer une implantation acceptable (11). Celle-ci respecte les règles liturgiques en vigueur au moyen-âge qui voulaient que le chœur fasse face à l'est et respecte les documents graphiques représentant un chevet à l'entrée de la vallée, ainsi que des constructions appuyées contre le côté méridional de l'église (12).

Il est plus que probable qu'en amont, ces structures ne dépassaient pas le pignon occidental de ce qui était peut-être la maison des Hôtes, du personnel, ou le logis de l'abbé ?

Se positionnaient-elles plus vers le sud ou vers le nord que celle-là ? Ceci reste à découvrir à l'occasion de la campagne de prospection (13).

NOTES

1. Voir planche n° 1
2. Voir article "Le point sur les fouilles de Pairis" in Bulletin n° 4
3. Le mur de soutènement mesure de nos jours près de 3m de haut et présente, sur un angle, une belle chaîne d'angle.
4. Voir planche n° 2
5. Voir planche n° 2 - mur A, mur B
6. Voir "Vues pittoresques de l'Alsace"
7. Une terrasse similaire existait à l'est des bâtiments claustraux de Marbach où les chanoines pouvaient prendre l'air et admirer de ce point de vue la plaine d'Alsace.
Un cas semblable, mais à une échelle beaucoup plus vaste, se relève à l'abbaye de Lucelle, côté est également.
8. C'est à cette occasion qu'ont été récupérés les clefs de voûte, chapiteaux, bases, claveaux.
9. Voir planche n° 3. Il m'a été signalé par mon ami Francis Lichtlé, archiviste de la Ville de Kaysersberg. Qu'il en soit chaleureusement remercié.
10. En effet, le rez-de-chaussée devrait se composer d'une sacristie,

salle du chapitre, bibliothèque, réfectoire, cuisines, caves diverses qui n'apparaissent pas sur cette vue en plan. Les chambres, mieux aérées, moins soumises à l'humidité du sol et du froid qu'elle entraîne, prennent place à l'étage.

- 11. Voir planche n° 4
- 12. La vue de F. Walter, la seule exécutée alors que l'abbaye était au faite de sa gloire est la plus fiable. Dressée depuis l'aval, elle donne l'impression que les bâtiments claustraux s'élevaient plus près de l'enceinte, peut-être sur la terrasse inférieure. La vue de Rothmuller, exécutée bien après, alors que les bâtiments avaient soufferts du passage de la révolution, est peut-être moins fiable, bien que Rothmuller et Ortlieb aient été fort rigoureux. Dressée depuis l'amont, elle donne l'impression que ces volumes s'élevaient sur la terrasse supérieure, légèrement en contrebas du grand bâtiment qui subsiste de nos jours, à l'emplacement des murs relevés par la tranchée.
- 13. Il apparaît souhaitable que le problème de la conservation et la mise en valeur des vestiges soient enfin abordés et fassent l'objet d'un réel débat. N'oublions pas que chaque tranchée, chaque excavation pour la construction d'un bâtiment ou la pose d'une conduite, amputent le monument d'une part de ses témoignages. Ces pertes sont irréparables car définitives et cela ne peut plus se faire dans l'indifférence.

BIBLIOGRAPHIE

BRUNEL (P): *Un monument funéraire de Pairis retrouvé*, in Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey (BSHLO), n° 5 - 1986, pages 28 suiv.

FRANCOIS (Soeur Béatrix): *Abbaye de Pairis, aperçu historique*. Publication de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie, sans date.

FRANCOIS (Soeur Béatrix): *Le point sur les fouilles de Pairis*; in BSHLO, n° 4 - 1985, p 12 suiv.

JENN (Jean-Marie): *L'abbaye de Pairis en Alsace, des origines à 1452*; in Ecole Nationale des Chartes, Position des thèses, 1968, p 111 à 118.

LUX (P.L.): *Une abbaye fille de Lucelle: Pairis*; in Annuaire de la Société d'histoire Sundgauvienne, 1971, pages 72 suiv.

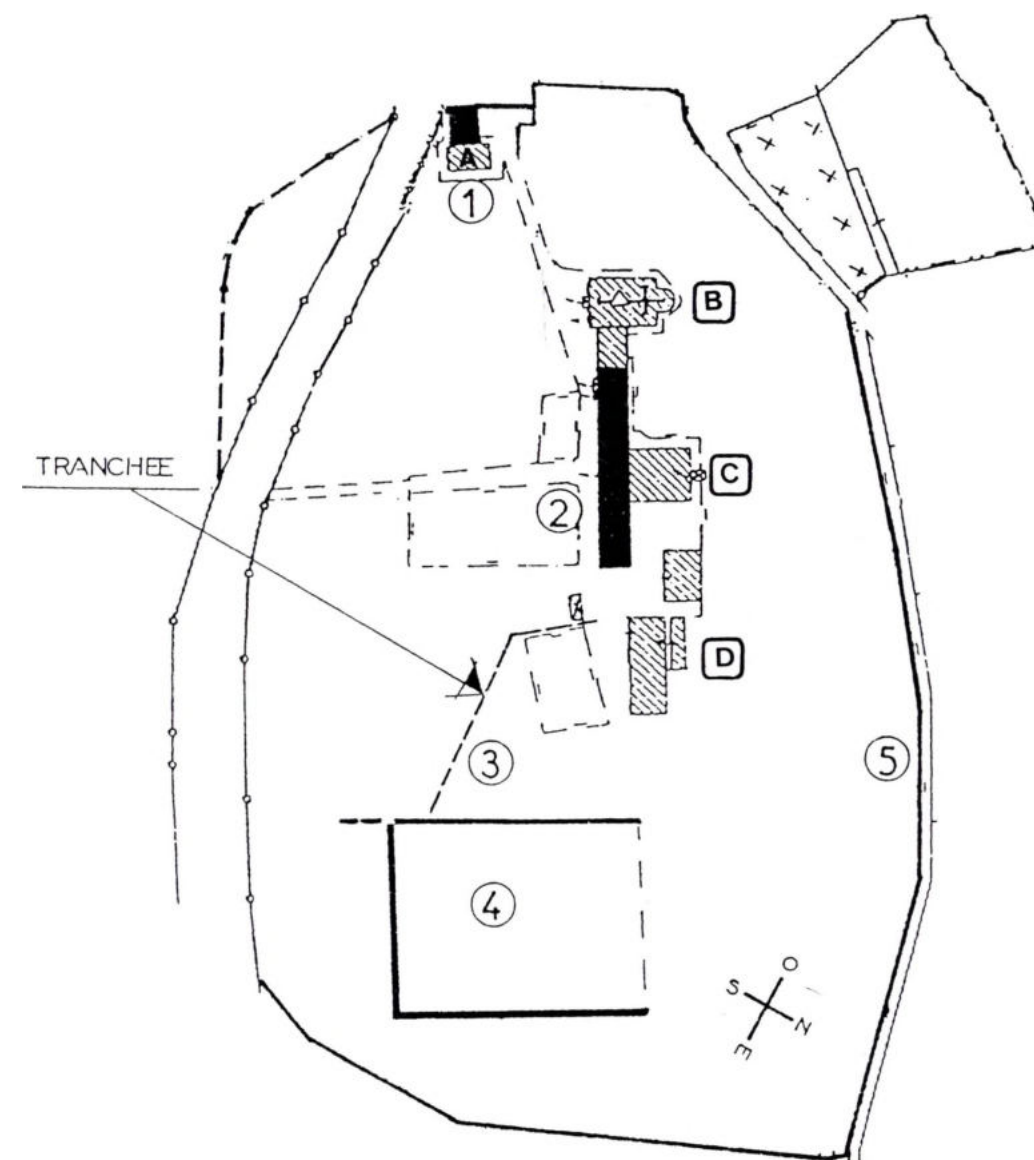
MULLER (C): *Les derniers jours de l'abbaye de Pairis*; in BSHLO, n° 8 - 1989, pages 68 suiv

RATHGEBER (J): *L'abbaye de Pairis*; in Revue d'Alsace, 1874, pages 102 à 116.

ROTHMULLER (J): *Musée historique et pittoresque de l'Alsace - Haut-Rhin*: 1863. 988, p 20 suiv

SIMON (A): *Pairis 1138-1988, 850° anniversaire de la fondation*; in BSHLO n° 7 - 1988, p 20 suiv

PLANCHE N° 1



ENCLOS : ETAT EN 1995.


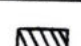
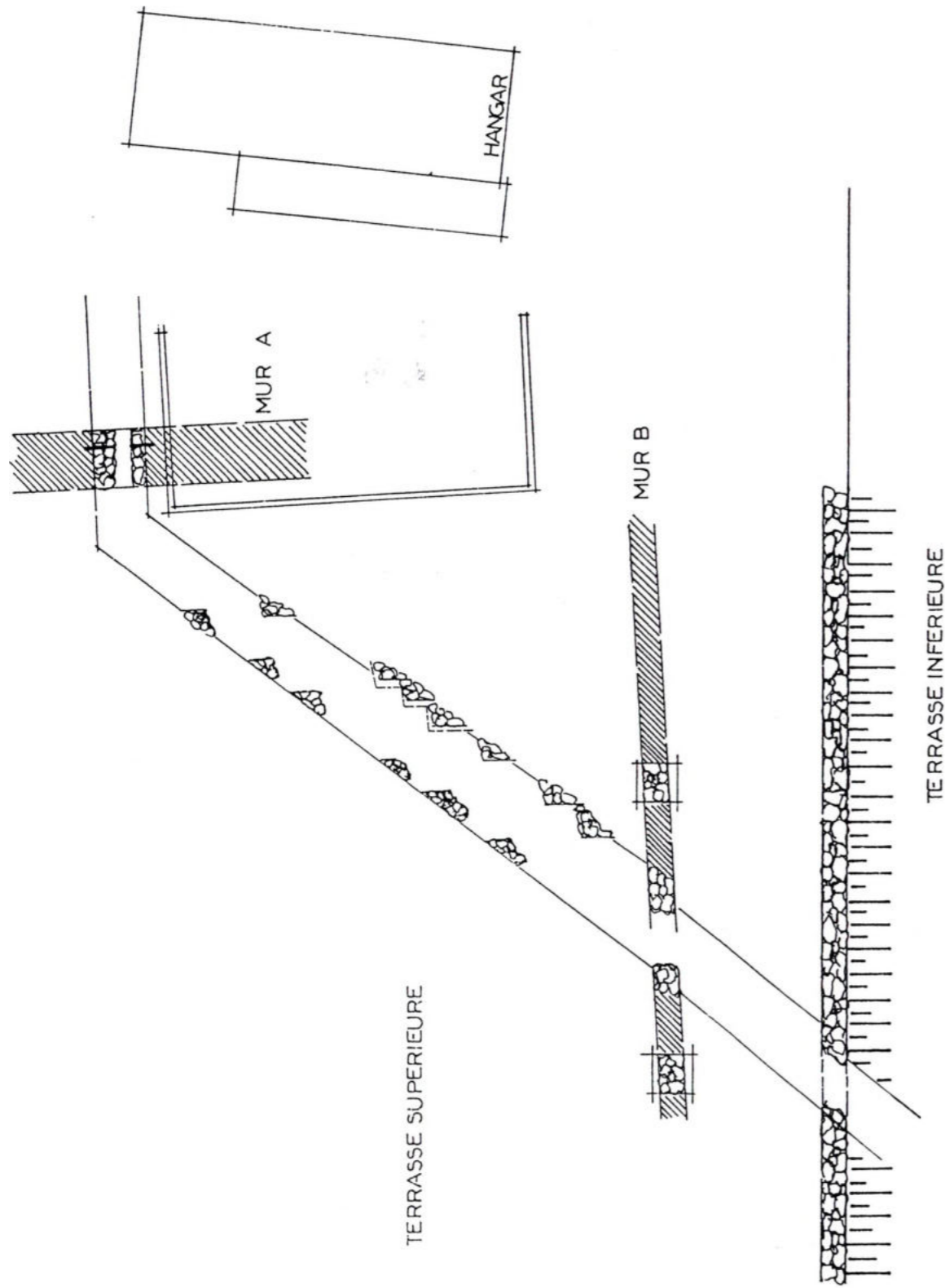
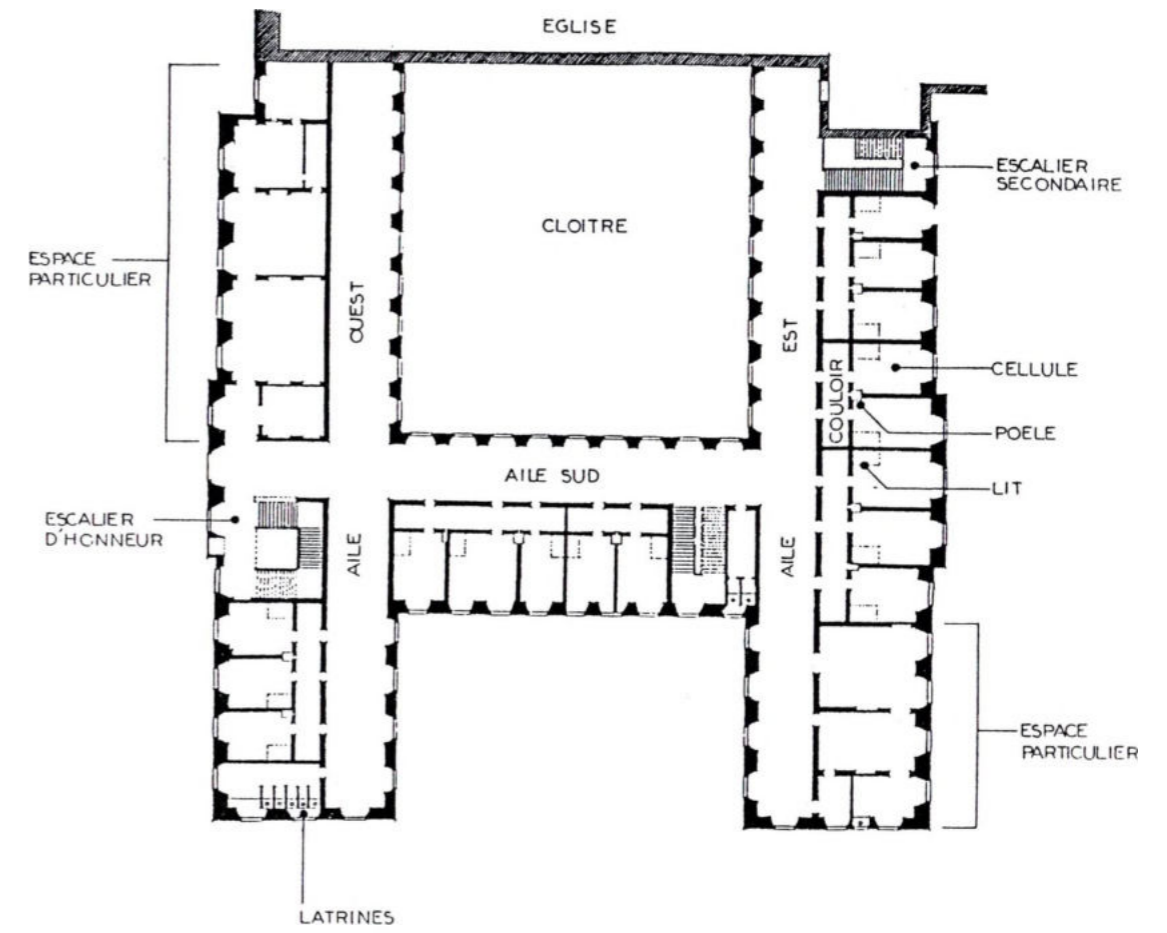
	Bâtiments claustraux		Bâtiments actuels
①	Chapelle	A	Presbytère
②	Logis (?)	B	Eglise actuelle
③	Terrasse supérieure	C	Hôpital
④	Terrasse inférieure	D	Ferme
⑤	Mur d'enceinte		

PLANCHE N° 2



**TRACE DES MAÇONNERIES
MISES EN EVIDENCE EN 1984**

PLANCHE N° 3

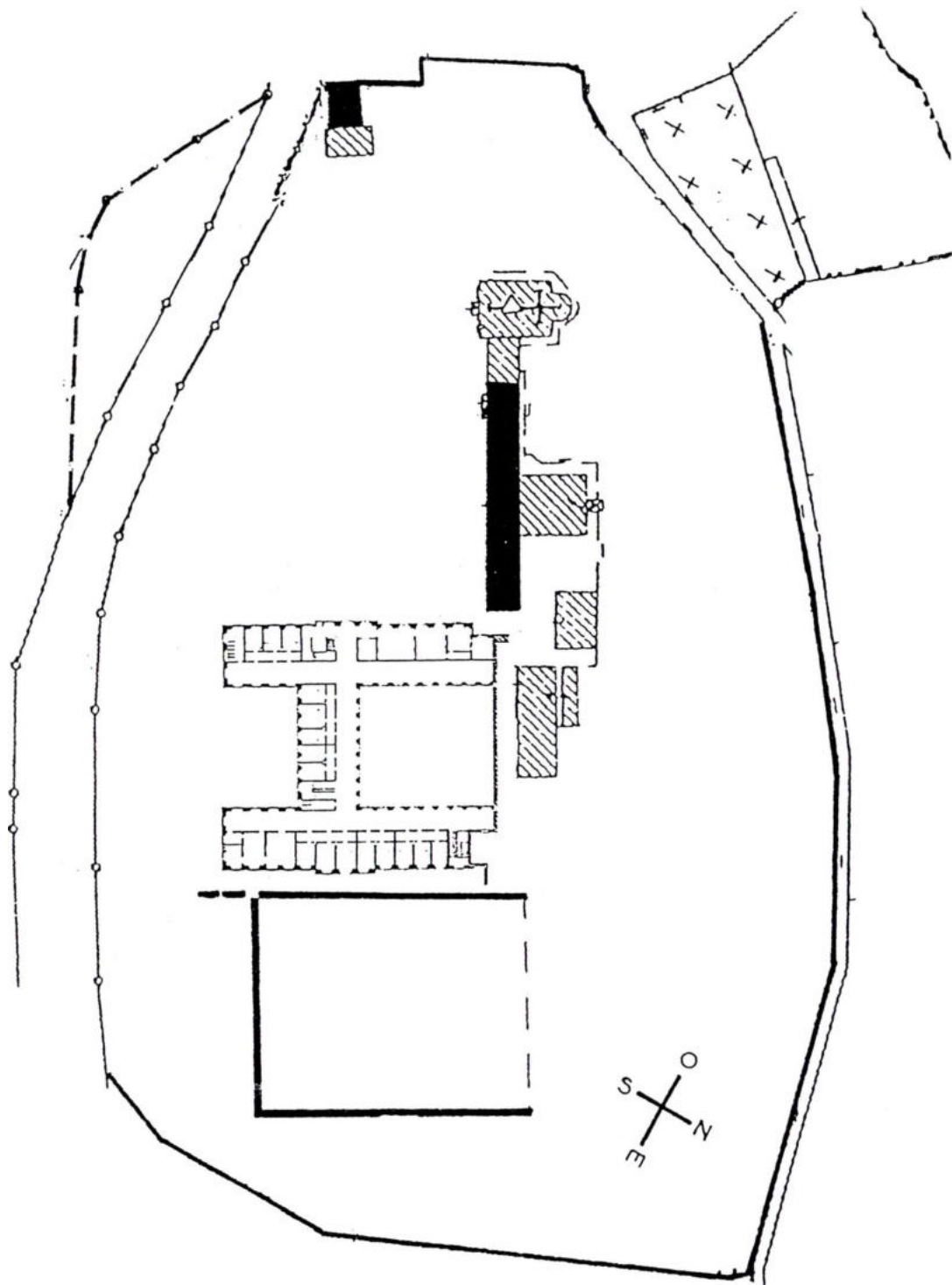


BATIMENTS CLAUSTRALX.

Plan établi sur la demande de l'abbé TRIBOLET

vers 1730

PLANCHE N°4



PROPOSITION D'IMPLANTATION DES BATIMENTS CLAUSTRAUX

■ Bâtiments claustraux

▨ Bâtiments actuels

VESTIGES RETROUVES DE L'ANCIENNE EGLISE D'ORBÉY

1769

Pierre BEDEZ

En 1739, au début des travaux de construction de l'église d'Orbey, ont été scellés dans les fondations, trois coffrets en plomb au sceau de l'évêque de Bâle **Joseph Guillaume de Rinck** et de l'abbé **Triboulet** supérieur de l'abbaye de Pairis.

Ces coffrets contenaient des reliques de **Saint Victor**, **Saint Dié** et **Saint Crépin**.

L'église a été consacrée le 14.6.1760.

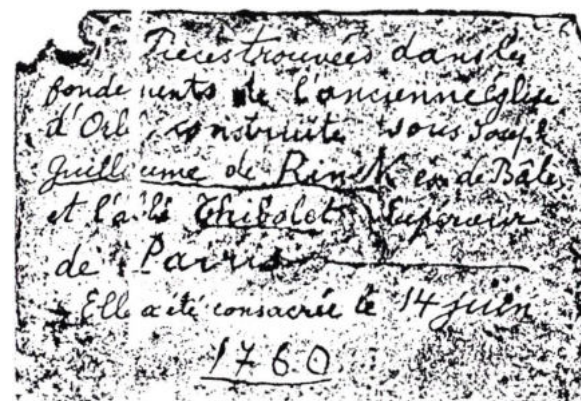
Les coffrets ont été découverts lors de la démolition de l'église vers 1855, alors que débutaient les travaux de construction de l'église actuelle, consacrée en 1862.



Plaque scellée dans les fondations avec le sceau de Triboulet



Coffret en plomb à reliques scellé dans les fondations avec sceau de l'Evêque de Bâle Joseph Guillaume Rinck



Document trouvé dans le coffret à reliques

L'ABBAYE DE PAIRIS DE 1585 A 1753

Un destin tourmenté

Benoît JORDAN

L'abbaye de Pairis occupe une place majeure dans l'histoire d'Alsace et du Val d'Orbey en particulier. Cet établissement cistercien fondé en 1138 par des moines de Lucelle constitue la force spirituelle et intellectuelle de la haute vallée de la Weiss tout au long du Moyen Age, et y joue un rôle économique de premier plan. La décadence qui frappe Pairis à la mi-XVe siècle ne fait pas disparaître pour autant cette maison religieuse, déchue de sa dignité d'abbaye pour ne plus être qu'un prieuré dépendant d'une autre abbaye cistercienne: Maulbronn, dans le duché de Wurtemberg. C'est aussi là une chance pour Pairis, chance due à la forte structure de l'ordre cistercien qui fédère et soumet les monastères au Chapitre général et à l'abbé général de Cîteaux.

Certes déchue spirituellement, Pairis n'en garde pas moins une place d'importance dans le jeu politique du XVIe et du XVIIe siècle. Cette place d'importance justifie la date de départ du présent exposé: 1585. En effet, le 3 février 1585, Ferdinand II, archiduc d'Autriche, possesseur de la Haute-Alsace, du Brisgau et du Tyrol, ordonne à la Régence d'Ensisheim - c'est-à-dire à l'administration qui gère ses droits et ses biens en Haute-Alsace et sur le Rhin supérieur - de conférer à son fils André le temporel des prieurés de Pairis et d'Oelenberg.

Ferdinand II, chef de la branche tyrolienne des Habsbourg, fils de l'empereur Ferdinand Ier (le frère de Charles Quint), avait épousé Philippine Welser, fille d'un banquier d'Augsbourg. Mariage d'amour, mais qui était tenu pourmorganatique, c'est-à-dire que les enfants à naître de cette union, bien que réputés légitimes et confirmés comme tels par la Curie romaine, n'auraient aucun droit à la succession archiduciale. L'un de ces enfants était André. Celui-ci ne pouvait donc recevoir en bien propre des terres ou des droits patrimoniaux des Habsbourg, mais il fallait qu'il ait les moyens de vivre selon son rang, celui d'un fils d'archiduc, portant le nom d'Autriche: "Andreas von Oesterreich". Pour ce faire, son père le poussa dans la carrière ecclésiastique et lui obtint la dignité de cardinal. Mais, le plus important - mis à part le problème d'une vocation religieuse quelque peu forcée - sa condition de clerc permettait à André d'obtenir des bénéfices ecclésiastiques, c'est-à-dire une dignité (titre de curé, d'abbé, de prieur, d'évêque...) auquel est attaché un ensemble de revenus. Ainsi, André devint évêque de Constance, abbé de Murbach et de Lure, mais aussi prieur de Froidefontaine, d'Oelenberg et de Pairis.

Certes, depuis quelques générations, ces prieurés étaient bien tombés en décadence, au point que vers 1570, la Régence d'Ensisheim avait reçu mission de mettre ces prieurés sous surveillance, les Habsbourg exerçant un droit de protection sur eux. Elle avait donc fait dresser inventaire des titres et archives de ces maisons religieuses, et contrôlé les comptes de leurs administrateurs. Ainsi, le 19 octobre 1577, Mathieu Rhor, receveur de Pairis, dépose à la chancellerie à Ensisheim des documents d'administration du prieuré, essentiellement des

renouvellements, c'est-à-dire des listes des biens et revenus réactualisés (1).

Lorsque mourut André d'Autriche, en octobre 1600, les bénéfices ecclésiastiques qu'il détenait redevinrent disponibles. Les candidats à sa succession ne manquaient pas, notamment l'Ordre de Cîteaux, par le biais de l'abbaye de Lucelle.

À Lucelle, les problèmes de discipline et de maintien d'une vie spirituelle satisfaisante n'avaient pas manqué. En 1600, l'abbé se nommait Christophe Birr, un personnage trouble ayant femme et enfant, dénué de scrupules. C'est lui, appuyé par l'abbé général de Cîteaux, qui demanda à l'empereur Rodolphe II (lequel gouverna la Haute-Alsace après la mort d'André d'Autriche) la remise de Pairis à Lucelle, Lucelle, rappelait Birr, qui avait fondé Pairis et en était toujours, en théorie, l'abbaye-mère (2). Mais l'intervention de Birr n'aboutit pas: le 15 juillet 1601, Rodolphe II informa la Régence d'Ensisheim qu'il donnait Pairis à Mathias Della Torre, fils de son ambassadeur à Rome, Raymond Della Torre. Pairis était donc, ce faisant, considéré comme une récompense dont disposait Rodolphe II en tant que *Schirm- und Schutzherr*: seigneur protecteur, *Castenvogt*: avoué, et *Landesfürst*: prince territorial.

Mathias Della Torre (ou von Thurn) était encore mineur en 1601; il ne montera d'ailleurs jamais à Pairis, ou peut-être une fois (on sait qu'il est venu à Colmar).

L'Ordre de Cîteaux ne baissa pas les bras: en 1620, le nouvel abbé de Lucelle, Jean Hanser (Birr avait été déposé en 1605, pour ne démissionner qu'en 1609 contre une pension pour lui et son fils) - un homme fidèle à la Règle et à la Réforme catholique - demanda l'expectative des prieurés de Pairis, Froidefontaine, Oelenberg. Et, en 1625, le pape Urbain VIII, à la demande de l'empereur Ferdinand II, accorda à l'abbé de Lucelle la jouissance de Pairis et de Froidefontaine pendant dix ans, après la mort des possesseurs d'alors. Cette bulle ne sera jamais exécutée. Mais on voit bien l'insistance de Lucelle.

Si Lucelle n'obtint pas la possession de Pairis, l'abbé Hanser reçut la charge d'en assurer le suivi religieux: il passa un bail avec Mathias della Torre, bail qui stipulait que l'abbé de Lucelle enverrait au moins quatre religieux à Pairis pour assurer la vie religieuse et les aumônes. Six cisterciens de Lucelle s'installèrent à Pairis en 1604 environ (3). Dans une lettre adressée au nonce apostolique, Jean Hanser donna le prix du bail: 1700 florins par an, comprenant l'entretien des six moines. C'est une somme considérable, que Lucelle ne pouvait plus payer en 1604. De plus, résidait à Pairis le père Perminius, présent dès avant l'arrivée des cisterciens, un bénédictin originaire du diocèse de Constance, de Reichenau exactement, et qu'il fallait également entretenir. Hanser demandait l'aide du nonce pour que parte Perminius et pour que le bail soit rediscuté, enfin pour que le pape promette l'expectative de Pairis à Lucelle.

Le bail fut rediscuté en 1613, mais, très vite, les relations se tendirent entre le prieur della Torre et l'abbé Hanser: le 23 février

1622, della Torre, alors à Colmar, écrit à Jean Hanser qu'il n'acceptait plus que la présence de trois religieux à Pairis, en raison de la cherté des vivres et du coût que représentait un quatrième moine.

En réponse, Hanser écrit le 14 mars 1622 à la Régence d'Ensisheim pour qu'elle intervienne et fasse accepter à della Torre la présence de quatre moines; en dessous de ce chiffre, prétendait Hanser, le service divin ne peut plus être assuré convenablement; par ailleurs les ordres du légat apostolique de Lucerne et de l'archiduc Léopold sont que six moines doivent résider à Pairis, ce qui s'est fait depuis 20 ans, même si, eu égard aux difficultés de l'époque, ce chiffre a été réduit à 5 puis 4 moines depuis 2 ou 3 ans.

Le 19 mars 1622, la Régence d'Ensisheim répondit à Mathias della Torre, dans le sens souhaité par Hanser. Mais l'archiduc Léopold autorisa la réduction préconisée par della Torre, par lettre datée du 9 avril. Le 27 avril, la Régence écrit à l'archiduc en lui représentant que la présence de six moines est indispensable: si l'un des six tombe malade, le service divin peut toujours être assuré (4).

L'affrontement de ces deux logiques, l'une économique, l'autre religieuse, aboutit à un blocage: le 2 novembre 1622, Mathias della Torre écrit de Venise à Jean Hanser qu'il veut résilier le bail conclu à Noël 1613 pour une durée de 9 ans et qui arrive donc à échéance; l'abbé doit donc rappeler ses moines et remettre au suffragant de Bâle, procureur du baillieur, l'administration du prieuré. Della Torre justifiait sa décision en déclarant qu'il comptait vivre des revenus que procurent le prieuré (5).

Si tous les épisodes ne nous sont pas connus, nous savons pourtant que les moines de Lucelle restèrent à Pairis et que Mathias della Torre, qui avait dû obtenir une compensation quelconque, résigna, le 16 novembre 1630, son bénéfice en faveur de son frère Raymond, avec l'accord de l'archiduc Léopold V (donné le 2 mars 1630). En janvier 1631, Raymond della Torre fit acte d'allégeance aux Habsbourg et demanda d'être mis en possession de Pairis, mais Léopold V fit traîner l'affaire: le 23 décembre 1631, il écrit à la Régence que Raymond della Torre devait d'abord obtenir l'accord du pape (6).

Derrière ce juridisme manifesté par l'archiduc, y avait-il un souhait de procéder en règle avec l'autorité religieuse, ou de se prémunir contre d'éventuels reproches? C'est possible, Léopold ayant eu maille à partir avec l'évêque de Bâle contre lequel il avait imposé par la force son candidat au prieuré de Saint-Ulrich dans le Sundgau. Par ailleurs, Léopold était un fervent champion de la Réforme catholique: voulait-il obtenir des garanties sur le futur prieur commendataire de Pairis?

En fait, cette résignation entre les frères della Torre n'aboutit pas, car l'invasion suédoise de 1632 désorganisa et déstabilisa complètement le pouvoir habsbourgeois en Alsace. Pairis est attribué par le roi de Suède à un de ses fidèles, le noble Georges Wetzel de Marsilien, en récompense de ses services; peu importe que Wetzel fût protestant: l'argent qu'il pouvait espérer tirer de Pairis n'avait pas de religion.

Les problèmes liés à la commende apparaissent bien sûr dans les difficultés internes de Pairis, mais aussi dans les relations que Pairis entretenait avec les paroisses dont le monastère nommait les curés.

A Turckheim, en 1590-1594, une grave crise religieuse couvait, attisée par la proximité de deux centres protestants: Munster et surtout Colmar. A Turckheim, le curé était nommé par l'abbé de Pairis, mais les paroissiens étaient mécontents du niveau lamentable des sermons et se tournaient vers le protestantisme. En 1594, un accord fut conclu sous les auspices de l'évêque de Bâle. Désormais, l'abbé de Pairis proposerait un candidat à la ville; ce candidat devrait faire un sermon d'essai, en chaire, devant les bourgeois; si cet essai était concluant, il serait nommé curé; sinon, l'abbé devrait proposer un autre prêtre (7). Cette solution assurait certes à la ville impériale de Turckheim d'avoir un curé qui lui convienne, mais c'était une importante diminution de pouvoirs imposée à l'abbé de Pairis qui n'était plus libre de son choix et qui, en outre, se voyait soupçonné de ne pas remplir correctement ses devoirs. Mais, par ce biais, Turckheim a obtenu des curés de grande valeur, notamment Michel Loth, nommé en 1614, et qui extirpa les dernières velléités protestantes de la ville.

A Pairis, la vie économique avait suivi son cours, malgré la décadence spirituelle. En 1590, les comptes (8) font apparaître que travaillaient au monastère: un cordier, un forgeron maréchal-ferrant, un sellier, un serrurier, un voiturier, un chaudronnier, un menuisier, un potier, un vitrier. On entretenait les toitures, on construisit même un nouveau bâtiment (le *Neu Bau*) dont on ne sait pas grand'chose, sinon qu'en 1606 la pluie pénètre par le toit, les gouttières sont défectueuses, et qu'il est inachevé bien que sa construction ait débuté trente ans auparavant, donc vers 1576-1580.

1606: année de deux enquêtes ordonnées par la Régence d'Ensisheim (9) qui nous donnent un tableau général de Pairis. La Régence souhaitait savoir si les offices religieux liés aux fondations étaient correctement assurés, combien de conventuels résidaient à Pairis, et quelles aumônes étaient distribuées. On a là la définition que se faisait la Régence d'une maison religieuse: rôle spirituel (assurer les offices et notamment les offices en mémoire de bienfaiteurs); rôle social également par la distribution d'aumônes.

Le receveur de Pairis, Jean-Jacques Buchmuller, répondit le 24 juin que les toitures des bâtiments à Pairis et des cours à Kayersberg et à Colmar ont grand besoin d'être refaites, et qu'il a fait confectionner 1000 *Schindlen* pour le couvent. Le nouveau bâtiment n'a connu qu'un petit aménagement intérieur, mais l'escalier en colimaçon n'est toujours pas achevé et les gouttières en cuivre laissent pénétrer l'eau dans les murs. Buchmuller précisait qu'il avait eu connaissance d'un rapport établi en 1579 par deux commissaires de la Régence, Jean-Beat Grass et Etienne Mosapp, décrivant les différents bâtiments de Pairis et de ses cours, mais silencieux sur le nouveau bâtiment. En ce qui concerne les religieux, ils sont au nombre de 4, présents à Pairis depuis un an et demi. Les dirigent le docteur Berthis, de Lucelle, et Jean Bauman. Buchmuller leur expédie depuis Kayersberg et Colmar ce dont ils ont besoin pour leur entretien; Berthis reçoit 50 florins par an pour son

traitement et son habit. Les offices sont dits selon les coutumes en vigueur à Lucelle; en semaine, vu le petit nombre de moines, les offices sont lus, chantés uniquement les jours de fête et les dimanche. Les aumônes sont bien distribuées. Quant à savoir si elles correspondent à des fondations, Buchmuller l'ignorait: "les papiers et les titres de fondation ont dû brûler"...

Le second rapport, écrit deux semaines après celui de Buchmuller, par Mathieu Müntz, greffier de Bergheim (5 juillet 1606), livre les mêmes conclusions. Müntz précisait que la doctrine des moines est suffisante, qu'ils sont calmes et ordonnés en tout, et que les aumônes sont faites les lundi et jeudi.

A la veille de la guerre de Trente ans, c'est donc une situation correcte sur les plans spirituel et matériel que connaît Pairis, Pairis qui reste une maison religieuse digne de ce nom, malgré les menaces, et toujours dévolue à l'ordre cistercien. Au même moment, l'archiduc Léopold remet aux Jésuites d'autres maisons religieuses qui avaient connu la même déconfiture que Pairis: Saint-Ulrich, Saint-Morand, Oelenberg, Froidefontaine, Sainte-Foy de Sélestat, Saint-Valentin de Rouffach... Mais l'atout de Pairis, dans sa médiocrité, était de dépendre de l'abbaye de Lucelle, un bastion catholique restauré par l'abbé Hanser et son successeur Laurent Lorillard.

A partir de 1632, Pairis est occupé par un protestant, Georges Wetzel de Marsilien, qui s'intéressait essentiellement aux revenus du couvent. Or, dans la ruine générale des monastères (l'évêque de Bâle écrit qu'ils sont tous brûlés), Lucelle subsistait, petitement certes, par une communauté réduite à moins de 10 moines réfugiés à Loewenburg. Jean Hanser était mort dès 1625, et lui avait succédé Laurent Lorillard, lui-même décédé en 1648. Sous son abbatiat, en 1630, Lucelle prit en charge l'abbaye de Maulbronn, l'ancienne tutrice de Pairis. Maulbronn avait été sécularisée en 1570 par le duc de Wurtemberg, passé au protestantisme, et ses moines s'étaient dispersés. En 1629, l'empereur Ferdinand II, alors victorieux dans le conflit politico-religieux qui enflamma l'Allemagne pendant trente ans, promulga l'édit de restitution, qui obligeait les protestants propriétaires de maisons religieuses sécularisées à les rendre à leur Ordre d'origine. C'est ce qui se passa pour Maulbronn, où fut élu comme abbé en 1642 l'ancien bras droit de l'abbé de Lucelle: Bernardin Buchinger. Mais en 1648, de par les traités de Westphalie, l'abbaye fut rendue au duc de Wurtemberg: Buchinger et ses moines quitterent Maulbronn en 1649 et s'installèrent dans un établissement cistercien alors disponible car vide: Pairis.

Mais cela n'était possible que parce que Pairis avait été reconquise par Lucelle. Voici les épisodes de cette reconquête (10): le 15 mars 1643, le roi de France accorda, sur sa demande, Pairis à Frère François Hugues, religieux de Lucelle. Les lettres royales affirmaient que Pairis était passé d'entre les mains de Georges Wetzel à celles de Jean, son fils, puis à Jonas Walch, prévôt de Colmar, "sans qu'il s'y trouve à présent aucun religieux". Hugues promettait de rétablir la vie religieuse. Mais la volonté du roi se heurta à quelques

obstacles: Jonas Walch n'était pas en possession de Pairis, mais bien la veuve et le fils de Georges de Wetzel de Marsilien. Face à cette réalité, le roi dut confirmer par de nouvelles lettres, le 10 septembre 1643, sa libéralité en faveur du frère François. Le même jour, il donna ordre au comte d'Erlach, gouverneur en Alsace, d'aider le frère François à prendre possession de Pairis. Qui était ce François Hugues ? un personnage bien placé, car confesseur des dames Bernardines (rattachées à Cîteaux) à St-Antoine-des-Champs à Paris.

Mais Buchinger se défendit: en tant qu'abbé de Maulbronn, il avait la responsabilité de Pairis. Et le 26 juillet 1644, l'abbé de Salem, vicaire général de l'Ordre pour l'Allemagne du Sud, adressa une notification solennelle à François Hugues, le sommant de restituer Pairis à Buchinger, au nom de la sainte obéissance et pour que cesse ce scandale de zizanie. Hugues est ipso facto excommunié jusqu'à soumission. Il obtempéra, peut-être appuyé en cela par le gouvernement royal qui avait pu voir que Buchinger ne s'opposerait pas à sa politique en Alsace. En 1649, l'"affaire Hugues" est définitivement réglée: à cette date, le roi et l'abbé général de Cîteaux remettaient à sa demande Pairis sous l'autorité de Lucelle, permettant ainsi à Buchinger et à ses moines obligés de quitter Maulbronn, de s'installer à Pairis.

Voilà donc Buchinger de plein droit abbé de Maulbronn (1642), Pairis (1649) et Lucelle (1654), trois maisons qu'il gouverna en commun jusqu'en 1656. A noter que - en fait - Maulbronn n'existait plus. Mais le titre abbatial subsista, joint à la fois à celui de Pairis et à celui de Lucelle.

Bernardin Buchinger est certainement le cistercien le plus célèbre d'Alsace. Christian (c'est là son prénom de baptême) était né le 22 janvier 1601 à Kientzheim dans une famille de notables. De 1613 à 1616, il fréquenta l'école de la ville. Mais en 1616, jusqu'en 1618, nous le trouvons à Pairis puis, de 1618 à 1623, élève chez les Jésuites d'Ensisheim. La Compagnie de Jésus constituait alors le corps enseignant de pointe dans la politique de Réforme catholique et la lutte contre le protestantisme. On les voit à Molsheim, Ensisheim, Fribourg, Porrentruy. Un jeune homme souhaitant s'instruire dans la foi catholique et se consacrer aux études théologiques ne pouvait pas ne pas suivre leur enseignement. Le 19 janvier 1623, Christian Buchinger devient frère Bernardin, profès de l'abbaye de Lucelle. Il fut ordonné prêtre en 1630. Sujet brillant, il se vit confier diverses fonctions à Lucelle et devint abbé de Maulbronn en 1642.

Buchinger était une personnalité importante de l'Ordre cistercien: il visitait les autres maisons, présidait aux bénédictions abbatiales, avait le droit d'absoudre les hérétiques et de lire les livres hérétiques (sauf ceux de Machiavel, Molinaeus, et les livres d'astrologie). De plus, à partir de 1654, il gouvernait Lucelle et ses prieurés: St-Apollinaire, Blotzheim, Lutterbach, Pairis. Il y fit rédiger des inventaires d'archives et le fameux nécrologe, document très important dans la vie liturgique des cisterciens, puisqu'il donne la liste des services à célébrer en mémoire de bienfaiteurs de l'abbaye.

On pourrait même dire qu'il avait des vues expansionnistes: avec l'aval du chanoine du Lys, Buchinger tenta de fonder un nouveau prieuré aux Trois-Epis. En fait, cette présence cistercienne se limita à quelques mois, car, en 1655-1656, l'abbé du Lys, personnage au caractère versatile, préféra s'entendre avec les Antonins d'Issenheim.

Mais l'union de Pairis et de Lucelle prit fin en 1656 (11). Le 4 janvier 1656, le roi de France avait signé un brevet attribuant Pairis à Olivier de Foulogne, et mettant ainsi Buchinger et ses moines devant le fait accompli. Le 26 février 1656, Foulogne fut élu officiellement abbé, élection qui respectait les formes mais qui, en fait, marqua la soumission de Lucelle et de son abbé au pouvoir royal.

L'acte de renonciation de Buchinger à Pairis indiquait que ce dernier avait été élu le 26 novembre abbé de Lucelle; mais la distance et les coûts font qu'il y a danger de prolonger cette situation; de plus, en l'absence d'un abbé résidant, Pairis risque de tomber entre des mains étrangères à l'ordre de Cîteaux. Voilà donc pour les raisons officielles. Le 26 février 1656, un samedi, on procéda à l'élection à l'église, la salle capitulaire faisant défaut (sans doute en ruines ou impraticable (*Defectu loci capitularis*)). Etaient témoins les curés de Lapoutroie et Orbey. Quatre conventuels de Pairis pouvaient délibérer: Dom Bernard Maffre, prieur; le Père Benoît (*auricularus*); les frères Léon Franck et Bernard Bielman. Deux frères de Lucelle siégeaient également dans le chœur. Les votants préférèrent renoncer à leur droit et s'en remettre à la *via compromissaria*, c'est-à-dire à une discussion portant sur un nom proposé. Le résultat fut sans surprise: le choix se porta sur Olivier de Foulogne d'Anctoville, bachelier en théologie, secrétaire de l'abbé général de Cîteaux, aussitôt accepté et proclamé abbé. Les cloches sonnèrent, on chanta le *te Deum* pendant qu'il s'assit sur le trône abbatial; puis il fut mis en possession de l'abbaye. Le 1er mai, l'abbé général donna sa confirmation (12).

Voilà donc Pairis à nouveau abbaye à part entière. Certes en mauvais état: le procès-verbal de l'élection de Foulogne le disait bien: la salle capitulaire elle-même tombait en ruines. Les années à venir furent donc celles de la reconstruction, reconstruction parachevée par l'acquisition, en 1700, d'une dignité qui consacra l'union de Pairis avec le pouvoir royal en Alsace. Le 4 novembre 1700, l'abbé de Pairis acquit de l'abbé de Murbach un office de chevalier d'honneur au Conseil souverain d'Alsace siégeant à Colmar (13). En 1657, le Conseil souverain avait été créé avec, à sa tête, un président assisté d'un gentilhomme et d'un abbé. A ces postes furent nommés un noble d'Andlau et l'abbé de Lucelle; ils portaient le titre de conseillers d'honneur. En 1694 et 1695, furent créés un office de conseiller chevalier d'honneur d'épée et un office de conseiller chevalier d'honneur d'église. En 1709, en plus de ces quatre conseillers d'honneur, le roi institua deux offices supplémentaires de conseillers d'honneur d'épée.

Cette acquisition de 1700 consacrait la grandeur retrouvée de Pairis, mais surtout ses liens privilégiés avec le Conseil souverain d'Alsace et la Couronne de France: tous les abbés, de 1656 à 1790 sont d'origine

française, sauf le dernier, Dom Bourste, encore qu'il fût issu d'une famille de robins colmariens. La liste des conventuels en 1755 donne le même sentiment (14):

Mathieu Tribout, né à Saint-Louis-Ville de Paille le 14 décembre 1682; bachelier en théologie de l'université de Toulouse; abbé élu le 12 juin 1736; vint de l'abbaye de Beaubec.

Michel Dickelman, né à Colmar le 17 octobre 1697, profès en 1719; prieur.

Joseph Emporte, né à Belfort le 18 mars 1687; originaire d'une famille d'administrateurs royaux; un neveu était bailli à Roppe et La Chapelle.

François Joseph Schielé, né à Ammerschwihr le 25 mars 1695; prêtre en 1723; cellerier en 1738.

Jacques Gay, né à Luxeuil le 18 juillet 1716, profès en 1736; sous-prieur.

François Antoine Joseph Muran, né à Colmar le 5 mars 1718; profès en 1738.

Florent François Xavier Bourste, né à Colmar le 3 novembre 1723; profès en 1743; originaire d'une famille de membres du Conseil souverain.

Jean-Jacques Richert, né à Colmar le 1er février 1723; profès en 1743; également d'une famille très liée au Conseil souverain.

Jacques Bernardin Drouineau, né à Colmar le 26 juillet 1720; profès en 1743; d'une origine identique aux deux précédents.

Antoine Delort, né à Colmar le 26 mars 1732; profès en 1753; sa famille comptait un bailli, un procureur, un greffier au Conseil souverain.

François Joseph Windholtz, né à Colmar, novice le 9 juin 1753.

Jean Michel Barthelmé, convers, né à Ammerschwihr le 29 septembre 1706, ayant prononcé ses vœux en 1736.

Ces liens personnels étaient doublés par des liens institutionnels: les offices de bailli, greffier, prévôt... relatifs à l'administration temporelle de Pairis sont, au XVIIIe siècle, conférés à des personnes également membres de la basoche ou du Conseil souverain (15).

L'abbaye, monastère vivant d'un idéal cénobite, n'en était pas moins rattachée au monde par ses cours de Colmar, de Widensolen, de Kaysersberg. Un autre aspect est remarquablement bien décrit dans les mémoires du Général Delort, neveu de l'abbé (16).

Les comptes de l'abbaye n'apprennent pas grand'chose sur la vie conventuelle, les receveurs se contentant de noter les sommes globales qu'ils remettent à l'abbé, duquel nous n'avons pas conservé les comptes. Cependant, on peut noter les dépenses suivantes, réglées par les receveurs (17):

1746: 278 lt. 11 s. pour 10 petites pièces de canon de cuivre jaune envoyées à l'abbaye (il ne s'agit sans doute pas de canons destinés à la défense, mais plutôt de canons que l'on tirait à l'occasion de fêtes: intronisation de l'abbé, Fête-Dieu...).

1747: 712 lt. pour la crosse de l'abbé.

En ce qui concerne les bâtiments, nous savons par Grandidier, dans ses *Vues Pittoresques*, que l'abbé Jacques Tribolet, élu en 1726, fit reconstruire l'abbaye en 6 ans; son successeur, élu en 1736, Mathieu Tribout, rebâtit l'église qui est consacrée après l'incendie de 1753, en 1760. On relève des traces de ces reconstructions dans les comptes: en novembre 1724, l'abbé Claude de Bauquemare atteste que Laurent Toniet, maçon originaire du duché de Milan (*ex pago Bussiolet in valle Coesia*) a travaillé plusieurs années à Pairis.

Le 10 décembre 1725, une semblable attestation est délivrée en faveur de Barthélémy et Jean-Pierre Toniet. Ce sont des maîtres-maçons venus de l'arc alpin, pour reprendre l'expression de Louis Abel, qui travaillent pour Pairis et, sans doute, "baroquisent" l'abbaye, comme ce qui se passe au même moment à Ebersmunster ou à Oelenberg. Ces travaux trouvent leur point d'orgue dans la décoration de l'église, qui reçoit en 1752 un nouveau maître-autel, doré par les soins de Franz Höltzle, doreur et marbrier natif d'Ottobayern en Souabe (18).

Pairis connaît donc un net renouveau, renouveau signalé tout au long du compte-rendu de la visite effectuée en 1735 par Lazare Languet, abbé de Morimond, qui inspecte Pairis (19):

Nous, frère Lazare Languet, abbé de Morimond, docteur de Sorbonne, premier Père de l'Ordre de Cisteaux, seul supérieur majeur et immédiat des insignes ordres de chevaleries de Calatrava, d'Alcantara, d'Avis, de Montese et de Christ, Père immédiat de l'abbaye de Pairis, etc.

Etant arrivé en l'abbaye susdite de Pairis dudit ordre au diocèse de Basle pour y faire notre visite régulière, y avons trouvé la communauté composée de sept religieux de choeur, deux novices pour le choeur et un novice convers sous la sage conduite de notre très révérend coabbé Dom Jacques Tribolet, abbé dudit Pairis, docteur de Sorbonne, de tous lesquels ayant été honorablement reçu avons visité et adoré le Saint-Sacrement et après avoir donné la bénédiction au peuple, avons visité la sacristie et toute la maison, que nous avons trouvé bâtie entièrement à neuf avec toute la régularité, propreté et bienséance convenable, ce que nous n'avons pu nous empêcher d'admirer, comme en si peu de tems avec des revenus si modiques le très révérend abbé auroit pu parvenir au rétablissement d'une maison qui a tant souffert par les incursions des hérétiques et les guerres continuelles.

Ayant ensuite entendu le très révérend abbé et tous les religieux et novices en scrutin, nous avons exhorté lesdits religieux à persévérer dans l'observance de la Règle suivant la disposition du Bref d'Alexandre sept, gardant surtout la charité entre eux sans quoy, comme dit l'Apostre, le reste n'est rien. Et afin que personne ne s'écarte de son devoir à ce sujet, nous avons ordonné que les prières du Pretiosa se feroient tous les jours au chapitre ou les sermons se feroient les veilles des festes, les proclamations et accusations les vendredy et les autres jours les instructions et repréhensions qui seront nécessaires avec unction et charité. Les fautes qui se commettront contre la charité seront punies avec plus de sévérité qu'aucune autre.

Les nécessités seront données sans retard aux religieux qui de leurs coté n'importuneront point les officiers par des demandes importunes de choses superflues, mais se contenteront du nécessaire, se souvenant de la pauvreté évangélique qu'ils ont professée. Les officiers ne feront rien sans l'ordre du très révérend abbé.

L'on priera Dieu pour le pape, pour tous les prélats de l'Eglise, notamment pour le révérendissime abbé de Cisteaux notre général, pour le roy, la maison royale, pour tout le peuple chrétien et singulièrement pour nous. La présente sera lue au chapitre tous les vendredis des quatre tems. Donné et publié ce onze juillet de l'année mil sept cent trente cinq, sous le scel de nos armes, notre seing manuel et celui de notre secrétaire.

*F. L. abbé de Morimond
Fr. André secrétaire.*

Complétons ce tableau par la description du personnel: les pères ne travaillent pas, ils se consacrent à la prière et à l'étude. Les convers, quant à eux, sont là pour assurer la marche matérielle de l'abbaye. Mais, comme cela apparaît plus haut, il n'y a guère qu'un ou deux convers à Pairis. L'abbaye emploie donc des domestiques, dont un document de 1765 donne la liste (20). L'abbé de Pairis supplie alors l'Intendant d'Alsace d'exempter les employés de l'abbaye du service de la Milice (sorte de service militaire effectué par tirage au sort).

[...] Laditte abbaye se trouvant scituée dans le fond d'une vallée, séparée de toute ville et village, elle a toujours eü dans son enceinte les gens nécessaires pour la subsistance des religieux qui la composent, et elle n'en a pas un plus grand nombre actuellement que du passé, la plus part mesme sont à son service depuis plusieurs années...
Toute la domestication de l'abbaye consiste en neuf personnes, dont cinq, sur la vérification qui en a esté faite, se sont trouvés n'avoir pas la taille requise pour le service de la Milice. Ces cinq particuliers sont:

1° Michel George, natif de Mandras en Lorraine, valet de chambre de l'abbé depuis le 10 octobre 1756.

2° Claude Voisin, de Nancy, jardinier de l'abbaye depuis le mois de septembre 1760.

3° Antoine Bernard, de Sigolsheim, cuisinier de la communauté depuis la St-George 1762.

4° Nicolas Colnat, de Mandras en Lorraine, cocher depuis douze ans.

5° Nicolas Jacquart, de La Poutroye, palfirenier depuis la St-Jean 1763.

Les quatre autres, les seuls qui se soyent trouvés avoir la taille requise, sont gens absolument nécessaires au service de l'abbaye tant pour le service de l'église que pour celui de la maison. L'abbaye a toujours eü un organiste pour toucher les orgues pendant le service divin, le dernier ayant quitté à Noël dernier. Il a esté remplacé dans le mesme temps par Jean-Pierre Falcinella, de Kaysersberg, qui hors le temps des offices est employé au service des étrangers qui viennent à l'abbaye, il n'y a constamment rien de trop.

Comme l'abbaye est isolée, elle a nécessairement une boulangerie, qui a esté construite avec la maison et qui occupe continuellement un boulanger, tant pour le pain des religieux et des étrangers que pour

celui des domestiques et des pauvres qui se rassemblent de tout le Val d'Orbey pour y chercher leur pain quotidien. Ce boulanger unique s'appelle Clément Leguin, de Kaysersberg, qui est au service de l'abbaye depuis Noël 1760.

Outre cela, l'abbaye a un seul domestique pour le service du réfectoire et de toute la communauté. C'est Jean-François Fleurant, de Mandras en Lorraine, qui est aux gages de l'abbaye depuis la St-George 1761.

Comme la construction de l'église est récente et que l'on y fait faire successivement les ouvrages nécessaires dans l'intérieur, l'on a commencé il y a une couple d'années à travailler à deux autels collatéraux par économie, à l'effect de quoy l'on a pris à gages un menuisier suisse natif de Pfaffenach dans le canton de Lucerne, qui s'appelle Jacques Hänger. Ce particulier est employé depuis le mois de novembre 1763 à exécuter le plan desdits autels, qu'on luy a fourny, et qui, eü égard à son origine, n'est point dans le cas de tirer la milice [...].

Qu'en est-il de la bibliothèque, reflet de la vie intellectuelle et religieuse de Pairis ? L'époque glorieuse du scriptorium est révolue depuis longtemps. La bibliothèque conserve encore quelques manuscrits, rescapés des destructions passées, mais s'enrichit de livres imprimés: en 1712, le bibliothécaire reçoit un paquet d'ouvrages et le vérifie en reprenant la liste et en classant par thème (21). On ne s'étonnera pas d'y trouver une grande majorité de livres à sujet religieux; mais l'esprit moderne est présent, avec le *Journal de Trévoux*, l'organe des Jésuites.

Le catalogue de la bibliothèque dressé vers 1740 (22) donne la même image d'une collection très fortement religieuse. Sur 133 titres, on compte 129 relevant de la théologie, du droit canon, de la morale, de la liturgie. Pour le reste, on relève l'*Introduction à l'esprit* (des lois de Montesquieu ?), le *fasciculus temporum omnes antiquorum cronicas complectens*, ouvrage d'histoire, un *Campani opera*, et des *Questiones perutiles super totam physicam*, ouvrage de vulgarisation scientifique.

Tous ces ouvrages sont lus, médités, utilisés, comme en témoigne la liste des livres rendus par Dom Gabriel (à une date inconnue):

un dictionnaire
un synonyme
une Bible
la Théologie de Juvenin en 7 tomes
Morale chrétienne en 8 tomes
Les opuscules de saint Augustin en un tome
Grenade en 4 tomes
Avis et réflexions sur les devoirs monastiques en deux tomes
Histoire des ordres de chevalerie en 1 tome
Entretien des sciences en un tome
un Concile de Trente
Catechismus ad ordinandos
Imitation de Jesus-Christ avec la Règle de saint Benoist.
Indiculus universalis
Nouveau Testament
le Feaux moine en un tome
les Colloques du Calvaire en un tome

Traité de la civilité en 1 tome
Salvien: de la Providence en 1 tome
Pomarium latinitatis en 1 tome
Justin 1 tome
Retraite de dix jours en 1 tome
Meditationes sancti Augustini.

A travers cette liste, on devine la vie religieuse d'un prélat, attentif à l'étude des choses sacrées. Cette vie tournée vers l'Au-delà, mais tout de même ancrée en ce bas monde (23) est décrite par l'abbé Grandidier dans les *Vues pittoresques*, parues en 1786:

Un incendie qui s'éleva le 26 janvier 1753, consuma tous les bâtimens et tous les meubles de l'ancienne maison abbatiale, avec la moitié de la nouvelle. L'abbé Tribout s'occupa à réparer ces dommages jusqu'à sa mort arrivée le 16 janvier 1759. François-Xavier Bourste, natif de Colmar, fut ensuite élu unanimement le 17 mars. Il fit consacrer l'église le 15 juin 1760 par Guillaume-Joseph de Rinck, évêque de Basle, décora le maître-autel d'un couronnement, fit construire quatre nouveaux autels dans la nef, orna la salle à manger de belles peintures et fournit de nouveaux ameublemens les appartemens des hôtes. Bienfaiteur de sa maison, ce digne prélat est encore plus l'ami de ses religieux, au milieu desquels il vit comme un père tendre, ne cherchant qu'à entretenir dans sa maison la régularité, la paix et l'union. Il a trouvé le moyen d'acquitter les anciennes dettes de l'abbaye; et celle-ci, sans être riche, jouit d'une heureuse médiocrité, qui la met à même d'exercer l'hospitalité la plus attentive et la plus agréable.

---:---:---

NOTES

- 1 - ADHR H Pairis 1/5.
- 2 - 1 C 3934.
- 3 - 1 C 4077.
- 4 - Toute cette correspondance est en 1 C 4284.
- 5 - 1 C 4285.
- 6 - 1 C 4286.
- 7 - Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, 19b/9.
- 8 - 1 C 3934.
- 9 - 1 C 4283.
- 10 - H Pairis 1.
- 11 - H Lucelle 1/11.
- 12 - Soit dit en passant que Foulogne reçoit le 1er octobre 1656 le gouvernement du monastère de la Courdieu.
- 13 - H Pairis 1.
- 14 - H Pairis 1/3: liste du vestiaire.
- 15 - Ces liens ont été mis en évidence par Monsieur Claude Muller pour la seconde partie du XVIIIe siècle, dans son étude détaillée sur l'abbaye de Pairis dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, étude parue dans l'Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar en 1990. Les relations entre Pairis et les rbins colmariens trouvent leurs origines au moins une à deux générations avant 1750. La présente étude a été rédigée dans l'attente de la parution de l'article très riche de M. Claude Muller: *l'abbaye de Pairis dans la première moitié du XVIIIème siècle*, toujours dans l'Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar, t. XL, 1994, p. 77-96, article auquel je renvoie pour le XVIIIème s.
- 16 - Mémoires publiées en 1984 dans l'Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar par l'éminent archiviste de la ville, Jean-Marie Schmitt.
- 17 - H Pairis 26.
- 18 - H Pairis 3/5 bis.
- 19 - H Pairis 1.
- 20, 21, 22 - H Pairis 28
- 23 - Sans être riche, Pairis dispose de revenus suffisants: en 1742, l'abbaye perçoit en argent ou en sommes équivalentes, après déduction des charges: 3370 lt. en argent
 - 2616 lt en froment
 - 3241 lt 5 s. en seigle
 - 1739 lt. 6 s. 8 d. en orge
 - 366 lt. 3 s. en avoine
 - 1110 lt. en vin
 soit: 14080 lt. 8 sous.
 dont il faut déduire 4524 lt 13 sous 8 deniers de charges (pensions, gages, frais de culture et contrecens). Reste donc un total de 9555 lt. 14 sous 4 deniers (H Pairis 24). A titre de comparaison, la reconstruction du château de Heidwiller a coûté à la même époque près de 16000 lt., la rénovation de la chapelle Saint-Gilles de Wintzenheim 1500 lt.

FRELAND

LA FONDERIE ET LE CHEMIN DES MULETIERS AU XVIème SIECLE

Guy GUERIN

Au XVI^e siècle le village de Fréland formait une paroisse, à l'ombre de l'église dédiée à Notre Dame, dans laquelle existait une cour domaniale administrée par les Pfaff, famille noble, vassale des Ribeaupierre.

La population, s'élevant à quelques centaines d'âmes, se groupait au creux de la vallée sur les berges de la rivière de l'Ure. Elle s'adonnait à l'artisanat, à la culture des champs et prairies. Les forêts couvrant les monts environnants étaient fort riches. Sapins, épicéas, pins, mêlés aux hêtres, chênes, érables...formaient des peuplements homogènes, denses et sauvages. L'accès en était difficile ne permettant pas une exploitation rationnelle.

Ces vastes territoires, coupés de vallées encaissées, arrosées de nombreuses sources aux eaux abondantes, dévalant en torrents tumultueux, coupés de vastes pierriers abrupts, possédaient une flore et une faune extraordinairement florissantes. Aussi formaient-ils un prodigieux terrain de chasse et de pêche, au service des seigneurs. Loups, cerfs, chevreuils, sangliers, lièvres, s'y côtoyaient alors que les délicieuses truites bondissaient dans l'eau écumeuse des torrents

Par delà la montagne, sur le flanc opposé du mont Brézouard, s'étendait la vallée de Sainte-Marie : pays de richesses renommées et fort peuplé. Il y régnait une animation permanente, contrastant avec le calme serein de notre contrée paysanne vivant de ses cultures alors d'un bon rapport. Car des mineurs creusaient péniblement, à la force de leur bras, de longues et profondes galeries, sillonnant le rude sous-sol granitique des côteaux à la recherche du précieux minerai d'argent.

Ce minerai brut devait subir une laborieuse préparation : lavage, décantage, broyage avant d'être fondu dans de rustiques hauts fourneaux. Des équipes de bûcherons et charbonniers oeuvraient sans relâche, au long des années, abattant, ébranchant, puis élaborant le charbon de bois nécessaire à l'alimentation des dévorants foyers.

Or il advint que les forêts du Val, malgré leur richesse et leur ampleur s'épuisèrent, se tarirent, obligeant le transfert de l'industrie. Un site nouveau devait être choisi, convenablement approvisionné en bois, facile d'accès et favorable à l'établissement d'une fonderie.

*

C'est en l'année 1541 que les seigneurs de Ribeaupierre, co-propriétaires des mines d'argent, décidèrent d'implanter les hauts fourneaux sur le territoire de la paroisse de Fréland. Le lieu en fut fort judicieusement choisi. Car en cet endroit, à l'altitude de 600 mètres, au pied des monts recelant une immense possibilité forestière, convergeaient les principales vallées, y drainant leurs bois et leurs eaux intarissables.

En ces temps lointains, de rares chemins desservaient la forêt. Ils dévalaient au plus court vers le village, tel celui du Schwartz,

crissant parfois sur les roches nues, ou ceux de la Moyenne-Goutte et Voizy, sans chaussée, côtoyant alors le lit des torrents. La fonderie nouvelle avait l'énorme avantage de se trouver à l'issue de ces voies de vidange.

L'enclave retenue, située à deux kilomètres de l'agglomération frélandaise, présentant un replat étroit, tout en longueur, traversé par le torrent de Voizy, était propice à l'établissement de la colonie, familles des employés de l'entreprise. Entourée de forêts, elle porte aujourd'hui encore le nom de "la Fonderie".

Les hauts fourneaux furent implantés, appuyés à la base de la pente ensoleillée. Les bûcherons se mirent à la tâche. Les charbonniers édifièrent leurs meules. Et c'est alors que la forêt silencieuse s'anima, retentit du chant strident des scies, des coups précipités de la cognée, des cris, des appels et des rires des enfants. L'immense voûte verdoyante se coiffa de la fumée bleue des meules à charbon. Toute une vie nouvelle, bruyante, perturbant, affolant les hôtes des bois, si tranquilles dans leur solitude millénaire.

Cependant le problème majeur consistait à transporter le minerai élaboré par delà le faite de la montagne et à vaincre les multiples difficultés qu'offraient les hauteurs : pénible ascension côté Sainte-Marie, brutale descente vers la fonderie. Après bien des études et tâtonnements, une piste fut tracée et aménagée dans ce terrain accidenté et rocailleux. Les mules, animaux rustiques aux pieds fermes et sûrs, furent adoptées pour véhiculer les lourdes charges de minerai. Le chemin des muletiers était né. Il devait être de service constant, praticable en toutes saisons, par les plus rudes intempéries hivernales, les neiges et les glaces de longue durée à cette époque.

C'est pourquoi délaissant la profonde entaille de Voizy, au parcours certes plus court mais encombré de neige pendant de longs mois, la piste pénétrait sagement dans les taillis de chêne, avant de s'élancer vers la haute montagne. Très bien conçue, elle apportait le minerai à la hauteur des hauts fourneaux. Il est certain que l'on ne ferait pas mieux de nos jours.

Mais il reste bien difficile, sinon impossible, après tant d'années, de siècles, d'établir un tracé exact de cette voie, serpentant dans les forêts vers les hauteurs. Le sol de la montagne, instable, particulièrement mouvant sur les pentes, a subi d'innombrables mutations, éboulements naturels ou accidentels, travaux forestiers, exploitations, débardages, reboisements, construction de chemins, faits de guerre dénaturant le relief et tant d'autres. Aussi n'en trouvons-nous que quelques embryons, visibles à proximité de la fonderie, sous les taillis au sol moins bouleversé et plus ferme.

Toutefois il est permis de supposer le tracé initial en suivant la contexture du relief, en recherchant la facilité d'atteindre les reliefs et la brièveté du parcours. Il pourrait s'établir par les Bas-Prés contournés ou traversés, puis rejoignant le chemin des Soldats pour accéder au sommet des monts entre le Petit-Brézouard et le Réeberg à l'altitude de 1050 mètres et descendre côté Sainte-Marie vers les mines en contrebas.

Il peut être également admis que la piste muletière par les taillis, envahis à présent par les résineux, le Grand Tournant en suivant le Vert-Bois et le chemin des Saules, gagnait le territoire de Sainte-Marie à plus grande altitude. Ce tracé est cependant moins probable car plus long et enclin à un enneigement plus tenace. Le choix est difficile mais ne met nullement en doute la réelle existence de cette voie.

Combien de temps dura cette épique période de l'histoire frélandaise qui, à part de larges ponctions effectuées dans son patrimoine forestier, ne laissa que très peu de bienfaits ou avantages. Dix ? Vingt ans ? ou plus ? Nous ne pouvons le dire.

A présent toutes traces de cette industrie sont disparues, effacées, si ce n'est les quelques embryons du chemin muletier. Ce qui peut apporter le doute sur l'existence réelle de notre fonderie d'argent. Car il est à croire, en effet, que tout se soit ligué pour abolir les preuves authentiques de cette passagère aventure. Aussi voyons-en les causes.

Les peuplements forestiers des cantons Barlin, Brézouard et Moyenne-Goutte ne disposaient alors que de vagues chemins de vidange. A la fin du siècle dernier afin de pallier cette situation néfaste à l'exploitation des bois, un chemin carrossable fut construit, un pont de pierres jeté sur le torrent au bas de l'enclave de la fonderie. L'emplacement des hauts fourneaux sacrifié disparut, démantelé, nivelé, faisant place à une large chaussée, soutenue par un muret de pierres. Sur le versant vis-à-vis, le mont Vert-Bois et les annexes Voirimont et Grandmont souffraient de lacunes semblables. Ils empruntaient les rudimentaires chemins de la Goutte, des Traîneaux et de la Descendue. Au même moment un confortable chemin à pente constante, desservant ces lieux, vint se greffer sur le précédent, à la fonderie, anéantissant l'arrivée de la piste muletière aux hauts fourneaux.



Trois morceaux de scories, spécimens de ces nombreux autres résidus solides de la fusion des minerais trouvés sur le site et dans l'Ure

(photo Henri Baradel)

Le désastre était complet, les derniers vestiges disparus. Adieu fonderie ! Plus rien ne plaide en sa faveur, pour la certitude de son existence.

Si, pourtant ! Car fort heureusement l'esprit des hauts fourneaux, ayant dévoré si allègrement tant et tant de nos chers arbres, avait prévu ce cataclysme, oeuvre insensé des hommes, en imprégnant des indices et des preuves irréfutables. Il en avait à jamais marqué l'endroit de témoignages ineffaçables et intangibles.

Des milliers de tonnes de scories, résidus impérissables du minerai détruit, enfouies dans le sol ou entraînées au loin par les eaux du torrent voisin, attestent de la véracité des faits relatifs à la fonderie. Ces sortes de pierres noires ou irisées, de forte densité, sont depuis des siècles demeurées aussi jeunes, belles et lissés, insensibles aux attaques du temps. On peut les découvrir dans le lit de l'Ure mêlées aux sables arrachés à la montagne ou coincées entre les blocs de granit moussu. Il en est de toutes tailles, plates bien que les plus jolies de forme aient été recherchées afin de border les tombes de notre cimetière. Des spécimens sont déposés au musée de la Maison welche à Fréland.

Il y a bien des années, lors des travaux de repeuplement sur les pentes du Brézouard se trouvaient des surfaces planes, aménagées de main d'homme. Leur sol, couvert d'une épaisse couche de cendres dans laquelle brillaient de petits morceaux de charbon de bois ne permettait pas d'y placer un plant sans apport de terre neutre. Nul doute que ces endroits étaient l'emplacement d'anciennes meules de charbon de l'époque de la fonderie.

*

La fonderie d'argent a apporté une part d'histoire au Pays welche. Le glorieux Val d'Argent fut contraint de puiser dans notre patrimoine forestier afin de poursuivre l'élaboration de son précieux métal.

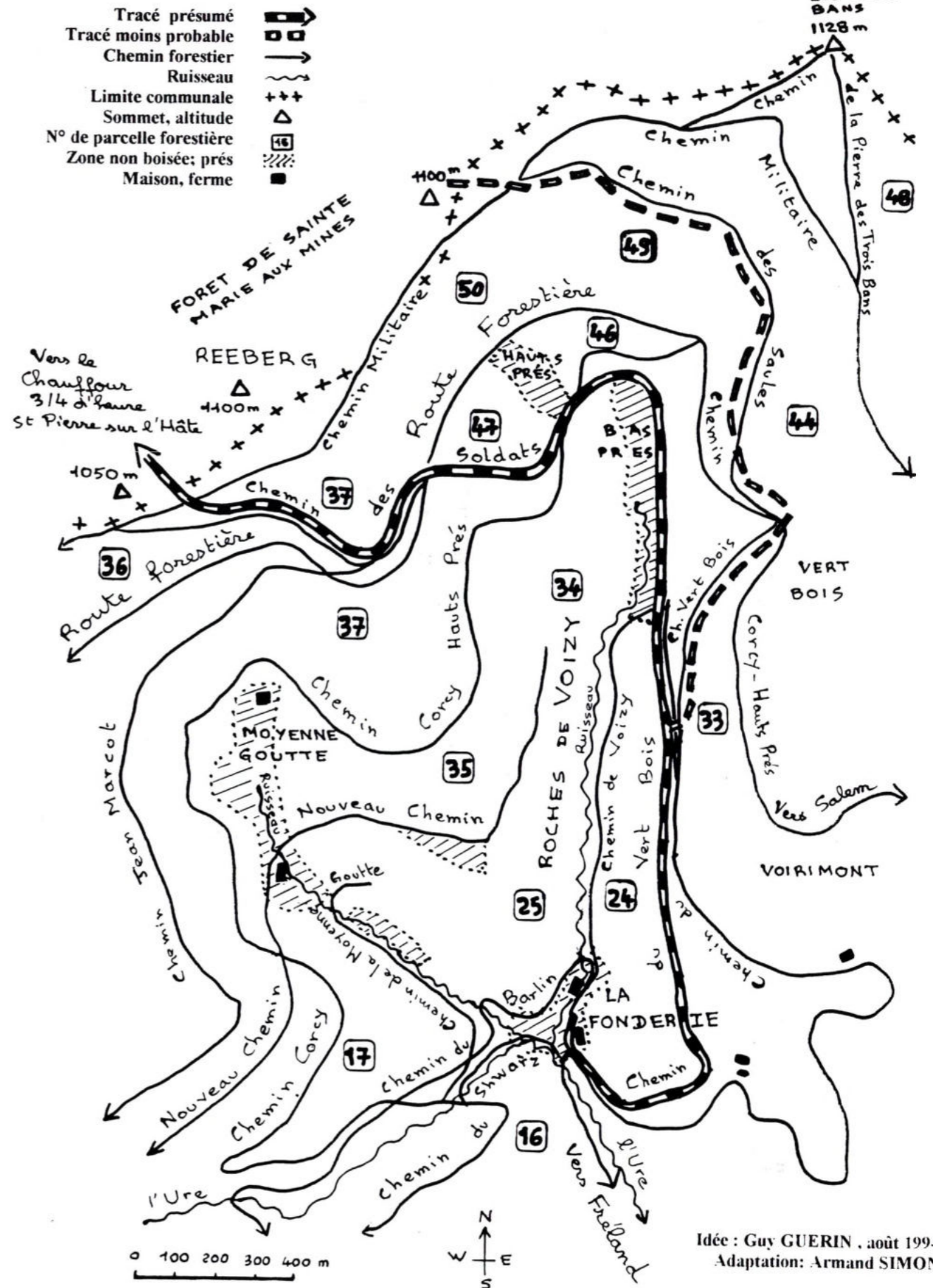
Quatre siècles et demi nous en séparent. Mais il est bon de l'évoquer encore pour faire connaître et ne pas oublier. Et pour ceux qui aiment se souvenir, les mânes de ces pionniers d'un autre âge hantent à jamais ce coin de forêt qu'ils ont aidé à rendre légendaire.

*

Nous présentons ci-après, un croquis des tracés probables du chemin des muletiers établi à partir de la carte forestière d'aménagement.

*

FRELAND - CHEMIN DES MULETIERS



Idée : Guy GUERIN , août 1994
Adaptation: Armand SIMON

LE CHATEAU DU JUDENBOURG ET SES MYSTERES

(XII^e - XVI^e siècles)

PHILIPPE JEHIN

L'automobiliste qui se rend à Saint-Dié par le col du Bonhomme, empruntant la R.N.415, passe sans s'en rendre compte au pied des derniers vestiges de l'ancien château du Judenbourg ou Gutenbourg. Jadis, ce château bâti sur un piton rocheux d'orientation nord/sud à 800 mètres d'altitude affirmait et protégeait la possession de la vallée par les différentes familles qui la contrôlèrent. Il assurait aussi et peut-être surtout la surveillance de cette route, cent mètres en contrebas, plus fréquentée qu'on ne pourrait aujourd'hui le penser et sur laquelle était installé un poste de péage. Ainsi, au resserrement le plus étroit de la vallée de la Béhine, en aval du col du Bonhomme, le Judenbourg surveillait les communications sur cette ancienne voie de passage, d'une grande importance stratégique et commerciale, reliant la Lorraine et l'Alsace.

Malgré son importance, le château du Judenbourg demeure méconnu. La date de sa construction ne peut être déterminée avec précision. On ignore aussi quand il fut définitivement abandonné. Seul, un lambeau de muraille, consolidé à la veille de la Première Guerre mondiale, témoigne encore de sa fonction passée. De même, l'origine de son nom, Judenbourg ou Gutenbourg, reste assez obscure: Gotzhus ze Judelinshus en 1317, domus Jüdlini en 1441, Judelshausen en 1476, ces premières mentions du village se réfèrent à un nom allemand (Judo ou Judlin) et non aux Juifs (Juden) (1).

Pour connaître l'histoire de ce château, l'historien dispose de peu de documents. En fait, le Judenbourg n'est souvent qu'évoqué dans des titres seigneuriaux "Sire du Hohnack et du Judenbourg", dans des affaires de succession, de dot, dans des concessions de fief. Il est mentionné dans les archives de la Seigneurie de Ribeaupierre en particulier dans la série E des Archives départementales du Haut-Rhin, dont les textes ont été publiés par Karl ALBRECHT dans son fameux Rappoltsteinisches Urkundenbuch. On trouvera aussi quelques mentions du château dans l'Alsace illustrée de Jean-Daniel SCHOEPLIN et dans les Perles d'Alsace d'Auguste SCHERLEN.

L'indigence des sources médiévales explique donc cette méconnaissance du Judenbourg. On ne peut donc dresser qu'une histoire partielle, faute d'une documentation suffisante.

Le château du Judenbourg est construit sur un éperon rocheux détaché de la montagne par un fossé artificiel creusé dans le roc et précédé d'une basse-cour. Il ne s'agit pas d'un vaste château comme le Hohnack ou le Hohlandsbourg, mais d'une tour de guêt, d'un donjon de surveillance comme le château de Kaysersberg. Le donjon est bâti sur le rocher plutôt que sur le versant exposé à l'attaque: "il a été élevé sur un piton rocheux indépendant, laissant aux bâtiments fonctionnels le rôle de bouclier qui lui était théoriquement dévolu" (2). Le logis autour de la basse-cour, sans grande importance pourrait être une construction postérieure au donjon et sans intérêt militaire.

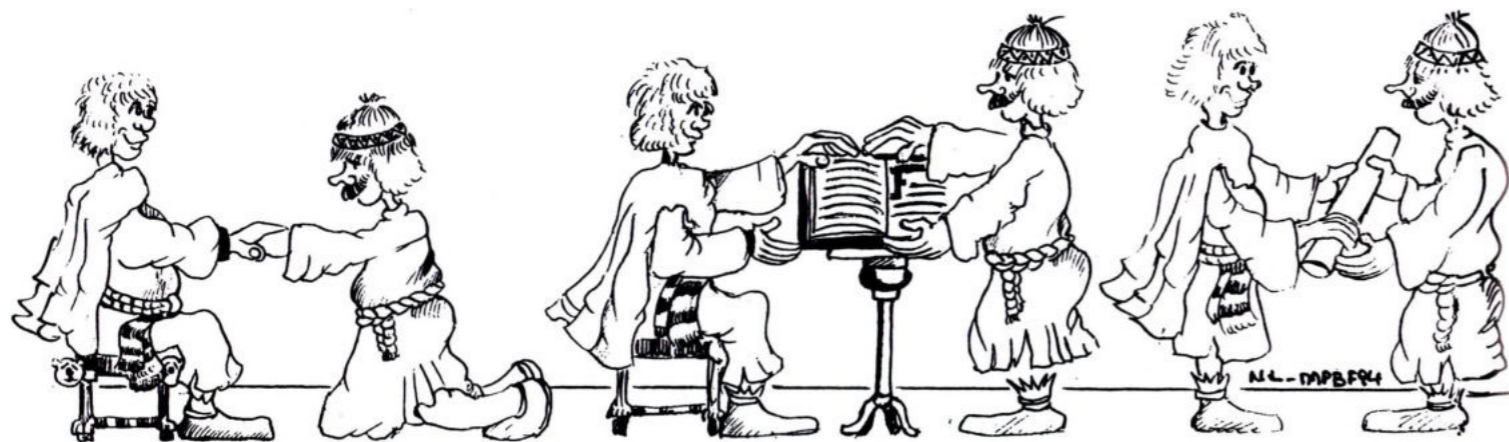


Cité pour la première fois en 1162 dans un document, il appartient alors aux comtes d'Eguisheim. Il passe ensuite par héritage aux comtes de Ferrette à la fin du XII^e siècle, peut-être en 1236 (3). Dans la seconde moitié du XII^e siècle, le Judenbourg passe dans les mains de la famille des Gutenbourg. Dietric de Gutenbourg et son épouse Adélaïde du Hohnack, leur fils Egenolphe puis leur petit-fils Ulrich, le fameux seigneur-troubadour, sont mentionnés comme donateurs de l'abbaye de Pairis (4). On peut supposer que ce dernier ait occupé le château en tant que vassal ou sergent des comtes de Ferrette, il lui aurait ainsi laissé son nom.

En 1317, le château est mentionné comme un fief des comtes de Ferrette. A la mort d'Ulrich III de Ferrette, en 1324, le château comme l'ensemble de ses biens, passe aux mains des Habsbourg en la personne de son gendre, Albert II d'Autriche, qui épouse Jeanne de Ferrette, fille aînée du défunt comte.

Au cours du XIII^e siècle, une dynastie locale, les sires de Ribeaupierre, prend de l'importance en moyenne Alsace. Ils deviennent ainsi vassaux des Ferrette puis des Habsbourg pour le Judembourg. Seigneur du lieu, le comte peut concéder à un sire de Ribeaupierre, son vassal, le château, les terres alentours, le péage... pour lui assurer des moyens d'existence en échange de sa fidélité et de services, surtout une aide militaire et un secours matériel dans des cas précis fixés par la coutume féodale.

Au cours de la cérémonie de l'hommage, le vassal, à genoux, sans arme, met ses mains dans celles de son seigneur et se déclare son homme pour le fief en question. Le seigneur le relève, lui donne un baiser de paix puis le vassal prête serment de fidélité sur les Evangiles ou sur des reliques. Le vassal reçoit ensuite l'investiture du fief symbolisé par la remise d'un bâton, d'une baguette ou d'une lance.



Le 4 janvier 1329, Henri de Ribeaupierre donne le Judembourg en arrière-fief au chevalier Albert d'Avelines en garantie d'un prêt de six cents livres de Bâle. Le château, les revenus du péage, le village du Bonhomme servent ainsi de garantie comme le précise le contrat:

"Je Albert d'Avelines Chevalier Certifie et fais scavoir par la présente lettre a tous ceux qui la verront, liront ou entendront, lire maintenant ou aprez que j'ay reçu du Noble Seigneur Henry Seigneur de Ribeaupierre en juste matière d'engagement par bonne et vray assurance pour six cents livres de deniers monnaye de Basle et comptable que je luy ay prestez et qu'il doit a moy et mes heritiers son château de Judembourg et le village du Bonhomme avec le péage qu'on y lève sur le grand chemin allant au haut de la montaigne..." (5).

En échange, le vassal promet fidélité pour lui et ses descendants aux sires de Ribeaupierre:

"... on doit aussy scavoir que n'y moy mesme ny aucun de mes heritiers, amis ou serviteurs ne ferons jamais ny permettrons rien estre fait clandestinement ou ouvertement avec paroles n'y en effet au susdit chateau contre l'avantdit seigneur Henry, Seigneur de Ribeaupierre, ny contre les serviteurs et gens ... tant qu'ils n'auront pas rachetté de moy ou de mes héritiers ledit chasteau appartenant a ladite Seigneurie" (5).

Ainsi, Albert d'Avelines reconnaît que le Judembourg demeure la propriété des Ribeaupierre et qu'il ne lui est remis qu'en gage pour une certaine durée. Le blason des sires d'Avelines (ou de Lavelines), un lion de sable sur un champ d'or, figure encore dans les actuelles armoiries de la commune du Bonhomme.

En 1387, pour la première fois, un document mentionne, en français, le château du Judembourg et le village du Bonhomme: *"le passage desoubs lou chasteil dou Bonihomme"* au sujet d'un conflit entre Jean d'Acey, seigneur de Laveline et l'abbé de Paris (6).



J. Rothmüller del.

Lith. de Fischer & Fils, à Colmar.

Château de Judembourg,
au-dessus du village du Bonhomme.

Entre temps, en 1372, la veuve du chevalier d'Avelines revend la moitié du château au seigneur de Ribeaupierre. Les droits sur cette partie du Judenbourg constituent une partie de la dot d'Herzlande, fille d'Ulrich de Ribeaupierre qui épouse Henri de Sarrewerden puis, en secondes noces, en 1398, Jean de Lupfen. Cette dot comprend, en outre, la seigneurie du Hohnack, le Val d'Orbey et le Bonhomme... Après le décès d'Herzlande qui meurt sans enfant avant 1400, ces biens demeurent dans les mains de sa belle-famille qui résidait alors à Kientzheim.

Au milieu du XV^e siècle, cette moitié du Judenbourg revient alors aux Ribeaupierre (7). Jean de Lupfen, célèbre pour sa cruauté et ses activités de brigandage, entre en conflit avec les Ribeaupierre au sujet de cet héritage. L'archiduc d'Autriche se pose alors en arbitre et règle le conflit entre les deux familles au profit des Ribeaupierre. Nommé Landvogt d'Alsace en 1417 par l'empereur Sigismond, Jean de Lupfen décède en 1475. A la même époque, en 1441, les Ribeaupierre récupèrent l'autre moitié du château à la mort du dernier descendant du chevalier d'Avelines.

Avec le Moyen Age finissant, disparaissent aussi les documents relatifs au Judenbourg; il n'est pas mentionné dans les Coutumes de 1513 et de 1564. Le château est encore cité dans un texte en 1597, mais était-il encore occupé ? Il n'a pas pu subsister intact après le passage des Suédois qui ont dévasté le Val d'Orbey, et les ravages de la Guerre de Trente ans; le Bonhomme en particulier, est resté ensuite désert pendant plusieurs années.

Surveillant la route et le village du Bonhomme, tel un gardien vigilant, le château du Judenbourg a observé à ses pieds, pendant des siècles, la vie des hommes leurs déplacements, le passage des troupeaux, des marchands et des soldats. Mais il conserve jalousement le secret de ses origines, de son histoire, il demeure entouré de mystères. Ne racontait-on pas naguère au Bonhomme que le château était le repaire des sorcières qui enlevaient les enfants désobéissants ?

Ah vieilles pierres, si vous pouviez parler !

NOTES:

- (1) R.OBERLE et L.SITTLER - Dictionnaire des communes du Haut-Rhin, tome 2, Le Bonhomme.
- (2) A. MORLEY - Guide des châteaux du Haut-Rhin, p. 25
- (3) selon l'Encyclopédie d'Alsace
- (4) N.D.B.A. T 14, p.1340 Ulrich von Gutenberg
- (5) A.D.H.R. E 1483 Traduction de 1698 à partir du contrat original.
- (6) A. SCHERLEN -Perles d'Alsace, tome 1.
- (7) en 1437 selon Ch. L. Salch, ou en 1477 d'après A. Scherlen.

BIBLIOGRAPHIE:

ALBRECHT (Karl). -Rappoltsteinisches Urkundenbuch, 5 vol., Colmar: Eglinsdörfer-Waldmeyer, 1891 à 1898.

Encyclopédie d'Alsace

MORLEY (Alain). -Guide des châteaux du Haut-Rhin, Paris: Hermé D.N.A., 1986. -172 p.-

OBERLE (Raymond) et SITTLER (Lucien). -Dictionnaire des communes du Haut-Rhin, tome 2, Le Bonhomme, Colmar: Alsatia, 2 vol., 1981.

SALCH (Charles-Laurent). -Nouveau dictionnaire des châteaux-forts d'Alsace, Colmar: Alsatia, 1991.-393 p.-

SCHERLEN (Auguste). -Perles d'Alsace, 1, Mulhouse: Bader, 1926. -XII-550p.-

SCHOEPLIN (Jean-Daniel). -L'Alsace illustrée, traduction de Louis-Waldemar Ravenez, Mulhouse: Perrin, 5 vol., 1849-1852.-

ILLUSTRATIONS:

Photographie du Judenbourg: Ph. JEHIN et J.-L. ANCEL (1992)

Cérémonie d'investiture: dessins originaux de Patrick FRANCHESQUIN (1994)

Château de Judenbourg: lithographie de Jacques ROTHMULLER (1839)

LES STATUTS DES CONFRERIES DE LAPOUTROIE A LA FIN DU XVII^e SIECLE

Armand SIMON

Les associations religieuses que sont les confréries sont un des éléments les plus révélateurs de la pratique et de la foi religieuses des populations catholiques, jusqu'au début du XX^e siècle. Elles ont été étudiées pour notre secteur par l'abbé André SCHAER. Dans notre Bulletin n° 13 - 1994, j'avais présenté celles du Bonhomme au XIX^e siècle. Cette fois-ci, ce sont les riches archives de Lapoutroie qui nous livrent un très intéressant registre sur ces confréries. Cet article en présente une partie.

Ce registre s'intitule : « STATUTS ET NOMS DES INSCRITS DANS LES CONFRERIES DE LAPOUTROYE, DEPUIS LEUR ERECTION JUSQU'EN 1763 » .

D'un état général assez médiocre, il se compose d'épais feuillets, souvent écornés ou abîmés. Il est habillé d'une couverture cartonnée recouverte d'un morceau de parchemin médiéval avec quelques lettrines, et d'un lambeau de papier imprimé.

Cette couverture est malheureusement sale ou noircie : il n'est guère possible d'en faire une reproduction photographique intéressante.

L'ouvrage se compose de **deux grandes parties** :

- Tout d'abord les statuts des confréries sur cinq pages calligraphiées, mais sans date précise.
- Ensuite la liste des membres des confréries et de ceux qui s'inscrivent au fil des ans. La première liste n'est malheureusement pas datée. Les suivantes vont de 1720 à 1762.

La calligraphie des statuts mérite intérêt. Le texte est soigneusement rédigé, presque sans rature, avec des paragraphes bien marqués. Le type d'écriture est plus ancien que celui habituellement utilisé à la fin du XVII^e siècle et en tout cas beaucoup plus soigné que celui des listes qui suivent, plus hâtivement rédigées. Le copiste agrémenté de quelques fioritures les initiales des paragraphes.

Pour la **retranscription** du texte, plus bas, nous avons presque toujours respecté l'orthographe employée par le document, tout en rajoutant quelques apostrophes ou accents si la bonne compréhension du texte le nécessitait vraiment. Cette orthographe est souvent proche de l'étymologie des mots : ainsi *recoignoissant*, *soubs*, *sainct*, *rachepter*, *défunct*, *scavoir* ... Les surcharges en gras ont été rajoutées par nous

Le texte utilise la **monnaie de compte** traditionnelle en Alsace à cette époque, c'est-à-dire le *florin* divisé en 15 *batz* de 10 *rappes* chacun. Un *florin* valait en monnaie de compte française 1 *livre*, 13 *sols* et 4 *deniers*, soit 400 *deniers* pour 150 *rappes*.

Le contenu de ces statuts :

En introduction, l'utilité du culte des saints et de la création des confréries est soulignée. Puis les statuts précisent les conditions d'entrée dans les confréries et les cotisations. Plus bas, on détaille la mise aux enchères du luminaire et l'utilisation des ressources. Les obligations des confrères sont développées : offices, offrandes, processions, ainsi que les rôles et rémunérations du curé, du marguillier et des deux maîtres de la confrérie. Enfin les statuts enjoignent les confrères à donner l'exemple d'une bonne tenue morale et religieuse et à utiliser au mieux les ressources des confréries.

STATUTS ET NOMS DES INSCRITS DANS LES CONFRERIES DE LA POUTROYE DEPUIS LEUR ERECTION JUSQU'EN 1763 .

« La ste Eglise Catholique enseigne que **linvocation des saints** est non seulement louable mais encore grandement utile pour obtenir de Dieu ce qui nous est nécessaire, ce qui a de tous temps obligé quelques gens de bien reconnaitre la nécessité que nous avons de layde des saints , de s'unir par ensemble pour les honorer, procurer la Célébration du Service divin au jour de leur feste, et faire des dévotions à leur mémoire et louange, afin de les avoir pour protecteur particulier tant de lame que du corps, et de là sont provenues toutes les **Confrairies** érigées à l'honneur des sst comme celle du **très saint Sacrement, de la ste Vierge, de ste Odille, de st Sébastien, et st Eloy**, érigées à la Poultroye.

« Et encor que tous les saints indifféremment puissent estre être invoqués pour toutes sortes de necessitez néanmoins la bonté divine a souvent manifesté aux hommes le pouvoir qu'elle donnoit à l'intercession de quelque sst en certains cas plustôt qu'en d'autre. Comme par exemple il a souvent tesmoigné que la dévotion que l'on portoit aux bien heureux **s. Sébastien** et **s. Roch** luy estoit agréable et de grande efficace contre la **peste**. Aussy léglise en ces dangers a recours a eux, et en beaucoup de lieux on a érigé des Confrairies a l'honneur et soubs l'invocation de ces deux ssts, Tant pour rendre grace a Dieu de l'heureux détournement du danger ... que pour le supplier de ... continuer par le mérite de ses sst la santé du ... de ceste maladie et ainsy des autres confrairies érigées soubs l'invocation d'autres ss pour d'autres necessitez.

« Or parce qu'en la Paroisse de la Poultroye il y a des Confrairies erigees a l'honneur de Dieu sous l'invocation de très Saint Sacrement, de la ste Vierge, de ste Odille, de s. Sébastien et de s. Eloy, quils choisissent pour protecteurs envers Dieu pour les necessitez et intentions avant dites, or a ceste effect on a dressé les **articles et statuts suyvants**,

« Premièrement ceux et celles qui désireront **entrer** en icelles Confrairies donneront dentrée les hommes douze rapes et les femmes six rapes, sadressants au **Maître décollé** qui aura pouvoir de les recepvoir et inscrire en un livre destiné a ceste usage, pourvu que ce ne soit personnes infammes et scandaleuses, et dès lors participeront a toutes les Messes, offices, suffrages et bonnes oeuvres qui se feront ès dictes Confrairies.

« Tous les Confrères seront obligés **payer** par chun (=chacun) an au Recepveur dicelle les hommes six rapas et les femmes trois rapas, laquelle Contribution annuelle se pourra rachepter en donnant pour une fois les hommes douze batz et les femmes six batz, ce qui sera a leur discrétion.

« Quand quelque Confrère sera **décédé** Chacun confrères sera obligé d'assister a son enterrement sil ny a excuse légitime, priant pour salut du défunct ou défuncte, et se dira une Messe haulte avec les obsèques pour le trespasé où ses Confrères seront obligés venir a loffrande au profit des Confrairies et donneront chacun une rape et ladite messe se publiera par le sieur Curé le dimanche auparavant.

« **Le jour des patrons** des Confrairies se fera le service solennellement a lautel de la Confrairie auquel tous les Confrères assisteront et tiendront ou enverront a loffrande

« **Le lendemain des Confrairies** se dira par chacun an une Messe haute de Requiem, et les obsèques après pour tous les Confrères de la Confrairie qui seront décédés et généralement pour tous les bien facteurs (*bienfaiteurs*) des dtes Confrairies auquel service assisteront tous les Confrères sy faire se peut.

« Et afin qu'il plaise a Dieu conserver les Confrères de sa ste grâce, pour les **premiers Jedy du Mois** se chantera une Messe haute du St Sacrement, en laquelle se fera commémora(tion) de st Sébastien et de St Eloy, pareillement tous les **premiers Samedy** du Mois se dira une messe haute de la Vierge Marie, en laquelle se fera commémoration de ste Odille, et tous les **premiers dimanches du Mois** se fera une procession ou tant aux Messes qua la procession tous les confrères assisteront (sauf en cas de nécessité) et apporteront ou enverront les offrandes applicables au profit des confrairies.

« Le **sr Curé** aura pour toutes et autres fois qu'il officiera pour les Confrairies six batz et le **Marguelier** (*marguillier, membre du conseil de fabrique, ou sacristain*), dix huit rapas.

« Afin que le **luminaire** soit entretenu le baston des Confrairies sera tous les ans a quatre livres qui se payeront en Cire et sera laissé aux Confrères qui le montera a qui plus par dessus les dites quattres livres, toutefois le surplus qui proviendra du remonts se payera seulement à trois batz la livre et s'en fera lencheute (*l'enchère*) a léglise au seconde vespres de la feste, ce qui sera publié au prosne (*sermon*) par le sr Curé

« Pour **gouverner** lesdictes Confrairies et avoir loeil que pour ce que dessus se face exactement decemment et de bon ordre sera choisis **deux personnages** honorable et devot qui seront Mrs (*maîtres*) dicelles.

« **Rien des Confrairies ne sera employé** en festin ou banquet, despence inutile ou salaire pour les officiers ains (*mais*) le tout sera purement et simplement pour lhonneur de Dieu Espérant la récompense de leur labour de sa divine Maiesté par lintercession des saints, au contraire sil se trouve que les Confrairies ayt des facultés (= *des ressources*), elles seront employées a **soulager les pauvres** spécialement affligé de peste et ... aux bonnes oeuvres selon quil sera advisé par les Mrs.

« Chacun ... sera **diligent a son devoir** a scavoir les officiers de ... gérer leur office et les autres Confrères dassister a loffice et enterrement sauf empeschement légitime fidellement payer et satisfaire a ce que dessus a peine destre Racqué (= *rayé*) du nombre des Confrères et tous ensembles tascheront de donner **bon exemple** aux autres par la fréquentation des ss. Sacrements de pénitence et Eucharistie, fuyront les débauches, moyenneront la paix et réconciliation selon leur pouvoir, secoureront les necessiteux, moyennant quoy ils destourneront l'ire (= *colère*) de Dieu, mettront leur conscience en repos et iouyront (= *jouiront*) des Indulgences Espérées.

« Le sr Curé sera prié par ses Messes de **publier** par chacun an le dimanche devant la feste des patron a son prosne les pnts (= *présents*) articles, les lire et donner a entendre au peuple.

« Les articles cy dessus ont esté meurement délibérés et conclus par les Confrères soussignéz en pnce (= *présence*) et en la Maison de Messire **françois Rothiot** Curé a la Poultroye.

Escrit d'une autre main: « Ces présents statuts doivent estre lus en chaire tous les ans le dimanche qui précède la feste dieu, ainsi convenu avec les c(on)frères, fait à la maison de cure le 5 7bre (*septembre*) 1762.
Chauffour curé. »

La liste des « **NOMS DE TOUS CEUX QUI SE SONT ENROLLEZ DANS LES CONFRERIES DE NOSTRE MERE SAINTE EGLISE DE LA POULTROYE.** »

comporte 277 noms de couples ou de personnes individuelles ! Un prodigieux documents pour les historiens et les généalogistes... Il serait fastidieux cependant de la reproduire intégralement dans ce bulletin. Mais elle fera, n'en doutons pas, l'objet d'analyses intéressantes. D'autant plus que la population lapoutroyenne de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e ne comportait guère plus de foyers.

La liste commence par les personnes suivantes, les notabilités de la paroisse:
Le sieur Jean de Martimprey, curé (curé de 1674 à 1723).
Demange Bedey et Barbe sa femme
Le sr Claude Finance et Margueritte sa femme
Maistre Nicolas Ancel et Jeanne sa femme ...

Mais nous réserverons l'étude de ces « confrères », et de leurs activités pour un autre article.

SOURCE:

Archives municipales de Lapoutroie, série G G : Confréries.

BIBLIOGRAPHIE:

SCHAER André: *la vie paroissiale dans un doyenné alsacien d'Ancien Régime (1648-1789): le chapitre rural Ultra Colles Ottonis.* Ostheim, 1971. Pages 138 à 147.

SIMON Armand : *Confréries et premières communions au Bonhomme (1807-1834)*, in Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie, n° 13, 1994, pages 41 à 48

**LES RELATIONS COMMERCIALES
ENTRE LE VAL D'ORBÈY ET KAYSERSBERG
1503 - 1810**

Francis LICHTLE

Les relations entre la communauté de la seigneurie de Hohnack et la ville impériale de Kaysersberg ont toujours été étroites depuis les premiers siècles du Moyen Âge malgré certains différents passagers. Ce sont principalement des relations économiques et commerciales qui rapprochèrent le haut et le bas de la vallée de la Weiss.

De par sa situation géographique, Kaysersberg verrouillait l'entrée de la vallée et contrôlait le trafic routier menant en Lorraine par le col du Bonhomme. Très tôt, le magistrat de Kaysersberg sut profiter de cet avantage en instaurant un droit de péage et de pontonage assurant ainsi à sa cité un revenu supplémentaire. Le marché hebdomadaire et les 2 foires - St Michel et St Luc- rapprochèrent également les deux communautés.

La franchise de 1503

Les gens du val d'Orbey entretenaient de régulières relations avec les sires de Ribeaupierre, seigneurs de Hohnack et transitaient souvent par Kaysersberg. Chacun, soucieux de ses privilèges essayait de préserver ses acquis. Les gens du "haut" espéraient payer le moins de droits tandis que Kaysersberg souhaitait prélever au maximum son droit de péage.

Au début du 16^e siècle, Guillaume de Ribeaupierre fit appel au comte palatin du Rhin afin d'arbitrer définitivement un contentieux l'opposant au conseil de Kaysersberg. Louis de Maseveaux, lieutenant du comte palatin, fut chargé d'aplanir le différent, assisté de André Helmut, juriste, de Henri de Wetzels de Marsilly, bailli de Ste Croix et de Henri de Fleckenstein, prévôt impérial de Haguenau. Un accord positif fut signé le samedi après l'Invention de la Croix 1503. Les marchandises et produits destinés à la cour des Ribeaupierre seraient à l'avenir exemptés du droit de péage comme cela l'avait été d'ancienneté. Les habitants du val d'Orbey seraient également francs de péage pour le bois, les échaldas, les douves, les cercles, les fagots, le charbon de bois, les légumes, les veaux, les fromages, le beurre, les oies, les poules, le foin et la paille. Par contre, ils seraient soumis au droit s'ils amenaient ou ramenaient des produits destinés à la vente provenant de Lorraine comme l'acier, la toile et les harengs.

Kaysersberg s'engageait également à ouvrir de jour comme de nuit, la route passant à côté de la cité comme cela avait été spécifié dans un document de l'évêque Lambert daté de 1371 (chemin du Bristel).

Durant des décennies, les relations avaient été sereines, basées sur la réglementation de 1569 qui fixait avec précision les différentes taxes à prélever aux portes de la ville. La guerre de Trente ans bouleversa toute l'économie de la vallée, laissant une contrée ravagée, dépeuplée et fortement endettée. La seconde moitié du 17^e siècle fut consacrée au repeuplement de la vallée et à la remise en état des cultures trop longtemps laissées en friches. L'économie agricole basée sur l'activité pastorale put se rétablir et les échanges reprirent.

Abus du fermier des revenus de la ville

Au début du 18^e siècle, plusieurs contestations allaient opposer les deux communautés. En 1717, le val d'Orbey s'adressa à l'intendant réclamant son arbitrage. Jusqu'à présent, les habitants de la seigneurie jouissaient de certaines exemptions pour les céréales, à l'exception du paiement de 4 rapps pour un chariot et 2 pour une charrette dû au titre du droit de pontonage. Lorsqu'une voiture chargée de bois, de fagots ou de paille traversait la ville, le conducteur donnait au portier, une bûche, un fagot ou une botte de paille pour paiement de tout droit. Les bestiaux n'ayant pas été vendus au marché ou aux foires étaient également exemptés. La même réglementation avait été appliquée pour le passage de chaux, de tuiles ou de briques que les gens du val achetaient dans les tuileries locales. L'approvisionnement en sel dans les magasins royaux d'Ammerschwyr était aussi exempté du droit de pontonage. (1)

Or, depuis quelques années, le fermier des revenus patrimoniaux de Kaysersberg réclamait 8 rapps par chariot de céréales, de 2 à 6 rapps par sac d'avoine, 6 rapps par sac de froment ou de seigle et 3 par quintal de sel. Sur les matériaux de construction (tuiles, chaux, briques), il percevait également 8 rapps par chariot sans compter les 3 rapps par tête de bétail pour sa sortie en cas de non vente. La communauté du val souhaitait que l'intendant fixe le droit de pontonage à 4 rapps par chariot et à 2 par charrette comme d'ancienneté.

Intervention du greffier du val d'Orbey

Greffier du val d'Orbey, résidant à Lapoutroie, Marco s'adressa au magistrat de Kaysersberg le 13 février 1730, se faisant l'interprète de sa communauté. Critiquant les agissements du fermier des revenus patrimoniaux, le sieur Pantaléon, il releva

les tarifs prohibitifs et souhaitait revenir à une situation normale " qu'y a t-il de plus contraire à la raison et au bon sens que de se faire payer 8 rapps pour le droit de pontenage d'une demi mesure ou une mesure de vin, d'un demi sac ou d'un sac de grains. Votre droit de pontenage deviendrait plus onéreux à nos gens que les Bureaux du Roi pour la sortie du royaume."

Marco proposa la perception de 2 rapps par sac de grains ou mesure de vin pour un chariot traversant la ville jusqu'à concurrence de 4 sacs ou 4 mesures.

Plaintes du fermier

Le 30 janvier 1751, Jean Lithard, fermier des revenus, s'adressait au magistrat demandant son soutien car les agriculteurs du val d'Orbey refusaient de payer le droit de pontenage pour le bétail, en l'occurrence:

- 2 rapps pour un boeuf
- 1 rappe pour un taureau
- 1 rappe pour une génisse
- 1 rappe pour une chèvre
- 1 rappe pour une brebis
- 1 rappe pour un porc
- 1 rappe pour un veau

ainsi que 3 rapps pour un rézal de pommes de terre. Le Stettmeister lui répondit que " jamais il n'a été d'usage ici de faire payer de ces sortes de marchandises en entrant dans la ville aucun droit même ni son bail, ni son tarif ne font mention qu'il lui soi dû de pareils droits d'entrée, mais lorsque les dites marchandises passent ou lorsqu'elles sont vendues dans la ville, les étrangers qui les ont acheté en les sortant doivent payer des droits conformément au tarif." Le magistrat reconnaissait expressément l'exemption des gens du val d'Orbey pour le bétail amené au marché ou aux foires.

L'ordonnance de 1754

Le 12 août 1754, l'intendant ordonnait à la ville de publier ses tarifs et de les présenter aux communautés villageoises du haut de la vallée. Pierre Prudhomme, huissier-sergent royal, communiqua la liste des marchandises soumis au droit de pontenage aux communes de Fréland, d'Orbey, de Lapoutroie et du Bonhomme le 6 septembre 1754. Dans le tableau ci-dessous, nous ne mentionnons que les produits concernant particulièrement " ceux du val d'Orbey".

o () o

TARIFFE

Du Droit de Peage & Pontenage DE LA VILLE DE KAYSERSBERG.



Rappes.

DE chaque Bœuf, ceux du Val d'Orbay payent, deux Rappes cy	2.
Ceux de la Lorraine ou autres Etrangers douze Rappes cy	12.
D'un Taureau, Genisse, & Veaux, ceux du Val d'Orbay une Rappe cy	1.
Les Lorrains ou Etrangers selon qu'il est fort ou petit six, sept, ou huit Rappes.	
Des chevres, & brebis, ceux du Val d'Orbay doivent par piece une Rappe cy.	1.
Les Lorrains deux Rappes cy.	2.
De cochons, ceux du Val d'Orbay en doivent payer par piece une Rappe cy	1.
Les Lorrains & autres Etrangers, deux ou trois Rappes selon la marchandise.	
Ceux de Colmar, Munster & Turkeim, ne payent que deux Rappes de toutes sortes de marchandises qu'ils achètent sur le marché au-dessus d'un florins mais au-dessous d'un florin, ils n'en doivent rien payer.	
D'un cheval mené pour le vendre, vendu ou non ils doivent douze Rappes cy.	12.
Les Lorrains & autres Etrangers doivent de chaque cheval y mené à couple, selon leur	prix

) o (

	val d'Orbey	Lorrains et étrangers
Pour un boeuf	2 rappes	12 rappes
un taureau, génisse, veau, chèvre, brebis, porc	1	6-8 selon le poids
un cheval portant sur son dos du vin, des grains ou d'autres marchandises	1	6
un chariot avec ces mêmes produits	8	
un rézal de grains	3	6
un boisseau de fèves, de pois, de semence de lin ou de chanvre	1	2
un rézal de légumes	3	6
un chariot d'échalas	8	12
une charrette d'échalas	4	
un chariot de bois de chauffage, de charpente, de charbon de bois, d'écorce de bardeaux	8	
une charrette de ces mêmes marchandises	4	
un chariot de foin ou de paille	8	12
une charrette de foin ou de paille	4	6

L'arrêt du Conseil souverain

Finally, to close this long dispute, the sovereign council of Alsace issued an order on the date of 18 March 1757 by which the arbitral judgment of 1503 was put back into force for the community of the val d'Orbey. The inhabitants of the seigneurie of Hohnack will not pay any toll for goods and products that they come to buy in Kaisersberg for their own consumption. On the other hand, they will pay the toll for iron, cloth and herring which they will trade.

Le marché hebdomadaire

The market on Monday represented an asset not negligible in the economic life of Kaisersberg under the old regime. If the inhabitants of the val d'Orbey had obtained a gain of cause for the free passage of goods destined for their households, they would have made a new appeal to the intendant for the frequentation of the market. On 12 November 1766, the intendant prohibited to all merchants-sellers to buy butter, cheese, lard and other goods of the val, the days of markets, before 9 o'clock in winter and 10 o'clock in summer. The city wanted to channel all the traffic towards the market and prevent any purchase along the road leading to the top of the valley.

The inhabitants of the val complained to the intendant accusing Kaisersberg of wanting to profit from the ordinance of 1766 in order to force people to bring their products to the market "without being able to sell them to the merchants". The farmers of the mountains specified their position: "convinced that they produce cheese, lard, butter for their trade, their industry, their work in their mountainous country where there is almost no agriculture, they live on the livestock..." . Should they sell their goods only at the market of Kaisersberg or could they sell freely to other merchants of the province?

By his order of 22 December 1768, the intendant authorized the people of the val d'Orbey to sell their edible goods to the merchants who would come to the place in their houses in order to supply the local markets. It was prohibited to Kaisersberg to prevent this. Around 1760, the market of Kaisersberg negotiated annually on average:

- 40 chariots chargés de divers produits
- 50 mesures d'eau de vie
- 50 tonneaux d'huile
- 100 chevaux chargés de divers produits
- 200 boeufs, vaches, génisses
- 1000 veaux
- 1000 porcs
- 200 chariots chargés de paille et de choux
- 250 quintaux de beurre, de fromage et de lard
- 300 chariots chargés de bois
- 400 charrettes chargées de diverses marchandises
- 6000 sacs de pommes de terre

On all these quantities, the part coming from the top of the valley was not negligible, especially in livestock, in dairy products, in lard, in potatoes and in wood.

Under the Revolution, Lapoutroie tried several times to re-establish a weekly market. In 1803, the mayor of Kaisersberg took up the fears and addressed the prefect specifying that the canton of Lapoutroie "was rich in goods for food and feeding the whole vineyard by bringing them to the market or by reselling them to those of Colmar frequenting the market of Kaisersberg". Similarly, the butchers of Strasbourg, Sélestat and Colmar had the habit of coming to supply at the entrance of the valley of the Weiss. Finally, in 1810, despite the protests of Kaisersberg, the prefect allowed the opening of a market in Lapoutroie.

Tout au long de l'ancien régime, Kaysersberg a parfaitement su jouer son rôle d'intermédiaire entre les populations du val d'Orbey et les cités du Piémont. Produits laitiers, bétail, bois, pommes de terre trouvaient un débouché appréciable parmi les habitants du vignoble. Le marché hebdomadaire et les deux foires annuelles surent attirer, non seulement une clientèle locale, mais également régionale, tout en favorisant, grâce à ces échanges, l'économie pastorale du haut de la vallée de la Weiss;

NOTES

1. Archives municipales de Kaysersberg, CC 10

LA VIE DE SAINT THIEBAUT SON CULTE EN EUROPE OCCIDENTALE ET A FRELAND

XIIème - XXème SIECLES

Henri BARADEL

Saint Thiébaud connu en Italie sous le nom de saint Ubaldo, patron de Gubbio en Ombrie, vécut dans la première moitié du XII^e siècle, époque qui fut marquée par un renouveau de l'Eglise catholique et un effort de retour à la pureté évangélique. Le représentant le plus connu de ce mouvement fut saint Bernard, créateur de l'ordre Cistercien et prédicateur en 1146 de la deuxième croisade. Mais en même temps le pape et l'empereur se disputaient l'hégémonie en Europe occidentale où leurs partisans s'affrontaient dans des guerres continuelles.

Saint Ubaldo entra résolument dans ce renouveau religieux mais fut aussi entraîné dans cette mêlée politique.

*

Né dans une famille de notables de Gubbio, Ubaldo fit ses études auprès du prieur de l'église cathédrale du lieu. Disposant de grands biens, il pouvait espérer se marier dans son milieu mais il refusa les riches partis qu'on lui proposait et il s'engagea dans les ordres sacrés. Il entra au couvent-des-"Saints-Martyrs" de Gubbio qui avait adopté la règle des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, établie par un Français Guillaume de Champeaux en 1113. Il fut élu prieur du couvent et entreprit d'y restaurer la vie monastique.

Il acquit peu à peu par sa vie d'une rigoureuse simplicité, par sa bonté et par les nombreuses guérisons d'aveugles ou de possédés qu'on lui attribuait, une grande renommée dans la région. Il fut sollicité à deux reprises pour être évêque. Il refusa. Mais lorsque l'évêché de Gubbio fut vacant, devant l'insistance des habitants, il accepta de prendre la succession.

Dès lors ses activités prirent une nouvelle dimension. Il eut un rôle primordial dans sa ville. Les villes italiennes étaient devenues peu à peu des communes libres qui avaient rejeté le pouvoir de leur seigneur et avaient leur propre gouvernement. C'était le cas de Gubbio. Elles étaient souvent en guerre les unes contre les autres, celles-ci étant gibelines c'est-à-dire du parti de l'empereur, celles-là étant guelfes c'est-à-dire du parti du pape. Gubbio était gibeline. En 1151 Gubbio fut attaquée par une coalition de onze villes. La situation était désespérée, mais l'évêque Ubaldo raffermi les courages et les assaillants furent repoussés. Cette victoire fut considérée comme miraculeuse. En 1155 l'empereur Frédéric Barberousse fit une descente en Italie pour soumettre le pays à sa domination. Certaines villes qui résistèrent furent incendiées dont Spolète, voisine de Gubbio. Grâce à l'intervention habile et convaincante de son évêque auprès de l'empereur, Gubbio échappa au pillage.

*

L'évêque Ubaldo mourut le 16 mai 1160 et déjà les miracles

qu'il avait accomplis en guérissant les malades et en sauvant Gubbio en 1151 en avait fait un saint pour les populations. Il fut d'ailleurs canonisé peu de temps après par le pape Célestin III en 1194.

Dès après son décès, alors que son corps était exposé durant quatre jours à la vénération des fidèles, les guérisons miraculeuses se multipliaient. Puis on afflua de plus en plus loin vers Gubbio. Les pèlerins qui revenaient des tombeaux des Saints Apôtres à Rome traversaient l'Ombrie et ramenaient ces rumeurs de guérisons attribuées au saint évêque de Gubbio, en France et dans la vallée du Rhin. En 1317 une première mention de l'église Saint-Thiébaud à Thann apparaît dans un legs au profit de l'autel de la Sainte-Croix. En 1332 on commence la construction de l'édifice actuel: En 1340 c'est une lettre d'indulgence qui est adressée à Vieux-Thann en faveur d'une église Saint-Thiébaud, ce qui permet de penser que le pèlerinage y était déjà fréquenté. Les guérisons miraculeuses attribuées à l'évêque de Gubbio attiraient les pèlerins, comme elles avaient déjà été déterminantes pour le choix de ce saint évêque comme patron de l'église de Thann.

A cette époque où le christianisme inspirait toutes les formes de sociabilité, les pèlerinages, ces mouvements de foule, s'étaient multipliés en Europe. Retenons parmi les plus fréquentés : Wilna (saint Stanislas), Trêves (saint Matthias et saint Maximin), Saint-Josse-sur-Mer en Picardie, Saint-Nicolas-de-Port, Thann (saint Thiébaud), Einsiedeln (Notre-Dame-des-Ermites), Saint-Jacques-de-Compostelle, Rome (Les Saints Apôtres). Or Thann est choisie souvent comme but unique du pèlerin. Quelquefois elle est associée à un autre sanctuaire en un seul circuit : Thann avec Rome ou avec Einsiedeln ou avec Saint-Nicolas-de-Port.

Le culte de saint Thiébaud se propagea dans toute la vallée du Rhin et au-delà au XIV^e et XV^e siècles. En témoignent des chapelles édifiées à Bâle, au Bruderberg près de Rosheim, des autels en son honneur dressés dans de nombreuses églises, à Haguenau, à Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg, à Barr, à Mulhouse, au duché de Bade et en Suisse.

Mais c'est Thann qui demeura jusqu'à nos jours le sanctuaire primordial du culte et des pèlerinages à saint Thiébaud. Les pèlerins y affluaient pour la fête du 16 mai (dies natalis : "naissance" au ciel) dite "petite fête Saint-Thiébaud" et pour le 1^{er} juillet (translation des reliques) dite "grande fête Saint-Thiébaud". Sa très belle cathédrale garde précieusement une relique du saint évêque de Gubbio qui, selon la tradition, y fut apportée entre 1303 et 1310. Son authenticité fut reconnue de façon définitive après des examens effectués voici un demi-siècle.

*

C'est à partir de 1771 qu'une chapelle dédiée à saint Thiébaud fut construite à Fréland au haut du village à l'initiative de bourgeois du lieu : Nicolas Herqué et François Garadois. Pourquoi cette chapelle installée dans le haut du village ? En 1773, dans sa lettre à l'évêque de Bâle demandant la bénédiction de la chapelle, Nicolas Herqué en donnait des raisons à la fois matérielles et religieuses. La chapelle "sera un lieu de dévotion, lors de la mauvaise saison, proche du domicile des paroissiens". Elle sera aussi "un endroit décent de repos et de prière". Cette construction répondait aussi à une initiative semblable, trente années auparavant, d'un autre bourgeois de Fréland, Nicolas Laurent. Celui-ci avait obtenu, en 1740, l'autorisation de construire une

petite chapelle, au bord de la route, au bas du village, dédiée à saint Gérard. Les bourgeois du haut du village voulaient être, sans doute, aussi bien lotis que ceux du bas.

La situation le permettait. La période de paix et de prospérité que connut le XVIII^e siècle enrichissait certaines familles paysannes. Si nous connaissons peu François Garadois, nous savons que Nicolas Herqué était un notable du lieu, propriétaire d'une huilerie et d'un moulin à farine. Ajoutons que le Val d'Orbey était loin de se déchristianiser comme certaines régions de France. Depuis le début du siècle on construisait ou reconstruisait les églises paroissiales. L'église de Fréland fut consacrée en 1706, celles de Lapoutroie et d'Orbey en 1760, celle du Bonhomme en 1773 enfin celle de Labaroche en 1787. Quand Nicolas Herqué commença à faire construire la chapelle en 1771, l'église de Fréland recevait trois cloches neuves.

La chapelle Saint-Thiébaud, devenue lieu de culte auxiliaire de l'église paroissiale, apporta effectivement, comme l'avaient souhaité ses fondateurs, une ambiance religieuse à cette partie du village éloignée de l'église.. La fête principale Saint-Thiébaud le 1^{er} juillet y était célébrée avec solennité. Aux Rogations, avant l'Ascension, la procession partait de l'église, traversait le village en psalmodiant l'invocation de tous les saints et se clôturait à la chapelle. Mais en dehors de ces solennités, une fois par semaine, une messe y était dite. Des fondations de messes à la chapelle y étaient demandées par des familles pour leurs défunts. Tous les jours, l'Angélus était rappelé par la cloche qui sonnait midi et soir, rythmant ainsi les journées de chacun.

Les habitants, avec la chapelle constamment ouverte à deux pas de leurs maisons, avaient "un lieu de repos et de prière" auprès du saint qu'elle abritait. Mais la piété des fidèles qui alors avaient grande confiance en la protection des saints, y avait ajouté en particulier saint Maximin, évêque lui aussi mais de Trêves et qui avait son pèlerinage non loin de Fréland, à Guémar et puis saint Nicolas, protecteur des enfants. Le culte de ce dernier était arrivé de Lorraine, probablement avec les immigrants venus repeupler le Val après la guerre de Trente Ans.

Est-ce que les Frélandais ne fréquentaient plus le pèlerinage de Thann ? La construction de la chapelle avait en effet pour but de leur éviter ce déplacement. Nous savons en tout cas, que des habitants de Fréland, au début de ce siècle, allaient encore en pèlerinage à Saint-Maximin de Guémar.

*

La chapelle Saint-Thiébaud qui avait été construite au bord de la rue principale, au milieu des maisons des paroissiens, fut désaffectée. Elle fut remplacée en 1898 par une chapelle que la municipalité construisit sur un rocher dominant le haut du village. Elle a perdu son caractère familial "d'endroit décent de repos et de prière" proche du domicile des fidèles comme l'avait voulu le fondateur de l'ancienne chapelle. Le culte des saints Protecteurs qu'elle devait promouvoir s'est aussi passablement effacé.

*

Bibliographie

- M. Barth, Zur Geschichte der thanner St-Theobaldus Walfart im Mittelalter, Revue d'Alsace, 1948-1950.
R. Biery, Contribution à l'iconographie de saint Thiébaud, Annuaire de la Société d'Histoire des régions de Thann-Guebwiller, 1948-1950.
Ch. Barlier, L'ancienne chapelle Saint-Thiébaud de Fréland, Bulletin de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey n° 7 (1988).
Ch. Schillinger, Fréland, T. I, Colmar, 1991.
Ch. Schillinger, Les chapelles Saint-Thiébaud de Fréland, Bulletin de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, n° 13 (1994).



Photo D. SIMON

Statue de SAINT THIEBAUT.

LA SECONDE CHAPELLE SAINT THIEBAUT DE FRELAND

1894 - 1994

Charles SCHILLINGER

La décision de la construction d'une nouvelle chapelle plus grande en remplacement de l'ancienne, devenue dépôt des pompes à incendie fut prise par le Conseil municipal en réunion du 29 octobre 1894.

En 1895, le 18 novembre, l'architecte communal Auguste HARTMANN de Colmar présente son rapport explicatif ainsi que les plans et devis concernant la construction de la nouvelle chapelle. Initialement, il était question de la bâtir en face de l'ancienne, entre la route et la rivière, mais vu les prix du terrain, fondation et remblais, on abandonne cette proposition. Le nouvel emplacement sur terrain communal, le rocher dit " Le Corbeau", plate forme s'élevant à 60 mètres au-dessus de la route principale, est l'idée du curé Charles CHEVALIER et du maire Séraphin THOMAS.

Lors de la séance extraordinaire du Conseil de fabrique, le 9 février 1896, la décision de reconstruire une nouvelle chapelle est acceptée. Le 14 mars 1896, l'Evêque de Strasbourg donne son accord pour la construction d'une chapelle de pèlerinage.

Cette construction s'effectuera de 1896 à 1898, sous la direction de l'architecte communal Auguste HARTMANN par les entreprises : MATTER Charles, entrepreneur de Colmar, pour les gros oeuvres, maçonnerie, carrelage et bancs en sapin, FRANZETTI Charles et Pierre, d'Orbey, BALDACINI Virgil, d'Ingersheim et MINOUX Nicolas de Lapoutroie pour la maçonnerie et les pierres taillées. OTT Frères de Strasbourg pour les fenêtres et peinture sur verre. WEISS Charles de Colmar pour la peinture et la décoration.

En 1898, construction d'un autel neuf par Monsieur KLEM de Colmar, au prix de deux mille marks. Achat de quatre chandeliers en cuivre doré et une croix du même métal. Quelques objets de culte étaient achetés avant la construction en prévision du culte à la nouvelle chapelle, en 1894 : une patène portant au centre une pyxide fermée en argent doré pour porter la sainte communion aux malades.

Trois statues polychrome furent mise en place à la chapelle.

1°) La statue de Saint THIEBAUT, patron de la chapelle

2°) La statue de Saint MAXIMIN, en mémoire du pèlerinage des Frélandais à Guémar.

3°) La statue de Saint NICOLAS, patron des écoliers dans le Nord et l'Est de la France, culture et moeurs lorraines.

Le 30 mai 1898 à 11 heures fut bénie solennellement la nouvelle chapelle dédiée à Saint THIEBAUT avec l'agrément de Monseigneur Adolphe FRITZEN, évêque de Strasbourg, donné le 3 mai 1898. La bénédiction fut faite selon le rite en vigueur dans le Diocèse de Strasbourg par le doyen de Lapoutroie l'abbé BRUNCK de FREUNDECK auquel le curé de Fréland Charles CHEVALLIER avait donné délégation. Le sermon fut prononcé par le chanoine EHRHARD, curé de Sainte Marie aux Mines. Une messe solennelle fut chantée. Elle fut célébrée par l'abbé Charles CHEVALIER assisté du doyen BRUNCK, du chanoine EHRHARD, du curé ULRICH du Bonhomme, du curé WAGNER d'Orbey et de son vicaire WURTZ, du curé RHEIN de Pairis, de l'abbé SCHAEFER demeurant à Pairis, de l'abbé DIDIERJEAN curé aux Huttes, de l'abbé GASSER curé de Labaroche, de l'abbé VILLEMINE curé d'Aubure, des abbés COLNET et BRUN vicaire à Lapoutroie. L'abbé Charles CHEVALLIER curé du lieu était accompagné de son vicaire Célestin JODER. Etaient également présent à cette manifestation : Monsieur le maire de Fréland Séraphin THOMAS, son adjoint, Jean Louis LAURENT, les conseillers municipaux suivants : Joseph HUMBERT, Nicolas BARLIER, Joseph RIETTE, Jean-Baptiste SIMON Antoine HERQUE, Nicolas ANCEL, Pierre LAURENT, Antoine JOANNES, Jean-Baptiste GAUDEL, François BARLIER, Jean-Baptiste DIDIERJEAN, Ernet MATHIEU, Jean-Baptiste RIETTE, Emile SERVANTOUT, Sébastien PETITDEMANGE et Joseph COUTY. Le même jour fut baptisée par le doyen de Lapoutroie l'abbé BRUNCK de FREUNDECK, la cloche de la chapelle qui mesurait 0,65 m de diamètre, 0,55 m de hauteur et pesait environ 160 Kg, fondue par la maison CAUSARD de Colmar.

En 1900, don de deux nappes pour l'autel Saint THIEBAUT, une au filet de feu Ernestine DIDIERJEAN, l'autre au crochet, don d'une inconnue, ainsi



Photo D. SIMON

Seconde Chapelle Saint THIEBAUT de Fréland

qu'un don de l'abbé AIME ancien curé de Fréland, d'un calice en argent, coupe dorée à l'intérieur.

En 1904, DIDIERJEAN Jean-Baptiste verse 240 marks pour faire dire chaque année deux messes hautes à la chapelle pour les défunts des familles EVRARD et DIDIERJEAN.

1909, le 6 avril : Lettre testimoniale autorisant la conservation d'une relique de Saint THIEBAUT à la chapelle, de Jean-Baptiste compagnon de NASALLUS ROCCA, Evêque EUGINUBUS du diocèse de Strasbourg et envoie au curé Jules GASSER et Léonard GAUDE, prêtre de la Congrégation du très Saint Redempteur, un reliquaire contenant deux petits fragments entiers et non altérés de Saint THIEBAUT, ayant appartenu à son corps. Il s'agit d'un reliquaire argenté muni d'un récipient en cristal de forme ovale dans sa partie antérieure. Au fond du reliquaire se trouve un ruban de couleur rouge sur lequel nous avons apposé notre sceau. Autorisé au culte le 22 mai 1909.

1917, le 13 mai : Le Conseil de fabrique de l'Eglise réuni en séance extraordinaire, rend compte que la cloche de la chapelle a été descendue de la tour et remise à l'autorité militaire, suivant l'ordonnance de la confiscation des cloches en bronze du 9 mai 1917, en présence de Jean-Baptiste ANCEL, Joseph FIRER, Joseph SIMMEREISEN, le président est absent pour maladie.

1927, le 24 juillet : Le Conseil municipal approuve et vote un crédit de 2 200.- Francs au vu du devis pour réparation à la chapelle concernant le dallage, le crépissage et la peinture, au prix de 2 156.- Francs, établi par l'Ingénieur Architecte Chrétien SCHOFFIT de Colmar.

1951, le 4 novembre : Le Conseil municipal décide de procéder à l'électrification de la cloche de la chapelle et fit installer un automatisme pour la sonnerie des Angélus. Antérieurement la famille Paul DEMOULIN s'était chargée de cette tâche.

En 1991 le Conseil municipal vote les crédits pour le remplacement de la zinguerie. Ces travaux furent exécutés par l'entreprise Denis et Gilbert MAIRE du Bonhomme et le personnel communal profita des échaffaudages pour la protection des vitraux.

1993, le 20 septembre : Le Conseil municipal, le Conseil de fabrique et une équipe de bénévoles décident d'entreprendre une rénovation intérieure de ce bâtiment. Les travaux prévus comprennent la réfection du carrelage, de l'installation électrique, du crépi, de la peinture intérieure et du nettoyage complet du mobilier. Le gros des travaux sera effectué par le personnel communal aidé de bénévoles. Le financement des travaux et fournitures s'établit à raison de 1/3 à la charge du budget communal, 1/3 de subvention départementale et 1/3 du produit des quêtes, des dons et des manifestations des amis de la chapelle Saint THIEBAUT.

1994, 1er semestre, exécution des travaux décidés le 20 Septembre 1993. L'entreprise MARCOT de Lapoutroie réalise les travaux de peinture intérieure. Le responsable de la coordination des travaux de restauration est Monsieur Richard SIMON.

Le 2 Juillet, commémoration du centenaire de la décision d'édifier la chapelle. La grande messe est célébrée par le Père Jean-Marie GRIVEL, prêtre de la paroisse, suivi par un concert donné par la musique Municipale et la Chorale Sainte Cécile. Puis à la tombée de la nuit "embrasement" de la Chapelle Saint THIEBAUT sous un feu d'artifice.

Notes.

1°) A.D.H.R. 3 P 792

2°) Archives Communales de Fréland : Dossiers Chapelle Saint THIEBAUT
Registres du Conseil Municipal

3°) Archives Paroissiales de Fréland : Registre du Conseil de la fabrique
de l'Eglise - Registre des Baptêmes

4°) L'ALSACE, journal du 26.6, 4.7 et 7.7.1994

Bibliographies

GUERIN Guy - Histoire d'un village du Pays Welche, Fréland
Turckheim 1991, pages 76 - 77.

VOEGELI Raymond - Chroniques Paroissiales 1938 - 52

FRELAND - L'Intermédiaire, juin et décembre 1994

Remerciement

Je tiens à remercier particulièrement Monsieur le Curé de la paroisse de Fréland Jean-Marie GRIVEL, le personnel de la mairie de Fréland ainsi que Monsieur Henri BARADEL et Dominique SIMON pour leur collaboration.

MORALITE PUBLIQUE, PAUPERISME ET BIENFAISANCE PUBLIQUE
DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE
SOUS LE SECOND EMPIRE

Yvette BARADEL

La lecture d'une douzaine de rapports des commissaires de police du canton de Lapoutroie qui se sont succédés de 1853 à 1869 nous a amenée à nous intéresser aux questions de moralité publique et de paupérisme dans ce canton sous le Second Empire (1).

Ces rapports qui étaient envoyés chaque quinzaine au Préfet mais dont malheureusement quelques exemplaires seulement ont été conservés, traitaient du maintien de l'ordre mais aussi de l'esprit public c'est-à-dire de l'attitude politique et religieuse des habitants et de l'économie.

Nous avons estimé être en mesure de donner un aperçu du cadre de vie et de la structure des classes sociales tel que cela apparaissait dans ces documents. Nous serons ensuite amenée à aborder le problème du paupérisme et à esquisser les tentatives qui ont été entreprises pour y remédier.

LE CADRE DE VIE

Le canton de Lapoutroie était, sous le Second Empire, un des treize cantons de l'arrondissement de Colmar. Il comptait en 1861 12739 habitants ce qui représentait 6% de la population de l'arrondissement (2).

Le climat était rude dans ces deux vallées vosgiennes de la Béhine et de la Weiss qui descendent des Hautes Chaumes à 1 200 mètres d'altitude jusqu'à l'entrée de Kaysersberg à 350 mètres. On se perdait dans la neige dès l'automne. En octobre 1869 on retrouvait un homme mort au-dessus des Hautes-Hutttes dans 70 centimètres de neige et un autre près du Lac Blanc dans un mètre de neige. Pour les journaliers, pendant six mois de l'année, le travail devenait rare.

L'habitat dispersé enlevait toute efficacité à la police municipale. A peu près satisfaisante dans les agglomérations, "elle était nulle pour les hameaux et dépendances". Elle n'existait pas à Labaroche

1- Archives Départementales du Haut-Rhin 4M 27
2 - Annuaire du Haut-Rhin, 1861.

connu pour la dispersion de ses fermes. Il faut dire que les agents étaient très mal payés et qu'à Labaroche les ressources étaient insuffisantes pour créer et rémunérer ces agents.

A cette époque la majorité des maisons avaient un toit de chaume et les habitants refusaient de le remplacer par des tuiles par économie mais aussi parce que, semblait-il, le chaume maintenait mieux la chaleur par grand froid. En 1869 le commissaire essayait d'y remédier et en appelait au Préfet : "Au printemps dernier un incendie éclata à Hachimette. Si malheureusement ce jour-là il y avait eu du vent, aucune maison de ce hameau n'eut échappé au feu. Plusieurs propriétaires à la suite de mes procès-verbaux et des jugements ont demandé l'autorisation de faire des réparations en paille à leur toiture... Comme beaucoup d'entre eux sont dans une situation de fortune assez belle et que les municipalités craignent trop souvent de donner un avis défavorable, je prends la liberté de prier Monsieur le Préfet de vouloir bien me communiquer les demandes en autorisation pour le fixer d'une manière exacte sur la situation des propriétés et des propriétaires". De plus beaucoup d'incendies étaient dus au mauvais état des cheminées non ramonées, ce qui relevait du laisser-aller et de la négligence.



Le canton était essentiellement agricole et l'élevage était la principale ressource. C'est pourquoi le commissaire s'intéressait surtout au foin. Ainsi en 1860 : "Les foins sont rares et ils ne rendront pas autant de fourrage qu'on espérait". Par contre en 1866 il signalait : "Les cultivateurs de la montagne qui ont récolté beaucoup de fourrage vendent leurs denrées, particulièrement le beurre, très cher". Les arbres fruitiers étaient aussi de bon rapport et le canton était connu pour son "eau de cerise". Le commissaire remarquait en juin 1860 que "les arbres étaient chargés" mais en avril 1861 il craignait qu'à cause du gel "les fleurs aient souffert". Les forêts étaient aussi l'objet de ses préoccupations car il fallait reconstituer le capital forestier. En 1848, lors d'une enquête faite dans le canton, on constatait : "l'aspect aride des immenses terrains communaux réduits à l'état de terres vagues depuis la destruction des superbes forêts qui les couvraient autrefois" (1). C'est pourquoi en juin 1860 le commissaire s'intéressait "aux défrichements et repiquements en montagne".

L'agriculture procurait donc les plus importantes ressources des habitants du Val et elle assurait aussi en grande partie la nourriture d'auto-subsistance de presque toute la population.

Cependant l'industrie du coton avait déjà commencé à s'implanter dans le canton. En 1865 Orbey comptait trois filatures et quatre tissages mécaniques et Lapoutroie avait une filature et deux tissages mécaniques (2).

Le commissaire suivait le rythme de la production s'inquiétant surtout des crises possibles qui provoqueraient du chômage. C'était la période de la guerre de Sécession aux Etats-Unis qui éclata en 1861 et se termina en 1865. Le coton américain n'arrivant plus, les industriels faisaient venir du coton d'Egypte qui était plus cher. Par suite des problèmes de trésorerie se posaient et des ateliers fermaient. Les fermetures commencèrent en 1862 et se poursuivirent jusqu'en 1865 où l'activité industrielle reprenait. En avril 1865 le commissaire écrivait : "Les dernières victoires annoncées de l'Amérique ont été accueillies avec une grande satisfaction par tout le monde car on espère qu'elles apporteront une grande amélioration dans la crise cotonnière". Dès le mois de mai il constatait : "L'industrie cotonnière reprend beaucoup d'activité. On a ouvert dans les tissages mécaniques des ateliers qui étaient fermés depuis trois ans". Cependant les industriels s'étaient reconvertis dans d'autres productions. On l'apprend en lisant le rapport de la deuxième quinzaine du mois d'octobre 1869 : "Plusieurs industriels se plaignent du manque d'ouvriers. Je crois que cela tient à la mauvaise situation qu'ils leur font. En effet certains d'entre eux ont été obligés de changer le genre de leur fabrication pour ne pas perdre et il est résulté de ce changement que des ouvriers qui gagnaient de 30 à 40 francs par quinzaine ne gagnent plus que de 20 à 30".

Tels étaient les différents aspects du cadre de vie de la population du canton de Lapoutroie, société rurale en voie d'industrialisation et fortement hiérarchisée.

1 - Enquête de 1848. Canton de Lapoutroie. Question n° 27.

2 - P. Ristelhuber, Dictionnaire du Haut et du Bas-Rhin, Strasbourg, 1865

LES CLASSES SOCIALES :

Trois classes sociales apparaissent dans les rapports : les notables et "la classe des pauvres et des ouvriers". Quant aux cultivateurs il n'en est guère fait mention sauf quand on dépose devant leur porte des nouveaux-nés.

1) Les notables :

Les commissaires s'intéressaient à trois types de notables : les maires des communes, le juge de paix et les membres du clergé.

Les maires étaient des personnalités à qui il fallait rendre visite dès que les commissaires s'installaient dans le canton. Ils jouissaient d'un pouvoir important dans leur commune et les habitants se passionnaient pour les élections municipales. En octobre 1869 le commissaire écrivait : "Les populations du canton s'occupent généralement très peu de politique. Il n'en est pas de même quand il s'agit des élections municipales. Pour cet objet il y a toujours beaucoup d'animation. Ainsi l'on s'occupe déjà des élections qui doivent avoir lieu en 1870... Le maire du Bonhomme peut anéantir l'opposition en rendant l'affouage.."

Il fallait aussi tenir compte du juge de paix et le commissaire prenait son avis pour régler des affaires de caractère familial : "Je prends chaque fois l'avis de Monsieur le Juge de Paix qui connaît la population du canton comme sa propre famille".

Enfin il y avait le clergé qui agissait sur les esprits et guidait les opinions. Les curés apparaissent particulièrement dans les rapports en 1860 et 1861 lors des affaires d'Italie. En 1859 Napoléon III avait aidé Cavour, premier ministre du Piémont, à faire l'unité de l'Italie mais les Etats pontificaux n'étaient pas encore intégrés au nouvel Etat italien. Cette intégration des Etats pontificaux encore sous l'autorité du Pape devait entraîner leur transfert sous l'autorité du nouvel Etat italien. Les catholiques français retenaient surtout de cette opération l'aspect de spoliation du Saint-Siège, de ses biens mais sans prendre en considération le mouvement d'opinion vers l'unité italienne. Les curés du canton orchestraient l'opposition jusqu'à laisser croire à une possible disparition de l'Eglise catholique. Le commissaire notait : "La chaire où les curés devaient donner des conseils et veiller à l'instruction religieuse était transformée en un club où ils déclamaient contre la politique et même contre la personne de l'Empereur". Pour le commissaire, le clergé formait un groupe homogène qu'il fallait surveiller : "On en voit les membres se réunir souvent sur tous les points du canton dans des réunions particulières où ils peuvent, à l'abri de toute surveillance, émettre librement leurs opinions".

Mais c'est de "la classe des pauvres et des ouvriers" que les commissaires s'inquiétaient le plus.

2) Les ouvriers :

Il y avait d'une part les ouvriers agricoles ou journaliers et d'autre part les ouvriers de l'industrie.

Les premiers, les journaliers, étaient peu nombreux car chaque famille cultivait elle-même son patrimoine et quand l'exploitation exigeait plus de bras on engageait à l'année des domestiques ou des servantes. Le salaire d'un journalier était de 1fr50 par jour avec nourriture en hiver et de 1fr avec nourriture en été. Il était de 0fr50 avec nourriture pour les femmes aussi bien en été qu'en hiver. Si le journalier travaillait toute l'année il gagnait donc environ 375 frs. Mais il chômait pendant les mois d'hiver. Or on estimait qu'il fallait au minimum 340 frs pour un journalier vivant seul dans un canton rural. En cas de maladie ou d'accident le journalier et sa famille tombaient dans la misère. Il est évident que les gages de ces journaliers ne pouvaient suffire que si ceux-ci avaient quelques biens : maison, jardin ou champ.

Les ouvriers de l'industrie étaient plus nombreux mais ne représentaient pas encore et de loin la majorité de la population. En 1848 ils étaient au nombre de 1 792 pour une population de 13 599 habitants soit 13%. Mais parmi eux on comptait 1 147 tisserands à domicile, catégorie d'ailleurs en voie de disparition. On ne comptait donc plus que 647 ouvriers travaillant dans les fabriques. Ces 647 ouvriers comprenaient 290 hommes, 266 femmes et 91 enfants (1). Les fileurs de coton gagnaient 2fr50 par jour, les fileuses 0fr80, les tisserands habiles 2fr. Quant aux enfants employés depuis l'âge de douze ans ils recevaient un salaire de 0fr50 environ. Les tisserands à domicile pouvaient gagner de 0fr75 à 2fr. Mais ces salaires, plus élevés que ceux donnés aux journaliers agricoles, n'étaient considérés le plus souvent que comme un appoint. Pour vivre avec une certaine aisance, l'idéal restait : "Le père occupé aux travaux des champs, la mère occupée aux soins du ménage, les enfants occupés à la fabrique" (2).

Ces ouvriers dont certains recevaient pourtant un salaire décent posaient des problèmes à cause de leur genre de vie. "En général l'ouvrier de fabrique quoique recevant un salaire plus élevé que l'ouvrier agricole ne jouit pas d'une aisance plus grande parce qu'il vit avec moins d'ordre et d'économie. Le goût immodéré des travailleurs pour les liqueurs leur enlève tout esprit d'économie et devient une source active de mortalité" (3). Cette opinion générale se retrouve dans les rapports de nos commissaires. En juillet 1866 "les ouvriers de fabrique témoignent un grand mécontentement que leurs patrons les font payer de fortes amendes réglementaires lorsqu'ils abandonnent l'atelier pour aller s'enivrer dans les cabarets". C'était donc non sans raison que les polices municipales pourchassaient ceux qui tenaient des cabarets clandestins : "A Orbey il y a une foule de débits clandestins dans les dépendances de cette localité. Le hameau de Tannach s'est fait remarquer par les nombreuses contraventions soit sur la question des cabarets soit sur les bruits et tapages nocturnes". "Le trop grand nombre de débits de boisson est la cause des désordres et de l'ivrognerie".

Malheureusement ces excès entraînaient la brutalité qui souvent dégradait les rapports entre les habitants et à l'intérieur des ménages. Le commissaire se plaignait en mars 1865 que "les batailles de

1- Enquête de 1848. Canton de Lapoutroie.

2 - id. question n° 10

3 - id

ménage qui surgissent chez nos montagnards par leur usage immodéré d'eau de vie me donnent le plus d'occupation mais autant que possible je tâche de les réconcilier, principalement les gens mariés lorsque les horions ou coups de poing sont réciproques et n'ont point de gravité...Il y a trop de débits de boisson isolés dans les montagnes lesquels sont très difficiles à surveiller durant l'hiver et presque inaccessibles pendant les nuits sombres".

Mais parmi les causes de pénurie et de misère il ne faut pas oublier les crises économiques qui, provoquant la fermeture des ateliers, augmentaient le nombre des pauvres. En juin 1848 les ouvriers de Lapoutroie écrivaient au commissaire du département du Haut-Rhin : "La privation d'ouvrages nous réduit, nous et les nôtres, à la plus profonde misère... Les ateliers se ferment les uns après les autres, faute de coton, faute d'argent pour les faire marcher.." (1).

Ainsi bas salaires et alcoolisme, accidents et crises grossissaient la classe des pauvres.

3) Les pauvres :

La mendicité était l'expression la plus visible de la pauvreté. En décembre 1859 le commissaire remarquait "on ne voit plus que rarement les mendiants circuler". Mais en juin 1860, il revenait sur son affirmation : "Labaroche et Orbey ont encore quelques mendiants qui courent les fêtes" de même en avril 1861 : "La mendicité est toujours une plaie" enfin en octobre 1869 : "Depuis les grands froids la mendicité augmente de façon déplorable".

L'existence d'enfants trouvés ou assistés présentait un autre aspect de la pauvreté. Dans le canton de Lapoutroie les enfants étaient souvent déposés chez les paysans. En janvier 1860 "le nommé Georges François, cultivateur à la Goutte, est venu déclarer que le 29 courant vers sept heures du soir il avait trouvé sur le seuil de sa maison un enfant âgé d'environ un mois..".

Ces enfants assistés, orphelins ou abandonnés, étaient mis en apprentissage à partir de douze ans puis de treize ans. Pour les reconnaître ils portaient des boucles d'oreille. En décembre 1859 le commissaire eut à régler un incident dans lequel était impliquée une jeune fille assistée : "Le nommé Frécharde François menuisier à Labaroche plaisantait avec la nommée Schadé Hélène dans le mois d'août dernier chez le nommé Claudepierre Georges en la commune où cette fille est en apprentissage comme enfant assisté. Il sut adroitement enlever d'un clou fixé à la muraille ses boucles d'oreille en argent que l'administration lui avait données comme signe distinctif. Cette fille se trouve dans l'impossibilité de reproduire ces objets quand il lui sera nécessaire de le faire".

Le nombre des pauvres et des mendiants qui augmentait durant la mauvaise saison et les années de crise inquiétait à juste titre

1- Enquête de 1848. p. 199. Note 1.

les autorités. En 1853 le conseil d'arrondissement alertait le conseil général "sur l'urgence qu'il y a de procurer du travail à la classe ouvrière"(1). En 1854 il s'inquiétait de l'augmentation du nombre des enfants trouvés et proposait des remèdes.

Sans parler de l'action charitable directe et multiple exercée spontanément par des personnes généreuses, ce sont les différents remèdes mis au point par l'administration que nous allons présenter maintenant.

LA BIENFAISANCE :

L'organisation de la Bienfaisance publique et les problèmes auxquels elle fut confrontée nous sont connus essentiellement par les rapports annuels d'inspection des établissements de Bienfaisance du département du Haut-Rhin (2).

En 1857 on comptait 814 indigents dans le canton de Lapoutroie pour 12 739 habitants, soit 6,3% de la population. Par contre on en comptait 1 481 en 1859, soit 11,6% de la population c'est-à-dire près du double. Cette variation se retrouvait au niveau de l'arrondissement. En 1851 on en recensait 30 084 pour une population de 208 000 habitants, soit 14,4% et en 1854 54 498, soit 26%. On estimait que c'était les cantons dominés par l'industrie qui fournissaient le plus d'indigents. Le canton de Lapoutroie, encore très agricole, présentait en effet des pourcentages d'indigents moins élevés que ceux de l'ensemble de l'arrondissement.

Pour aider les indigents, le canton disposait d'un hospice, de bureaux de Bienfaisance et des services départementaux de la médecine cantonale et des enfants assistés.

1) L'hospice d'Orbey :

L'hospice d'Orbey était à l'origine une fondation privée. Un curé d'Orbey, Louis Petitdemange, avait par testament en 1814, demandé que ses biens soient utilisés pour fonder une oeuvre réservée aux enfants orphelins des communes d'Orbey, Lapoutroie et Labaroche. Sa gouvernante, Marie-Anne Ittel, compléta ce legs en 1817 en donnant une partie de ses biens au nouvel hospice dont, très probablement, elle s'occupait (3). Le 4 octobre 1820, après la mort de Mademoiselle Ittel, la commune d'Orbey organisa la gestion de l'hospice "à l'instar des établissements publics" (4). L'hospice fut géré par une commission administrative dont le maire et le curé étaient membres de droit.

En 1835 l'hospice abritait huit orphelins soignés par une

1- Archives Départementales du Haut-Rhin 2N 7
2 - id 3X 9 et 10
3- id 1X 208, Inventaire de la succession de feu Dlle Ittel
4 - id 1X 208, Extrait du registre de délibérations du conseil municipal de la commune d'Orbey, séance extraordinaire du 4/10/1820.

soeur de la Charité et une domestique. Il occupait une maison près de l'église d'Orbey et ses ressources provenaient de fermages en particulier ceux versés par une ferme aux Basses Huttes (1). Mais l'hospice recueillit bientôt des vieillards et, en 1847, il abritait vingt-deux pensionnaires surtout des vieillards soignés par deux soeurs de la Charité (2).

Il fallait alors agrandir les locaux. La commission administrative acheta en 1849 les restes de l'abbaye de Pairis qui appartenaient à des particuliers, les époux Miclo, et vendit l'ancienne maison d'habitation "connue sous le nom d'hospice d'Orbey avec ses aisances, nature de cour, jardin, potager, pré et champ d'un seul tenant le tout d'une contenance totale de 12 ares 41 centiares situés devant l'église d'Orbey" (3).

L'hospice s'installa dans les anciennes dépendances de l'abbaye qui étaient vétustes. Des travaux furent entrepris et en 1859 l'établissement se trouvait dans des conditions "assez satisfaisantes". En 1853 trois soeurs de la Charité soignaient un malade, quatorze vieillards infirmes ou incurables, dix orphelins ou enfants pauvres, deux enfants trouvés ou abandonnés et deux pensionnaires. Il n'y avait pas de médecin attaché à l'établissement, pas de pharmacie "ni dans l'établissement ni dans le canton". Les ressources provenaient de recettes ordinaires d'environ 1 500 frs représentées surtout par des fermages et de recettes extraordinaires très variables oscillant de 1 680 frs en 1859 à 4 908 frs en 1866. En 1860 l'inspecteur estimait "la population de cet établissement est trop forte relativement à ses revenus si bien qu'il a fallu entamer le capital et recourir à des quêtes pour suffire à la dépense annuelle". A la fin du Second Empire, l'hospice recueillait environ une quarantaine de personnes.

2) Les bureaux de Bienfaisance :

Les bureaux de Bienfaisance étaient une institution ancienne qui avait été créée par la loi du 7 frimaire an V (27 novembre 1796) mais ils n'apparurent dans le canton de Lapoutroie que sous le Second Empire. Le premier créé fut celui de Lapoutroie en janvier 1853, puis celui de Fréland le 2 juin 1854, ensuite celui du Bonhomme le 13 octobre 1856, enfin celui de Labaroche en 1866.

Les ressources de ces bureaux étaient faibles. Elles consistaient en dons recueillis par des collectes à domicile, des quêtes dans les églises et par la perception d'un décime par franc en sus du prix d'entrée dans les bals, les concerts ou les spectacles. Evidemment ces rentrées variaient d'une année à l'autre.

Pour la distribution des secours, les communes établissaient des listes d'indigents qui, elles aussi, variaient d'une année à l'autre. A Lapoutroie le bureau distribuait 243 frs à 130 pauvres en 1854. Par contre en 1866 il disposait de 1 384 frs sous forme d'argent et de nourriture.

1 - Archives Départementales du Haut-Rhin, 1X 4, Lettre du maire Didierjean au Préfet, 21/12/1835.
2 - id 1X 4, Renseignements relatifs aux hospices et hôpitaux, exercice 1847.
3 - id 1X 211, Acte passé devant Me Waetterlé, notaire à Orbey, 10 avril 1850.

pour 55 pauvres. A cette dernière date, 85 indigents étaient secourus : 30 à Fréland et 55 à Lapoutroie. Les bureaux du Bonhomme et de Labaroche n'avaient pas remis leurs états.

Les bureaux de Bienfaisance n'étaient pas considérés comme très efficaces ni la distribution des secours très judicieuse. L'inspecteur constatait en 1864 que "non seulement les revenus des bureaux de Bienfaisance du Haut-Rhin sont extrêmement restreints mais leur emploi laisse encore à désirer en ce sens qu'une trop grande partie en est affectée à des secours en argent dont il est rarement fait bon usage".

Deux administrations départementales complétaient l'oeuvre des hospices et des bureaux de Bienfaisance : les services de la Médecine cantonale et des Enfants trouvés.

3) Le service de la Médecine cantonale :

La Médecine cantonale gratuite fut installée dans le Haut-Rhin le 1^o mars 1856 après l'épidémie de choléra de 1854-1855.

Le canton était divisé en deux circonscriptions, l'une regroupant les agglomérations, l'autre les fermes dispersées. Les communes donnaient la liste de leurs indigents aux médecins cantonaux qui devaient les soigner et rédiger les ordonnances. C'était les communes qui fournissaient les médicaments. On adjoignit à la Médecine cantonale, la vaccination.

La situation sanitaire du canton n'était pas considérée comme catastrophique. Pour la première circonscription, celle des agglomérations, l'inspecteur remarquait en 1859 : "il n'existe ni dépôt d'immondices, ni mares d'eau" et pour la deuxième circonscription, celle des fermes isolées : "grâce à l'écoulement facile des eaux, à la nature absorbante du sol et à la grande dissémination des maisons, la salubrité publique est rarement compromise". A la même date il y avait 487 malades pour 1 481 indigents soit 33% et il y eut 370 guérisons soit 76%. Mais il faut relever la remarque de l'inspecteur faite en 1856 : "l'état satisfaisant de la santé publique est due en grande partie à l'épuration de la population par le choléra pendant les années 1854-1855". Cela laisse à penser bien des choses

4) Le service des Enfants trouvés :

L'administration s'efforça de régler un des problèmes les plus navrants dû, généralement, à la pauvreté : les abandons d'enfants.

Nous n'avons pas de chiffres pour le canton de Lapoutroie. Dans le cadre de l'arrondissement les chiffres étaient très variables : 101 enfants de moins de douze ans trouvés, abandonnés ou orphelins en 1859, 387 en 1861.

Nous avons vu que, dans le canton, les enfants étaient le plus souvent déposés dans les fermes où, semble-t-il, on pensait qu'ils pourraient être nourris. Ces enfants étaient ensuite répartis dans les hospices ou confiés à des parents nourriciers jusqu'à l'âge de douze ans puis de treize ans. Ils étaient ensuite placés en apprentissage ou en condition jusqu'à seize ans. Après seize ans ils allaient "en compagnonnage, en domesticité ou dans les fabriques".

Les conditions de vie des enfants étaient médiocres, sinon lamentables. Dans les hospices les enfants étaient mêlés aux vieillards. Les parents nourriciers étaient le plus souvent des pauvres gens qui utilisaient les prix de pension comme revenus pour leurs besoins personnels. En 1860 l'inspecteur portait sur eux un jugement sévère : "les nourriciers sont en général de pauvres gens, petits cultivateurs, journaliers, ouvriers de fabrique de moeurs plus ou moins bonnes. Leurs logements sont restreints et malpropres. Ils couchent leurs pensionnaires dans leurs lits ou dans ceux de leurs enfants (parents, enfants, filles et garçons sont dans la même chambre) ou dans des galetas sur de la paille souvent remplie de vermine. Ils les nourrissent mal, les habillent plus mal encore et les emploient soit à garder leurs petits enfants soit à travailler dans les champs au lieu de les envoyer à l'école, non pas habituellement car cela ne serait pas toléré mais trop fréquemment". En effet l'administration surveillait l'entretien de ces enfants jusqu'à seize ans, veillait à ce qu'ils aillent régulièrement à l'école et fassent leur communion. Pour les reconnaître on leur mettait des boucles d'oreilles avant la mise en pension.

Mais la loi n'avait prévu aucune aide aux enfants assistés qui avaient dépassé l'âge de seize ans et leur vie était souvent misérable. L'inspecteur, lors de l'une de ses tournées dans le canton en 1861, rencontra un cas de ce type aux Hautes Huttes : "Je rencontre sur les hauteurs un enfant en haillons qui gardait les vaches. Je lui demande mon chemin. Après me l'avoir indiqué il me dit : "Je suis aussi un enfant de l'hospice". J'apprends qu'il s'appelle Jean-Baptiste Eugène Michel, né le 26 février 1845, élevé par l'assistance départementale sous le numéro 1722, qu'il passe toute sa journée à la pâture, qu'il gagne 20 frs par an indépendamment d'une mauvaise nourriture et qu'il est obligé de s'habiller avec ses gages". Il est vrai que les familles qui avaient en charge ces jeunes s'habillaient très négligemment elles-mêmes et se nourrissaient aussi très pauvrement par avarice ou négligence.

L'administration s'efforça pourtant d'améliorer le sort de ces enfants. L'inspecteur soulignait qu'entre 1842 et 1860 le prix des pensions et les primes d'apprentissage avaient augmenté, que les parents nourriciers recevaient désormais une somme pour habiller les enfants à neuf lors de leur communion et les instituteurs une rétribution scolaire pour s'occuper d'eux. Enfin les médecins cantonaux les soignaient gratuitement.

Que conclure sur la Pauvreté et la Bienfaisance publique dans le canton de Lapoutroie sous le Second Empire.

Comparons les chiffres que nous connaissons. Du côté de la Pauvreté, 1 481 indigents en 1859. Du côté de la Bienfaisance publique, une quarantaine de pensionnaires à l'hospice d'Orbey, une centaine de pauvres au mieux soutenus par les bureaux de Bienfaisance et des enfants assistés éparpillés dans les familles. Le déséquilibre est flagrant et on chercha d'autres moyens pour lutter contre la pauvreté.

Au début du siècle les pauvres étaient employés l'hiver à filer le coton à domicile mais cette activité était en voie de disparition. En 1848 les ouvriers en chômage demandaient que les communes entreprennent des travaux de défrichement (1). En 1853 c'était au tour du

1 - Enquête de 1848 p. 199, note 1.

conseil d'arrondissement de demander la création d'ateliers "de travaux d'intérêt général tel que le curage et l'endiguement des rivières" et en 1855 "des dépôts de mendicité pour remédier au paupérisme" (1). Mais la mendicité se maintenait avec des hauts et des bas et en 1869 le commissaire de police du canton signalait son augmentation.

Ce fléau social, inhérent à la pauvreté et à la misère et que l'administration royale, avant 1789, n'avait pu endiguer, sévissait encore un siècle plus tard.

1- Archives Départementales du Haut-Rhin 2N 7.

Bibliographie

M.M. Kahan-Rabeck, L'Alsace économique et sociale sous le règne de Louis-Philippe, Paris, 1939.

T.I : La classe ouvrière en Alsace sous la Monarchie de Juillet.

T.II : Réponses du département du Haut-Rhin à l'enquête faite en 1848 par l'Assemblée Nationale sur les conditions de travail industriel et agricole, canton de Lapoutroie, p. 195 à 202.



Ferme Dechristé à la Rochure, Labaroche aujourd'hui disparue

LE CANTON DE LAPOUTROIE EN 1872

D'APRES L' "AMTSBLATT"

Henri PETITDEMANGE

Le 10 mai 1871 le traité de Francfort donne l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. A partir de cette date l'administration impériale s'installe. L'"Amstblatt für das département Ober-Elsass" (Bulletin officiel pour le département de Haute-Alsace) remplace le Recueil des Actes de la préfecture. Il est rédigé en allemand et paraît tous les huit jours.

Nous avons choisi d'étudier l'année 1872 de ce bulletin qui est celle durant laquelle l'administration allemande se met en place. Nous y avons relevé ce qui avait trait au canton de Lapoutroie afin de voir les problèmes auxquels il était confronté en entrant dans un nouvel Etat.

Sur le plan politique, la Constitution allemande, par une loi du 20 juin 1872, n'entraîne en vigueur qu'au 1° janvier 1874 (doc. n° 1). Par contre l'administration intervenait peu à peu dans différents domaines. Le règlement de la poste allemande était introduit dès le mois de janvier (doc n° 2). En février le canton de Lapoutroie formait à lui seul un district de police (doc n° 3). En avril les forêts du canton étaient rattachées à l'inspection des forêts de Kaysersberg. Une circulaire du mois de juillet imposait aux mairies un sceau aux armes de l'Empire allemand et le mot "mairie" était remplacé par "Burgermeisteramt" (bureau du maire) (doc. n° 3).

Les dépenses auxquelles étaient assujetties les communes étaient fixées peu à peu : le traitement des gardes forestiers en février, les frais d'entretien des routes en septembre, les salaires des médecins cantonaux ainsi que les sommes destinées à l'entretien des enfants assistés en décembre. A la même date les mairies devaient établir la liste de leurs indigents.

	Traitements annuels des gardes forestiers	Entretien des routes
Fréland	1 720 frs	495 frs
Labaroche	556 frs	1 010 frs
Lapoutroie	1 240 frs	450 frs
Le Bonhomme	1 756 frs	660 frs
Orbey	1 084 frs	2 190 frs

Nous voyons que la masse des salaires des gardes forestiers était fonction de l'étendue des forêts. En effet c'était au Bonhomme et à Fréland qu'elle était la plus élevée. Quand on considère les frais d'entretien des routes, on peut supposer que le kilométrage des chemins était à Orbey et à Labaroche respectivement quatre fois et deux fois plus important qu'à Lapoutroie ou à Fréland.

Enfin au mois de juin les traitements des instituteurs et des institutrices dans les écoles élémentaires étaient aussi fixés (doc. n° 4).

Dans le domaine de la langue et de l'enseignement dans les écoles primaires, on voit se mettre aussi en place un nouveau régime. Pour les communes germanophones les décisions sont brutales. A la rentrée d'octobre 1872 les écoles, où l'enseignement de l'allemand était devenu obligatoire, perdent leurs derniers cours de français qui sont remplacés par des suppléments d'heures consacrés au calcul, à l'écriture et à la lecture. Pour les communes francophones dont les communes du canton de Lapoutroie, la langue française est maintenue jusqu'au 1^o janvier 1878 (doc. n^o 5) et les documents administratifs doivent être publiés avec traduction en français. Mais dès la rentrée de 1872 quatre heures d'allemand devenaient obligatoires. En décembre 1872 une liste des matériels obligatoires dans toutes les écoles primaires était publiée. Parmi les cartes autorisées n'apparaissait pas la carte de France. Remarquons aussi que le tableau avec portées de musique prévoyait l'enseignement du chant et de la musique (doc. n^o 6).

L'entrée du canton de Lapoutroie dans l'Empire allemand se faisait donc par étapes et la germanisation pénétrait progressivement. Comment était-elle perçue par les habitants ? Ce bulletin ne nous permet pas de répondre. Nous savons que, lorsque la langue allemande était devenue obligatoire, on a continué à parler français et patois au moins en famille. Dans les communes germanophones, par contre, une résistance apparaissait dès 1872. En effet une circulaire de mai 1872 signalait la difficulté de pénétration de la langue allemande dans les écoles maternelles et les écoles privées de filles (doc. n^o 7).

En tous les cas la vie du canton suivait son cours habituel : vente de bois (doc. n^o 4), désignation des jurés cantonaux.

parcourant les mandats d'arrêt publiés dans le bulletin

La machine administrative allemande s'emparait peu à peu du canton.

Amtsblatt

für das Departement Ober-Elfaß.

N^o 3. — Ausgegeben zu Colmar, den 12. Januar 1872.

BULLETIN OFFICIEL

pour le département de Haute Alsace.

N^o 3 - Colmar le 12 janvier 1872.

Document n^o 1

Loi concernant l'entrée en vigueur de la constitution de l'empire allemand en Alsace-Lorraine.

Du 20 juin 1872

Nous, Guillaume, par la grâce de Dieu, empereur d'Allemagne, roi de Prusse, etc., ordonnons au nom de l'empire allemand, après approbation du Conseil Fédéral et de la Diète d'Empire ce qui suit :

Suivant le § 2 de la loi du 9 juin 1871 concernant la réunion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand (bulletin des Lois de l'Empire allemand 1871 page 212) le terme prévu pour le 1er janvier 1873 par lequel la Constitution de l'Empire allemand sera en vigueur en Alsace-Lorraine est reporté au 1er janvier 1874.

Authentique avec notre signature personnelle et apposition de notre sceau impérial.

Château de Babelsberg, le 20 juin 1872.

Guillaume
Prince de Bismarck

G e s e z
betreffend den Termin für die Wirksamkeit der Verfassung des Deutschen Reichs in Elsaß-Lothringen.
Vom 20. Juni 1872.

Wir **Wilhelm**, von Gottes Gnaden Deutscher Kaiser, König von Preußen u., verordnen im Namen des Deutschen Reichs, nach erfolgter Zustimmung des Bundesrathes und des Reichstages, was folgt:

Der im § 2 des Gesetzes vom 9. Juni 1871, betreffend die Vereinigung von Elsaß-Lothringen mit dem Deutschen Reich (Reichs-Gesetzblatt 1871, S. 212) auf den 1. Januar 1873 bestimmte Termin, an welchem die Verfassung des Deutschen Reichs in Elsaß-Lothringen in Wirksamkeit treten soll, wird auf den 1. Januar 1874 ver-

zögert unter Unserer Höchstehändigen Unterschrift und beigedrucktem Kaiserlichen Insignel.

Ergeben Schloß Babelsberg, den 20. Juni 1872.
(L. S.) **Wilhelm.**

Fürst v. Bismarck.

Amtsblatt

für den Bezirk  Ober-Elfaß.

BULLETIN OFFICIEL

pour le District de Haute - Alsace

Post-Reglement

vom 30. November 1871.

Auf Grund der Vorschrift des § 50 des Gesetzes über das Postwesen des Deutschen Reichs vom 28. October 1871 wird nachstehendes Reglement, dessen Bestimmungen bei Benutzung der Posten zu Versendungen und Reisen als ein Bestandtheil des zwischen dem Absender oder Reisenden einerseits und der Reichs-Postverwaltung andererseits eingegangenen Vertrages zu erachten sind, zur öffentlichen Kenntniß gebracht.

Erster Abschnitt.

Versendung der Briefe, Gelder und Päckereien.

§ 1.

I. Die Briefe, Gelder und Päckereien müssen nach den nachfolgenden Bestimmungen gehörig adressirt, bez. gezeichnet (signirt), und haltbar verpackt und verschlossen sein.

II. Es beträgt das Maximal-Gewicht:

- eines Briefes 250 Grammen,
- einer Drucksache 1 Pfund,
- einer Waarenprobe 250 Grammen,
- eines Packets (einer Kiste, eines Fasses u. s. w.) 100 Pfund.

Règlement de la POSTE du 30 novembre 1871

En vertu de l'instruction de l'art. 50 de la loi du 28 octobre 1871 concernant la Poste dans l'Empire allemand, le règlement suivant est mis à la connaissance du public. Les dispositions concernant l'utilisation de la Poste pour l'envoi entre l'expéditeur d'un côté et l'administration impériale de la Poste d'un autre côté sont considérées comme parties d'un contrat.

1er Chapitre :

1. Les lettres, sommes d'argent, ou paquets doivent être adressés avec désignation exacte, en emballage solide et fermé d'après les clauses suivantes :

- 2. Le poids maximum est fixé comme suit :
lettres 250 g imprimés : 1 livre
échantillons : 250 g
paquets : caisse, tonneaux, etc... 100 livres

Publication I/5229

Bekanntmachung.

J.-Nr. I. 5229.

Durch kaiserliches Dekret vom 2/9. Dezember 1852, Art. 2 (Bill. Nr. 6) ist vorgeschrieben, daß sämtliche Verwaltungs- und sonstige öffentliche Behörden ein Siegel zu führen haben, welches den Kaiserlichen Adler, als Wappen des Kaiserreichs, und als Umschrift den Titel der betreffenden Behörde enthält.

Diese gesetzliche Bestimmung hat wie bisher, so auch ferner auf die Bürgermeister-Aemter Anwendung zu finden unter denjenigen Modalitäten, welche die neuere Gesetzgebung — in sp. das Annexionsgesetz vom 9. Juni 1. J., das Gesetz über die amtliche Geschäftssprache vom 11. März 1. J. und die Allerhöchste Verordnung vom 1. August v. J. über die Form des Kaiserlichen Wappens — betreffen.

Hiernach hat an Stelle des kaiserlich französischen Adlers der deutsche Reichsadler und an Stelle der Bezeichnung „Mairie“ das Wort „Bürgermeister-Amt“ zu treten, endlich müssen die Namen der Gemeinden und Bezirke den jetzigen offiziellen Bezeichnungen entsprechen.

Die für die Bürgermeister-Aemter hiernach neu anzufertigenden Siegel und Stempel werde ich in Bestellung geben, dieselben seiner Zeit zustellen und die hierdurch entstehenden Kosten von der Gemeindefasse einziehen lassen.

Colmar, den 6. Juli 1872.

Der Bezirks-Präsident:

Frhr. v. d. Seydt.

Le décret impérial du 2/9/ décembre 1852 stipule que toutes les autorités et administrations publiques doivent avoir un sceau sur lequel figure l'aigle impérial comme armoiries de l'Empire et qui porte en titre la dénomination de l'administration en question.

Cette décision légale doit aussi être appliquée pour les mairies suivant les modalités de la nouvelle loi c.à.d. la loi d'annexion du 9 juin de cette année, la loi concernant la langue officielle du 31 mars et les instructions supérieures du 3 août en ce qui concerne la forme du blason impérial. Ainsi donc à la place de l'aigle impérial français se substitue l'aigle impérial allemand et à la place de la dénomination "mairie" se substitue le mot "bureau du maire" enfin les noms des communes et du district doivent être ceux des dénominations officielles. Je vais donc commander les nouveaux sceaux et tampons, je vous les enverrai. Les frais y afférents seront à payer par la caisse communale.

Colmar le 6 juillet 1872

Fr. von der Heydt

Publication n° II 1139

Bekanntmachung.

J.-Nr. II. 1139.

Die seither dem Polizeibezirk Kayzersberg zugewiesenen Gemeinden des Cantons Rappoltsweyer, nämlich Zellenberg, Reichenweier, Beblenheim, Mittelweier, Bennweier und Ostheim, sind mit dem Polizeibezirk Rappoltsweyer wieder vereinigt und der Polizeibezirk Kayzersberg ist ebenso, wie der von Rappoltsweyer, in seinem Umfang mit den Cantonalgrenzen übereinstimmend wieder hergestellt worden. Der Canton Lapoutroie ist zu einem neuen Polizeibezirk constituirt worden.

Colmar, den 7. Februar 1872.

Der Bezirks-Präsident:

F R

Les communes du canton de Ribeauvillé : Zellenberg, Riquewihr, Béblenheim, Mittelwihr, Bennwihr et Ostheim sont à nouveau partie du district de police de Ribeauvillé, et le district de police de Kayzersberg comprend les communes du canton, de même pour Ribeauvillé. Le canton de Lapoutroie constitue un nouveau district de police.

Colmar le 7 février 1872.

Gesetz,

betreffend die Besoldung der Lehrer und Lehrerinnen an öffentlichen Elementarschulen.

Vom 4. Juni 1872.

Wir **Wilhelm**, von Gottes Gnaden Deutscher Kaiser, König von Preußen etc., verordnen im Namen des Deutschen Reichs, nach erfolgter Zustimmung des Bundesrathes, für Elsaß-Lothringen was folgt:

§ 1.

Vom 1. Januar 1872 ab erhalten die Lehrer und Lehrerinnen an öffentlichen Elementarschulen als Jahresbesoldung mindestens die folgenden Beträge:

- 1) die Hauptlehrer:
 - a) bei einer Dienstzeit von weniger als 5 Jahren 900 Franken,
 - b) bei einer Dienstzeit über 5 bis zu 10 Jahren 1000 "
 - c) bei einer Dienstzeit über 10 bis zu 15 Jahren 1100 "
 - d) bei einer Dienstzeit über 15 bis zu 20 Jahren 1200 "
 - e) bei einer Dienstzeit über 20 bis zu 25 Jahren 1300 "
 - f) bei einer Dienstzeit über 25 bis zu 30 Jahren 1400 "
 - g) bei einer Dienstzeit über 30 und mehr Jahren 1500 "
- 2) die Hilfslehrer:
 - a) erster Klasse 600 "
 - b) zweiter Klasse 500 "
- 3) die Hauptlehrerinnen:
 - a) erster Klasse 800 "
 - b) zweiter Klasse 700 "
- 4) die Hilfslehrerinnen: 450 "

A. Oberförsterei Kaysersberg.

Zu Kaysersberg, Dienstag den 27. Februar, Morgens 10 Uhr.

Gemeinde Kaysersberg, Schlag Schürhein,	700 Zent.
" Kientzheim, " Schwertz,	300 "
" Weinswiler, " Fichtwald,	120 "
" Ammerschwiler, " Sommerberg	1580 "
" Kagenthal " Sommerberg	
" " u. Kohlgrub	600 "
" Schnierlach " Creuxchamps	510 "
Summa . . .	3810 Zent.

LOI concernant le traitement des instituteurs et institutrices dans les écoles élémentaires publiques.

Du 4 juin 1872.

NOUS, Guillaume, par la grâce de Dieu, empereur d'Allemagne, roi de Prusse, etc., après approbation par le Conseil Fédéral, au nom de l'empire allemand, pour l'Alsace-Lorraine, ordonnons ce qui suit:

§ 1 : A partir du 1er janvier 1872, les instituteurs et institutrices des écoles élémentaires publiques, recevront les traitements minimaux suivants : (traitements annuels)

- 1) Instituteurs principaux :
 - a) ayant moins de 5 années d'ancienneté : 900 Francs
 - b) ayant 5 à 10 ans d'ancienneté : 1000 Francs
 - c) ayant 10 à 15 ans d'ancienneté : 1100 Francs
 - d) ayant 15 à 20 ans d'ancienneté : 1200 Francs
 - e) ayant 20 à 25 ans d'ancienneté : 1300 Francs
 - f) ayant 25 à 30 ans d'ancienneté : 1400 Francs
 - g) ayant plus de 30 ans d'ancienneté : 1500 Francs
- 2) Instituteurs intérimaires :
 - a) 1e classe : 600 Francs
 - b) 2e classe : 500 Francs
- 3) Institutrices principales :
 - a) 1e classe : 800 Francs
 - b) 2e classe : 700 Francs
- 4) Institutrices intérimaires : 450 Francs

Vente d'écorces de chêne

A Kaysersberg, mardi le 27 février à dix heures du matin

Commune de Kaysersberg, coupe du Schlussrhein 700 quintaux
Kientzheim coupe Schwertz 300 quintaux
Lapoutroie coupe Creux-champs 510 quintaux

Verordnung
betreffend

die amtliche Geschäftssprache:

Auf Grund des § 5 des Gesetzes vom 31. März d. J. betreffend die amtliche Geschäftssprache, verlege ich den Termin zur Ausführung der Bestimmungen der §§ 2 und 4 des angeführten Gesetzes (1), für die in dem unten

stehenden Verzeichniß aufgeführten Gemeinden vorläufig auf den 1. Januar 1878.

Wie zu demselben Zeitpunkte dispensire ich von den Verpflichtungen des § 1 desselben Gesetzes (2) die in den genannten Gemeinden fungirenden Unterbeamten der Polizei, Forst- und Bauverwaltung, sowie diejenigen der direkten und indirekten Steuerverwaltung.

Während des gleichen Zeitraumes sind den für die genannten Gemeinden bestimmten öffentlichen Bekanntmachungen und zur Publikation bestimmten allgemeinen Erlässen der kaiserlichen Verwaltungsbehörden französische Uebersetzungen beizufügen.

Verzeichniß

der vom Gebrauch der deutschen Sprache als Geschäftssprache dispensirten Gemeinden.

A. Im Bezirk Unter-Elsaß:

1) Im Kreise Molsheim sämtliche Gemeinden des Kantons Schirmeck-Saales, mit Ausnahme von Natzweiler, sowie die Gemeinde Vilhelhausen, Kanton Molsheim.

2) Im Kreise Schlettstadt:

a) Kanton Weiler: 1. Breitenau, 2. Fouchy, 3. Lalaye, 4. Steige, 5. Urbeis.

b) Die dem Friedensgericht Schirmeck zugeheilten Gemeinden: 1. Bellefosse, 2. Belmont, 3. Blancherupt, 4. Fouday, 5. Solbach.

B. Im Bezirk Ober-Elsaß:

1) Im Kreise Nappeltweiler:

a) Kanton Markirch: 1. Markirch, 2. Heiligkreuz, 3. Peberau, 4. Deutsch-Rombach, 5. Altweier.

b) Kanton La Poutroie: 1. La Poutroie, 2. Zell, 3. Urbis, 4. Dieboldshausen, 5. Urbach.

2) Im Kreise Altkirch:

a) Kanton Pfirt: 1. Courtaven, 2. Levoncourt, 3. Lucelle

b) Kanton Dammerkirch: 1. Bellemagny, 2. Brettel

3. Chavannes-sur-l'Étang, 4. Etimbes, 5. Lutran, 6. M

Traduction:

Ordonnance concernant la langue officielle:

En vertu du § 5 de la loi du 31 mars de cette année concernant la langue officielle, je reporte le terme fixé pour la réalisation des dispositions des §§ 2 et 4 pour les communes dont la liste suit au 1er janvier 1878. Jusqu'à cette date je dispense de leurs obligations les fonctionnaires de la police, des eaux et forêts, des contributions directes et indirectes, exerçant dans les dites communes. Pendant cette période les publications officielles et les décisions de l'administration impériale doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Liste des communes concernées:
A. District de Basse-Alsace

1) arrondissement de Molsheim: toutes les communes du canton Schirmeck-Saales à l'exception de Natzwiller ainsi que Lutzelhouse (canton de Molsheim)

2) arrondissement de Sélestat:
a) canton de Villé: Breitenan, Fouchy, Lalaye, Steige, Urbeis.
b) les communes dépendant du Tribunal de Schirmeck: Bellefosse, Belmont, Blancherupt, Fouday, Solbach.

B. District de Haute-Alsace

1) arrondissement de Ribeauvillé:
a) canton de Ste Marie-aux-Mines: Ste Marie-aux-Mines, Ste Croix-aux-Mines, Lièpvre, Rombach, Aubure.

b) canton de La Poutroie: Lapoutroie, Labaroche, Orbey, Le Bonhomme, Fréland.

2) arrondissement d'Altkirch:
a) canton de Ferrette: Courtaven, Levoncourt, Lucelle.

b) canton de Dannemarie: Bellemagny, Bretten, Chavannes sur l'Étang, Etimbes, Lutran, Valdieu, Magny, Montreux Jeune, Montreux Vieux, Romagny, St Cosme.

Ordnungen und Bekanntmachungen des Bezirks-Präsidenten.

B. Nr. IV. 5503.

Cirkular.

Me Herren Kreis-Direktoren, Kreis-
schul-Inspectoren, Bürgermeister, Leh-
r- und an die Lehrerinnen.

Dem für die deutschen Elementarschulen Elsaß-
lothringens vom Herrn Ober-Präsidenten festgestellten
Lehrplan sind folgende Lehrmittel als solche
festgeworden, welche in keiner Schule fehlen dürfen:
Zwei schwarze Wandtafeln, von denen eine auf
einer Seite für den ersten Schreibunterricht liniert,
die andere auf einer Seite mit Notenslinien ver-
sehen ist. Dazu gehören gut gefächerte Kreide,
Schwamm und Wasserbeden.

- 2) Mehrere Alphabete beweglicher Lettern in einem Kasten mit Fächern.
- 3) Lesewandtafeln (eine sogenannte Wandtafel), wie verglichen von Häster, von Bumüller und von Schneider herausgegeben worden sind.
- 4) Eine sogenannte russische Rechenmaschine (boulier-compleur).
- 5) Vorlegeblätter zum Zeichnen. Als solche werden die zu Weissenburg bei F. E. Wenzel von E. Förster herausgegebenen Zeichenvorlagen (5 Hefte) empfohlen.
- 6) Liederhefte, und zwar die unter dem Titel „Elsaß-lothringischer Liederkranz“, im Verlage der Schmidt'schen Buchhandlung zu Strassburg erschienenen 3 Hefte von Sering.
- 7) Geographische Wandkarten von Elsaß-Lothringen, von Deutschland (die Lieber'sche oder Kiepert'sche), von Europa (die Lieber'sche oder Kiepert'sche), von Palästina (die Kiepert'sche oder Hergt'sche) und Planigloben.
- 8) Die im Lehrplan aufgeführten Turngeräthe.

Indem ich diese Bestimmungen zur allgemeinen Kennt-
niß bringe, ersuche ich die Herren Bürgermeister, dafür
Sorge zu tragen, daß die angeführten notwendigen Lehr-
mittel beschafft und zur Benutzung beim Unterricht be-
reit gestellt werden. Die Herren Kreis-Direktoren und
Kreis-schul-Inspectoren werden bei ihren Schulbesuchen
die Durchführung dieser Anordnung auf das Sorgfältig-
ste überwachen.

Décisions et publications du président de district.

MM. les Directeurs de cercle, In-
specteurs primaires, Maires,
Instituteurs et Institutrices

Dans le plan d'études pour les écoles
élémentaires d'Alsace-Lorraine, établi
par M. le Président de district, les
matériels d'enseignement suivants ont
été désignés et qui ne devront man-
quer dans aucune école.

- 1) 2 tableaux noirs muraux, sur un de ceux-ci un côté sera ligné pour l'apprentissage de l'écriture, l'autre côté avec les lignes de la portée. Avec ceci de la bonne craie, éponge et cuvette.
- 2) Plusieurs alphabets en lettres mobiles dans une boîte avec compartiments.
- 3) Des tableaux de lecture muraux p. ex. celle de Häster, Rumüller, ou Schneider.
- 4) Une machine à calcul russe.
- 5) Des modèles de dessin, p. ex. ceux publiés par F.E. Wenzel à Wissembourg de E. Forster. (5 cahiers) qui sont particulièrement recommandés.
- 6) Des cahiers de chant, ceux parus sous le titre "Recueil de chants d'Alsace-Lorraine" parus à la librairie Schmidt de Strassbourg - 3 cahiers de Sering.
- 7) Des cartes de géographie d'Alsace-Lorraine, d'Allemagne, d'Europe, de Palestine et des globes.

8) Le matériel de gymnastique prévu par la plan d'études.

Je demande à Messieurs les Maires de faire en sorte que ces matériels soient achetés et mis à disposition de l'enseignement.

Messieurs les Directeurs de cercle, et Messieurs les Inspecteurs primaires devront lors de leurs visites dans les écoles surveiller de près l'application des ces instructions.

Circulaire à MM. les Directeurs de Cercle, Inspecteurs Primaires et Maires.

Cirkular

an die Herren Kreis-Direktoren, Schul-
Inspectoren und Maires.

Ich habe mit Bedauern bemerkt, daß meine Anord-
nungen vom 7. Mai 1871, betreffend Einführung der
deutschen Sprache als Unterrichtssprache in den Gemein-
den des deutschen Sprachgebiets in den Kleinkinder-
schulen (Salles d'asile) und in den Privat-Töchter-Schu-
len theilweise nur in sehr beschränktem Maße zur Durch-
führung gelangt sind. Die Herren Kreis-Schul-Inspec-
toren, deren Aufsicht beide Arten von Anstalten unter-
stellt sind, werden der Einführung der deutschen Sprache
in denselben — namentlich der Kleinkinderschulen unter
Benutzen mit dem Aufsichtskomitee (dames de patronage),
wo ein solches vorhanden — ihre besondere Aufmerk-
samkeit zuwenden.

Für die Privat-Töchter-Schulen sind spezielle Lehr-
pläne aufzustellen, die zwar nicht mit dem unterm 7.
Mai pr. vorgeschriebenen durchaus übereinzustimmen
brauchen, wohl aber sich den Prinzipien desselben im
Allgemeinen anzuschließen haben. Die deutsche Sprache
anlangend, verlange ich als Minimum die Anwendung
derselben als Unterrichtssprache in der Unterklasse, vor-
behaltlich des späteren Aufstiegs, sowie die Ertheilung
deutscher Sprachunterrichts in jeder Klasse.

Seitens der Herren Kreis-Direktoren erwarte ich
zum 1. October cr. speziellen Bericht über Ausfüh-
rung dieser Vorschriften in den einzelnen Anstalten.

Colmar, den 5. Mai 1872.

Der Bezirks-Präsident:
Frhr. v. d. Heydt.

Je constate avec regret, que mes ins-
tructions du 7 mai 1871 concernant
l'introduction de la langue allemande
comme langue d'enseignement dans les
communes germanophones sont très peu
respectées dans les écoles maternel-
les et les écoles privées de filles.
Messieurs les Inspecteurs, à qui in-
combe la surveillance de ces deux
sortes d'établissements, devront par-
ticulièrement porter leur attention sur
l'introduction de la langue allemande
dans ces établissements, pour les
écoles maternelles, en concertation
avec les dames de patronage, là où
un tel existe.

Pour les écoles privées de filles, un
programme spécial est à établir, qui
ne doit pas être nécessairement iden-
tique à celui figurant dans mes ins-
tructions du 7 mai, mais se rappro-
chant des principes de celui-ci. En
ce qui concerne la langue allemande,
j'exige comme minimum l'application
de la langue allemande comme langue
d'enseignement dans la classe infé-
rieure, sous la réserve d'une pro-
gression d'un enseignement en alle-
mand dans chaque classe.

J'attends d'ici le 1er octobre un
rapport spécial de MM. les Direc-
teurs de cercle concernant l'applica-
tion de ces instructions dans les éta-
blissements concernés.

Colmar le 5 mai 1872.

Le Président de district :
Freiherr von der Heydt

LA GUERRE 1914 - 1918

RECIT DE MADAME MARGUERITE BEDEZ-ORY DE FRELAND

SOUVENIRS RECUEILLIS PAR M. THERESE GEHIN

J'ai vu aussi la grande bataille du Linge. Cela a duré huit jours. On ne voyait plus le Linge tant il y avait de fumées. Les gens de Fréland montaient en haut du village pour regarder la bataille. De là j'ai vu brûler la maison de Marie "Séraphin", la fille de Séraphin Bedez et de son homme Adolphe Ancel mobilisé en Lettonie.

Ce sont les Français qui tiraient depuis le Raing des Chênes. Ils ont envoyé une telle quantité d'obus ! Une autre ferme des Basses-Huttes a brûlé, puis une troisième un peu plus tard, au lieu-dit "Sous le bois", juste en dessous du Linge. Les soldats allemands s'y étaient infiltrés pour être à l'abri de ce côté-là.

J'ai vu aussi des combats d'avions. Une fois un Allemand tournait sur le front. Un avion français est arrivé dessus pour l'abattre. L'Allemand est tombé sur le village de Fréland. Le pilote n'était pas tué. Il avait une jambe cassée. Mais personne n'a osé s'approcher de lui. L'avion français a salué puis il est reparti. Nous faisons bien attention de ne pas montrer nos sentiments.

Une autre fois j'ai vu un avion français qui attaquait la station d'observation d'Aubure. Dans le ballon il y avait un soldat allemand. On l'a vu descendre en parachute. L'avion français a tiré mais ne l'a pas attrapé. Les combats d'avions étaient de plus en plus fréquents. Depuis la crête des Vosges ils étaient tout de suite sur nous. Il fallait bien aller dans les champs. Une fois voici trois ou quatre avions. Mon père a crié : "Mettez quelque chose sur vos têtes". Les schrapnels tombaient, ça grêlait partout. Alors seulement on rentrait à la ferme.

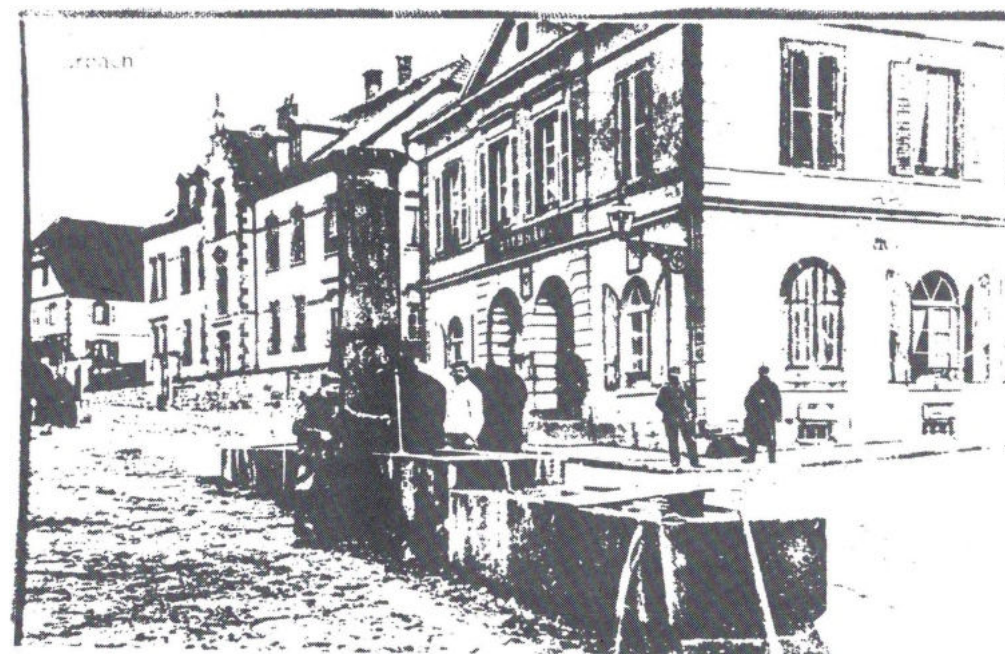
Autre chose nous intriguait. Parfois ils amenaient de très gros canons à Fréland. Ils arrivaient à tirer jusqu'à Fraize dans les Vosges. Les artilleurs nous ont dit : "Ces gros canons ne restent pas longtemps à la même place, on les change vite pour ne pas être repérés". Parfois ça ne marchait pas si bien. Les obus une fois tirés ne réussissaient pas à partir bien loin. Ils retombaient tout de suite en ville. "Que Dieu nous protège" disait mon père. Et nous les jeunes, on disait : "Autant de moins pour faire des morts..."

La vie des civils n'était pas facile pendant cette guerre. Les denrées étaient rares dans les magasins. Il fallait faire la queue pour pas grand chose. Finalement nous, les paysans, on n'a pas trop souffert de la présence des soldats. Il y avait des contrôles et des perquisitions. Tout était compté, le blé comme les cochons. Il fallait donner ce qui était demandé. Mais on arrivait toujours à tricher. On cachait tout jusque dans

nos lits.

Les soldats cherchaient dans le foin, dans les caisses de pommes de terre. Il fallait fournir aussi des fromages. On les voyait venir. Ma soeur aînée leur disait n'importe quoi pour ne pas fournir le compte. Tout comme moi, elle parlait très bien l'allemand. Eux, ils l'a croyaient. Par contre on avait de l'eau-de-vie à revendre. C'était tellement simple pour elle de leur en offrir un verre et de les amuser pendant que nous autres on cachait en haut.

La vie continuait donc, monotone et difficile. Les nouvelles du front étaient très rares et nos hommes bien loin sur le front russe, avec très rarement des nouvelles. Certains y laissèrent leur vie. On pleurait avec les familles en deuil, en souhaitant la fin des batailles autour de nous et la paix pour tout le monde.



Fréland (Urbach) pendant la Grande Guerre.
Des soldats allemands autour de la grande fontaine près de la Mairie (Rathhaus)

LE CAPITAINE BELMONT

1891 - 1915

Lucien JECKER

1915 - 1995 - HOMMAGE A NOS HEROS

80 ans après les terribles combats de la première guerre mondiale, il est juste de rendre un vibrant hommage à ces milliers de combattants qui ont bataillé dur sur les pentes de nos montagnes, que ce soit au Linge, à la Tête des Faux ... ou ailleurs.

Le nom d'un de ces modestes héros nous est resté. Son nom a été donné à un lieu-dit d'Orbey, un lieu de promenade très fréquenté : l'Observatoire BELMONT (1245 m d'altitude), situé entre les deux lacs d'Orbey. **"Ferdinand BELMONT, capitaine du 11e Bataillon de chasseurs alpins, mort pendant les combats dans les Vosges"**, voilà ce que les guides touristiques peuvent nous apprendre bien sèchement sur ce grand soldat. Pourtant, la vie militaire et familiale de ce brave nous est connue par ses propres lettres, écrites dans les tranchées ou au cantonnement, et adressées à ses parents. Ces lettres ont été publiées par la Librairie Plon de Paris, dès 1916, sous le titre : **"Lettre d'un officier de chasseurs alpins - 2 août 1914 - 28 décembre 1915"** avec une longue et admirable préface d'Henry BORDEAUX.

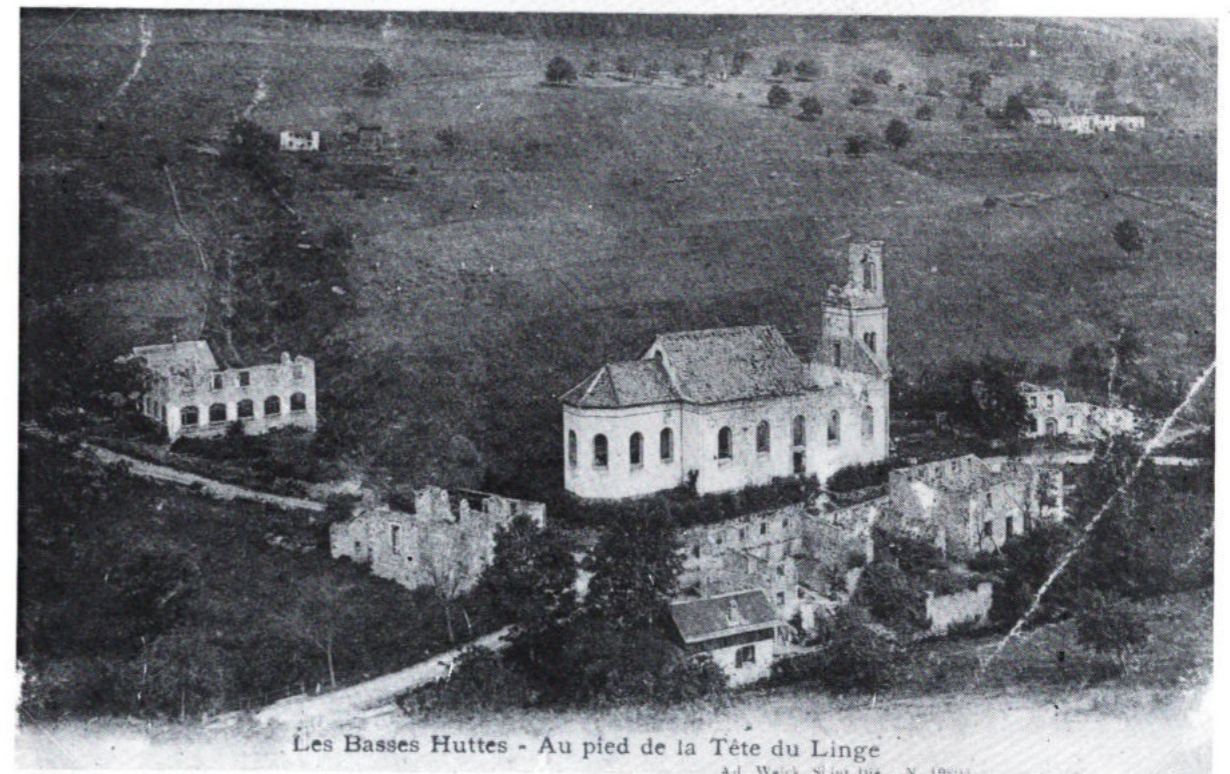
LA FAMILLE BELMONT

Ferdinand BELMONT est né à Lyon en 1891 mais sa famille a surtout résidé à Grenoble où son père dirigeait un grand établissement de crédit. Les Alpes dauphinoises le marqueront pour toujours. **"La montagne, comme l'écrit Henry Bordeaux, est une amie fidèle dont il caresse en songe le souvenir"**.

Ferdinand grandit au milieu d'une famille nombreuse - 7 enfants - très unie et fort pieuse. Il se sent une vocation médicale mais n'ayant nul attrait pour le service militaire médical, il devance l'appel et entre à 18 ans au 14e bataillon de chasseurs à pied d'où il sortira sous-lieutenant de réserve à 20 ans. Il reprend alors ses études de médecine, est reçu au concours de l'externat, puis est interne suppléant à 23 ans !



FÉRDINAND BELMONT A VINGT ANS



Les Basses Huttes - Au pied de la Tête du Linge

La guerre éclate. La famille BELMONT lui fera le sacrifice de 3 de ses fils !

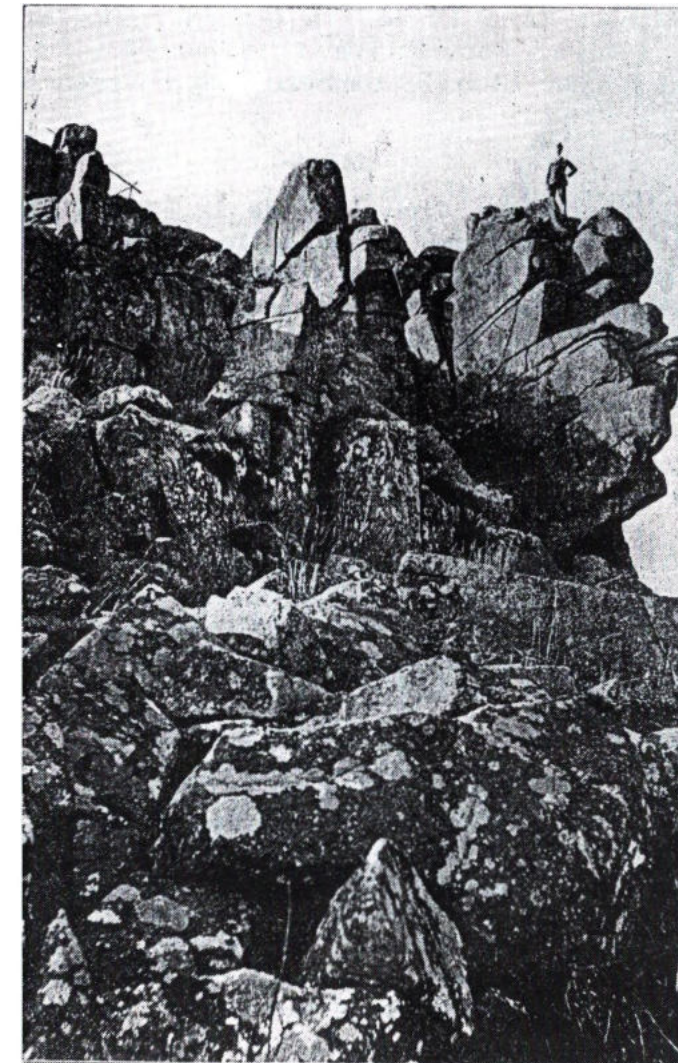
FERDINAND BELMONT MOBILISE

Incorporé dès la mobilisation au 51e B.C.P (Bataillon de Chasseurs à pied) Ferdinand parfait son instruction militaire dans la belle vallée alpine de la Tarentaise. Le 22 août 1914, c'est le départ pour le front, près de St-Dié où son unité est engagée dès le 28 août. Il rencontrera encore son frère Jean, engagé volontaire et qui sera tué peu de temps après au col d'Anozel. Le 51e bataillon a lui-même été si fortement éprouvé qu'il sera fusionné au 11e B.C.P. BELMONT est nommé lieutenant en septembre 1914 et capitaine le 23 octobre suivant. Il n'a que 24 ans ! Il combat aussi dans les Flandres. Janvier 1915 le trouve à Gérardmer, au repos, mais dès le 18 février il se retrouve au front au-dessus de la vallée de Munster.

Les lettres du capitaine BELMONT sont impressionnantes par leur teneur et leur émotion. Henry Bordeaux écrira dans sa préface : "Il y a chez lui du poète et du philosophe et il y a surtout un croyant qui en arrive à jeter ses actions, ses forces, son âme dans la foi ...". Ces lettres nous intéressent en particulier car le capitaine BELMONT vécut, se battit vaillamment dans le secteur d'Orbey.

En février 1915, de repos à Gérardmer, BELMONT se rend de temps en temps en expédition en montagne, au col de la Schlucht ou au Lac Blanc. Il écrit le 21 janvier : "Le pays est splendide ... mais je ne regarde jamais un paysage, si beau soit-il, sans regretter les beautés de nos Alpes dauphinoises ...".

Et le 6 février : "Après notre déjeuner au Rudlin, nous avons franchi le col de Louchpach pour pénétrer en Alsace et monter au Lac Blanc ... Du point culminant le Lac Blanc, en attendant de pouvoir déboucher de la forêt très repérée où s'abattaient brutalement des marmites boches, nous avons admiré avec des yeux émerveillés le panorama splendide qui, par ce temps limpide, s'étendait vers le sud jusqu'aux cimes des Alpes bernoises, par dessus le Jura". (Ce point d'observation, c'est l'actuel Observatoire BELMONT) En juillet, il est de nouveau de repos à Gérardmer où il est décoré de la Croix de guerre avec palme pour une citation à l'ordre de l'armée. Il a aussi le plaisir d'y revoir ses parents avant de connaître l'enfer des combats du Linge et du Schratzmaennelé. Il écrit le 13 août : "C'est près du sommet de ce fameux Linge où nous sommes que le 11e est, depuis le 5 août, au contact étroit des Boches qui, après en avoir été chassés, y sont revenus à la charge, sans grand succès d'ailleurs. La crête elle-même n'est occupée ni par eux, ni par nous. Et



L'Observatoire BELMONT a donc remplacé sur les cartes la dénomination d'un immense rocher sis entre les deux lacs d'Orbey, désigné autrefois par "Seekanzel". Une vue d'époque donne un aspect saisissant de l'endroit, mais ce qui frappe davantage les familiers du coin, c'est le manque d'arbres.

Il est bon de rappeler ici que l'endroit était dénudé, comme toutes les hauteurs autour des lacs et ce encore au début de ce siècle. On avait commencé le reboisement de ces pentes vers 1860, sous l'administration française des Eaux et Forêts et, après la guerre 1870/71, les Allemands avaient mené ces travaux à leur terme, sous la direction de l'ingénieur Kaysing. En reconnaissance de ses mérites, la forêt des Lacs fut dénommée "Kaysings-Wald". En 1914, au début de la Grande guerre, les arbres avaient déjà atteint une belle taille.

" Seekanzel " vers 1900 .



plus loin : "Et nous sommes toujours là ! Et le 11e est en ruines et attend avec résignation qu'on le relève. Pauvre 11e ! Il me reste à peu près 70 hommes en ligne. Ce linge est bien le tombeau des chasseurs ...".

Le 4 novembre 1915, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur. Il écrit avec émotion : "La palme que je recueille, d'autres l'ont méritée et l'ont payée; et combien sont restés dans l'ombre, humbles, méconnus, sacrifiés, ignorés ! Combien ont disparu sans une plainte, sans témoin pour leur sacrifice, sans gloire, sans auréole ! ..."

Le 29 novembre, il donne encore de jolis détails sur Pairis : "C'est en effet un fort joli coin que cette vallée de Pairis qui descend du Lac Noir vers Orbey; ce devait être un but de délicieuse promenade quand toutes ces maisons, dispersées le long des pentes des prairies, avaient une âme et un foyer ... De toutes ces jolies maisons aux murs propres, aux grands toits de chaume et d'ardoise, il n'en reste plus guère qui ne soient éventrées, transpercées ou minées. Tous les habitants sont partis l'été dernier ... Il reste même entre les lignes quelques maisons habitées. Les gens ne se montrent jamais dans la journée et sont ravitaillés depuis Orbey, pendant la nuit".

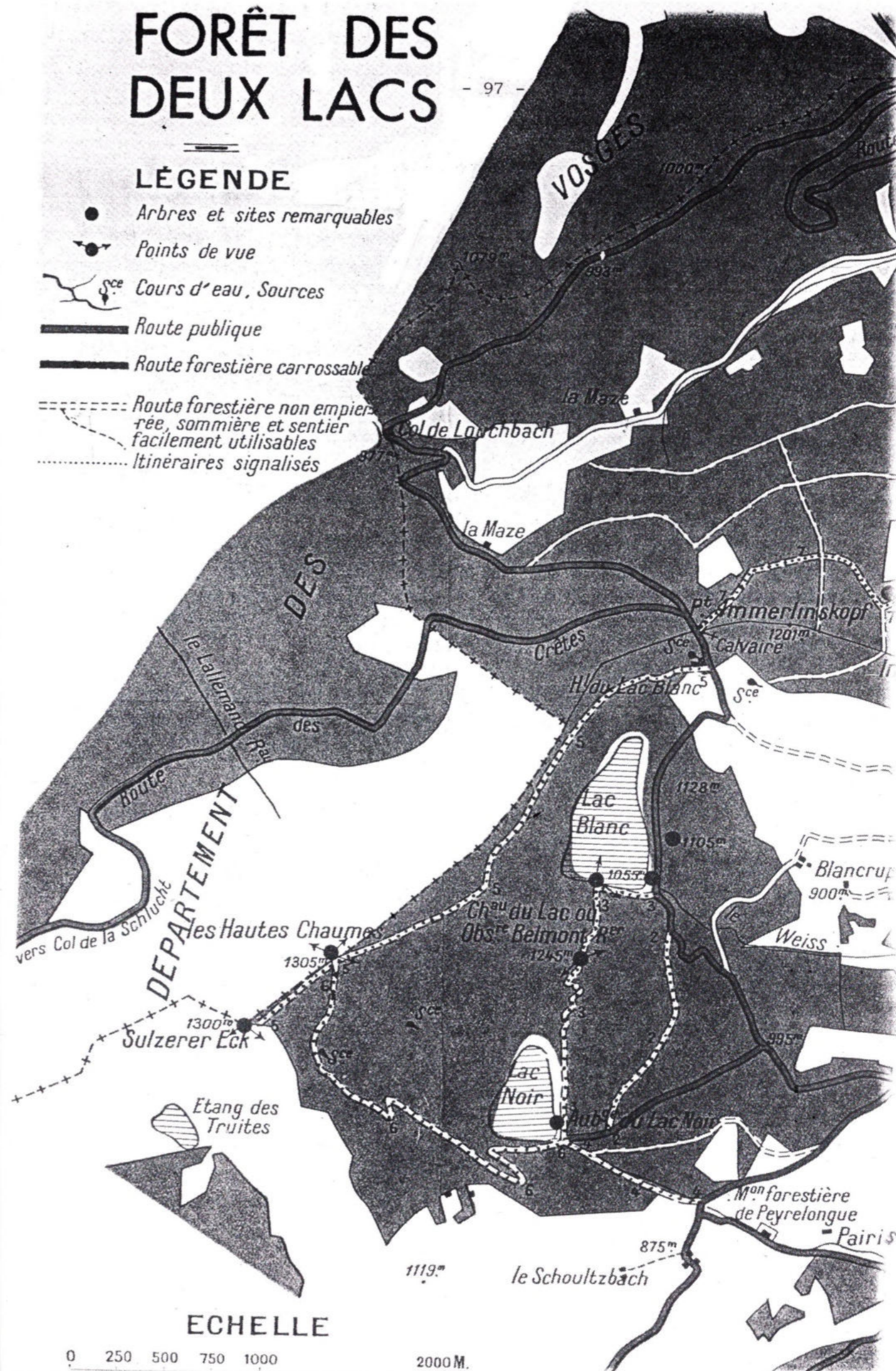
Le 19 décembre 1915, le capitaine BELMONT quitte Pairis pour la région de Remiremont. Le jour de Noël 1915, il est sur les pentes du Vieil Armand, le célèbre Hartmannswillerkopf. Le 28 décembre, il y est grièvement blessé et meurt des suites d'une hémorragie au bras. Un lieutenant, transmettant la triste nouvelle à ses parents, ajoutera : "C'était un brave et loyal garçon, bien aimé de ses chefs et surtout de ses subordonnés. Les officiers et les hommes de sa compagnie avaient pour lui une véritable vénération ..."

L'observatoire, près du Lac Blanc, que les Allemands avaient dénommé "Seekanzel" (chaire du lac) fut appelé **Observatoire BELMONT**, après la guerre, en souvenir du brave capitaine. Un autre officier du 11e B.C.P. est signalé dans les lettres de BELMONT. Il s'agit du capitaine Charles-Marie-Joseph d'AUBER de PEYRELONGUE, né à Marmande le 9 juillet 1876, commandant d'un secteur de Pairis en 1915. Lui aussi fut fait Chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de 2 citations à l'ordre de l'armée. Il tomba au champ d'honneur le 29 juillet 1915 au Baerenkopf. Comme il était inspecteur des Eaux et Forêts, son nom fut donné à la maison forestière de la Forêt des Deux Lacs à Orbey où l'on conserve son portrait.

FORÊT DES DEUX LACS

LÉGENDE

- Arbres et sites remarquables
- Points de vue
- Cours d'eau, Sources
- Route publique
- Route forestière carrossable
- - - - - Route forestière non empierrée, sommière et sentier facilement utilisables
- ... Itinéraires signalisés



ECHELLE

0 250 500 750 1000 2000 M.

LE PATOIS, INSTRUMENT DE CULTURE

Suzanne ROMINGER-PRUD'HOMME

A la fin de la guerre, les petits écoliers de ma génération avaient un avantage certain sur leurs condisciples "d'en-bas": ils pratiquaient tous le français et, la plupart, le patois. A ceux qui n'avaient pas l'occasion d'exercer cette "deuxième langue" à la maison, les cours de récréation, où il était "chic de parler français" (donc bien plus intéressant de parler patois!...) étaient un lieu d'initiation privilégié. Qui ne s'est pas vu imposer la conjugaison, à tous les temps du subjonctif et du conditionnel, de "pichtlè da lè wâche" ou de "traboutchi da lè tcharpyate"? (1)

Les pauvres instituteurs, malgré leur compétence et leur tolérance, avaient bien du mal à lutter contre les "j'ai tombé et j'm'ai fait mal", les "neuves robes qui ont été toutès chtrissées" et autres "pèt du tableau foutues sur le chaf"; à éradiquer les fautes de genre et les vices de prononciation et à modérer l'usage des gros mots si merveilleusement croustillants...

Si les jeunes d'aujourd'hui ont de la peine à faire le tri entre la langue correcte et les termes d'argot ou le jargon de publicistes, ceux des années 50 émaillaient, en toute innocence, leurs conversations de mots patois, très peu académiques, mais tellement imagés et souvent bien plus précis, il faut le reconnaître; et ceci en pays welche comme en terre alsacienne.

Le choc des cultures était parfois assez rude! Ainsi, pour mon premier jour de 6e à Colmar, après maints quolibets concernant mon "trôle d'agzent", je me vis écrasée sous une avalanche de rires, lorsque je m'avisai de parler du "bék" des oiseaux. On me fit comprendre, non sans un soupçon d'ironie, que "bèk" était la prononciation officielle, mais, peut-être parce que je jugeais que le "e" fermé convenait mieux à l'objet en question, je récidivai à plusieurs reprises, pour la plus grande joie de mes petites camarades!

Heureusement, par un providentiel hasard, le premier paragraphe de la première lecture du premier cours de français comportait à la fois les termes "dévaler" et "quérir", qui laissèrent mes compagnes perplexes, mais dans lesquels, le contexte aidant, je reconnus sans peine "dvalè" et "kwèri". Je fus, bien sûr, la seule à répondre, et les moqueries firent place à une certaine surprise qui se mua en franche admiration lors de la séquence grammaticale: on constata en effet que le passé simple, et même l'imparfait du subjonctif, n'avaient pas de secrets pour la petite welche effarouchée et pataude que j'étais.

Encouragée par la charmante prof de lettres qui m'avait prise sous son aile, je commençai à comprendre que le parler de mes ancêtres n'était pas un vulgaire jargon pour montagnards arriérés, mais une langue belle et structurée, riche et nuancée que j'avais raison d'aimer. Et m'est venue alors, comme à quelques autres avant moi, l'envie de l'écouter avec plus d'attention, de m'y arrêter un brin et de l'observer de plus près.

Après nous être rengorgés, au passage, des savantes subtilités de la concordance des temps et de la rigueur toute latine de nos deux imparfaits, picorons au hasard quelques mots du lexique (en tentant de ne pas nous fourvoyer dans l'inextricable et dangereux dédale de l'étymologie) et voyons combien ce patois de paysans est un parler savant!

A côté des classiques "kwèri" (*chercher*, du latin *quaerere* qui fit également l'archaïque *quérir*), "ôyi" (*entendre*, du latin *audire* qui donna au français le verbe *ouïr*, aujourd'hui réservé à la poésie, à la justice ou à des expressions figées comme *ouï-dire*), "echi" (*sortir*, du latin *exire*, ou, peut-être de "ech", *porte*, lui-même issu de *ostium*?), nous avons "doyang" (*douloureux*, autrefois: *dolent*, du latin *dolens*) et le charmant "sovnâns" (*mémoire*) et l'expression "j'n'è mi sovnâns" (*je ne me souviens pas*) que le français a... oublié, sauf peut-être dans l'expression à *ma souvenance*.

Ainsi, de nombreux termes, souvent d'origine latine, comme leurs équivalents français, sont tombés en désuétude ou ont été réservés à la langue soutenue alors que le patoisant les utilise le plus naturellement du monde. Il n'y a plus de gabelle depuis belle lurette, mais le "gablou" est toujours le douanier, après avoir été, depuis 1585, comme dans le reste de la France, l'employé préposé à cet impôt (notons, au passage, que, d'après le *Dictionnaire étymologique de Dauzat*, le suffixe indiquerait une forme venue de l'ouest!)

Intéressante aussi est la survivance de "kyêr", *visage* ou *mine* dans "él é èn pet kyêr" (*il a mauvaise mine*). Le terme provient du bas-latin *cara, visage, tête*, et se rencontre en français, du XII e au XVII e siècle sous la forme *chière*; qui a ensuite désigné la manière de traiter ses convives... d'où l'expression toujours en vigueur "faire bonne chère"!

Quant à "ertcha", *lumignon*, peut-être une subsistance de *l'urciola* (*petit vase*) latin, il n'a pas d'équivalent français, si ce n'est, en botanique, dans l'adjectif *urcéolé*; mais celui-ci n'a été introduit qu'au XVIII e siècle comme bon nombre de termes savants, alors que notre "ertcha" a vaillamment traversé les siècles!

Quittons les racines latines et tournons-nous vers nos voisins anglo-saxons et germaniques. Comme eux, nous avons conservé certains "w" d'origine francique, que le moyen français a transformé en "g". C'est, par exemple, le cas de la famille de "wadè" et "sé wadè", *garder et se garder de* ("rewad te d'echi", *garde- toi de sortir* - "è lè wad d' Déy", *à la garde de Dieu* - "lo bon Dû wades", *le bon Dieu nous en préserve* - "pra wat", *méfie-toi...*) du francique *wardôn* qui a fait en allemand *warten* et en anglais *ward*.

L'adverbe "èvôy" est difficilement traduisible en français (*parti, au loin*), mais nous rappelle beaucoup le *away* d'outre-Manche et le *awag* (ou *awak*) alsacien!

Le R.P Perrin. a proposé une intéressante étymologie pour le mot "wach", *gui*. Plutôt que du latin *viscum*, il proviendrait du francique *wihsila* et aurait prêté son nom à la couleur verte. Quand on songe à l'importance que la plante avait chez nos ancêtres, cette hypothèse semble effectivement préférable à la provenance latine qui a fait l'adjectif *vert, viridis*..

Bien que certaines racines celtiques soient contestées, il paraît évident que "brayi" (*salir*), par exemple soit issu du gaulois **bracu*, *boue*, qui a également donné l'ancien français *brayer*.

De même, "âlerî", *alisier*, a une origine celtique, ou même préceltique, **alisia* que l'on retrouve dans de nombreux noms de lieux (*Alésia*, par exemple) et dans le radical allemand de *Elsbeer*.

Que ce vagabondage étymologique ne nous fasse pas oublier que les origines du patois sont pleines de zones d'ombre! Bon nombre de termes souvent étranges parfois amusants laissent perplexes. D'où peut bien venir le nom "kafourat" (*cagibi, réduit*), l'adjectif "lichtrou", *négligent*, le verbe "pôntchnè" ou "pôntchlè", *faire mal le ménage*, l'expression "d'machipâns", *par hasard*? On peut s'amuser à faire des spéculations...

Ainsi, le fameux "lour", *veillée*, n'aurait-il pas de rapport avec cet instrument, parent de la cornemuse, qui accompagnait la danse à trois temps de même nom, autrefois, dans nos campagnes (officiellement dans l'ouest et l'Auvergne, mais pourquoi pas chez nous!)? Le mot viendrait du scandinave *ludr*, instrument de musique en bois, ou du latin *lura*, *sacoche*. Peut-être nos ancêtres se réunissaient-ils pour danser la "lour" avant de faire le "kwâray" en cassant des noix!

Est-ce uniquement le fruit du hasard si *fromage blanc* se dit, chez nous, "tchik", chez nos voisins dialectophones *bibela kas* (*fromage de poussin*), alors que le *poussin*, justement, se dit *chick* en anglais!

Une chose est certaine, ce n'est pas en français qu'un chat qui ronronne "*chante son credo*" ("lè tchèt tchèt so krédâ"), que "*le nuage crie*" ("lè nwây brê") quand il y a du tonnerre, juste avant que le Bon Dieu n'exhibe sa ceinture ("lè korây do Bôn Dû": *l'arc-en-ciel*), et que l'on "*fait des barreaux d'échelle*" ("fêr dé pachô d'chaûl") pour aider le mort, par ses prières, à monter au Ciel! Il n'est qu'à écouter les anciens ou simplement feuilleter le Lexique de Patois Welche pour faire ce genre de délicieuses rencontres!

Alors, de grâce, jeune qui a eu le courage de me lire jusqu'au bout: ne laisse pas périr ce chef-d'oeuvre qu'est la langue de tes ancêtres, miraculeusement préservée des foudres de la Convention (3). Si tu t'ennuies ce soir, cours chez Mère-Grand après avoir tourné le bouton de ta télé, bien plus gloutonne que tous les loups des Vosges, demande-lui, pendant qu'il est encore temps, de te conter des histoires du "vieux temps", essaie de lui poser des questions... en patois, bien sûr! Non seulement, tu lui feras un immense plaisir, mais tu seras surpris de la richesse que tu auras acquise et que, peut-être, tu auras envie de transmettre un jour!

1) "*Piétiner dans la flaque*" ou "*trébucher dans le petit panier*"

L'orthographe adoptée est celle du Lexique de Patois Welche de L'Académie patoise de Labaroche. Pour des raisons typographiques, le trait sur les voyelles à allonger a été remplacé par un accent circonflexe.

2) Conférence du 23-04-1985.

3) Barère à la Convention, le 8 Pluviose An II (27-1-1794): "Les lumières portées à grands frais aux extrémités de la France s'éteignent en y arrivant puisque les lois n'y sont pas entendues. (...) Citoyens, la langue d'un peuple libre doit être une et la même pour tous".

(in Linguistique d'Alsace et de Lorraine ch. II p. 8)

LE PATOIS DU BONHOMME EN 1887

Wulf MULLER

Les patois ont intéressé de tout temps les curieux et les chercheurs. Mais ce n'est qu'au XVIII^e siècle qu'on a commencé à confectionner des listes de mots dialectaux. Nous trouvons par exemple dans la célèbre "Alsatia diplomatica" de Schoepflin, de 1751, un premier essai sur un patois roman de l'Alsace, celui de la Trouée de Belfort¹.

Bien plus riche est le glossaire du Ban de la Roche du non moins célèbre J.-J. Oberlin, imprimé à Strasbourg en 1775². Il s'étale en effet sur plus d'une centaine de pages, d'une remarquable précision.

Le Val d'Orbey devra d'ailleurs attendre jusqu'en 1876 avant de voir une première esquisse lexicale, assez sommaire il est vrai, mais précieuse à cause de son âge³.

L'idée de demander un mot patois dans différents villages et de le mettre sur une seule et même carte n'est venue aux chercheurs qu'à la fin du XIX^e siècle. Le résultat permet de bien mettre en évidence les différences dialectales à l'intérieur d'un domaine donné.

¹ Comme on sait, la région de Belfort faisait partie de l'Alsace jusqu'en 1870. - L'essai de Schoepflin ne comprend à vrai dire qu'une page (I, p. 97), totalisant 46 mots.

² "Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban de la Roche, fief royal d'Alsace" (p. 168-270).

³ Henri Lahm, "Le patois de la Baroche (Val d'Orbey)". Dans les "Romanische Forschungen" de Strasbourg, 2 (1875-77), p. 61-98.

Les atlas linguistiques ainsi créés ont été inventés simultanément en Allemagne et en France. Dès 1880 paraissait à Paris le "Petit atlas phonétique du Valais roman" de Jules Gilliéron. En 1881, Georg Wenker publiait à Strasbourg les premières cartes de son atlas allemand⁴, d'abord limité au nord de l'Allemagne.

C'est à partir de 1887 que Wenker étendait son enquête au sud du pays dont faisait partie alors l'Alsace-Lorraine. C'est ainsi qu'une liste imprimée, assez importante, de mots et surtout de phrases aboutissait sur les bureaux des instituteurs de village.

Grâce à cette entreprise de grande envergure, nous disposons aujourd'hui d'une documentation de première importance sur les patois du Val d'Orbey. Il faut savoir que Wenker ne se limitait pas aux dialectes allemands, mais faisait transcrire tous les parlars du Reich.

Les originaux des feuilles remplies par les instituteurs des cinq communes welches sont déposés aux archives de l'Atlas linguistique allemand à Marbourg. Et c'est à celles-ci que nous devons l'établissement des photocopies de l'enquête.

Nous nous proposons ici de publier une partie de la formule concernant Le Bonhomme, celle où figurent les mots, à l'exclusion des phrases, lesquelles seront publiées en un deuxième temps. Ces phrases sont d'ailleurs d'une facture assez sophistiquée. En voici la première: *è l'euviè lé satsche fouiatte volo è l'air* "en hiver les feuilles sèches voltigent dans l'air".

⁴ "Sprachatlas von Nord- und Mitteldeutschland..."

La liste a été compilée par l'instituteur d'alors, Jean-Baptiste Démoulin, originaire de Fréland. Il est clair que les enseignants de l'époque n'étaient nullement des linguistes et qu'ils transcrivaient le patois avec les moyens du bord. Celui du Bonhomme ne s'est pas trop mal tiré d'affaire, et même avec bravoure est-on tenté de dire.

Dans l'intitulé, nous lisons d'abord que le *Schulort*, le lieu de l'école, s'appelle *Diedolshausen (Bonhomme)* situé dans l'*Ober-Elsass*, en haute Alsace, *Staat Elsass-Lothringen*, dans l'Etat d'Alsace-Lorraine. Sous le no 10, Démoulin indique comme nom patois de l'endroit *Bonhamme*, et il traduit la phrase "il habite à..." par *é dmourr o Bonhamme*.

Commence alors une petite liste de mots transcrite ci-après. Les voyelles longues (et fermées) sont marquées de l'accent circonflexe: *tchô*, *pâneur*, *prûne*, *dîmondje*, etc. Les nasales incomplètes sont indiquées par *ng*: *beurlang*, *niang*, *lîngdi*. *in* note l'i nasal: *kîngze*, *cîngquante*.

chaud: <i>tchô</i> , <i>beurlang</i> .	jeune: <i>djènne</i>
non: <i>no</i> , <i>niang</i> .	courbe: <i>piäi</i> , è <i>queurtcha</i>
bleu: <i>bleu</i> .	dimanche: <i>dîmondje</i>
gris: <i>gri</i>	lundi: <i>lîngdi</i>
piocher: <i>piochi</i> , <i>hakè</i>	mardi: <i>mâdi</i>
main: <i>main</i>	mercredi: <i>meurquedi</i>
chanvre: <i>tchimbe</i>	jeudi: <i>djûdi</i>
heaume: <i>casque</i>	vendredi: <i>vârdi</i>
lin: <i>li</i>	samedi: <i>sâmdi</i>
il pousse: <i>é cra</i> , <i>é pousse</i>	onze: <i>onze</i>
balai: <i>pâneur</i>	quinze: <i>kîngze</i>
prune: <i>prûne</i>	seize: <i>sôze</i>
lettre: <i>latte</i>	cinquante: <i>cîngquante</i>
cour: <i>cour</i> , <i>hof</i>	

Sur le plan lexical, certains mots demandent un commentaire. Le genre des substantifs n'est malheureusement pas indiqué et il faut ouvrir les glossaires vosgiens pour comprendre que *pâneur* "balai" doit être un féminin.

Niang "non" n'a pas encore été relevé dans la lexicographie du Val d'Orbey, mais le mot est connu un peu partout en Lorraine, même si son emploi se limite à des circonstances précises⁵. - On remarque deux emprunts au germanique - *hakè* "piocher" et *hof* "cour" - dont le second manque dans les glossaires du Val d'Orbey. *Hof* ne figure même pas dans le travail très spécialisé de Eisemann sur les germanismes du canton de Lapoutroie⁶.

Piäi "courbe" correspond au français *plié*, è *queurtcha* à *en crochet*. - Les emprunts à la langue nationale ne sont pas nombreux: *casque* n'a pas d'équivalent en patois et *piochi* n'est que légèrement adapté à la phonétique patoise. - Avec *li* "lin", on semble atteindre une étape antérieure à celle représentée par l'actuel *lîn*: les patois locaux dénasalisaient encore plus systématiquement qu'aujourd'hui.

A suivre

BIBLIOGRAPHIE

Sever Pop, "La dialectologie", 2 vol., Louvain 1950.
 "Sprachatlant. Berichte über sprachgeographische Forschungen 1",
 Wiesbaden 1969.
 Peter Stein, "Die Wenkersätze auf Französisch". Dans "Varietas delectat" (= Mélanges H. Goebel), Wilhelmsfeld 1993, p. 187-198.

⁵ Tutoiement de l'interlocuteur.

⁶ Karl Erwin Eisemann, "Das alemannische Lehngut in der ostfranzösischen Mundart von Schnierlach (Lapoutroie) in den Vogesen", Leipzig-Paris 1939.

Schulort: <i>Diétschblain</i> <i>(Bonhomme)</i>	Ober-, Bezirksamt etc.: <i>Ober-Offenbach</i>	Regierungs-Bezirk etc.: <i>Ober-Offenbach</i>	Staat: <i>Lotharingen</i>
Name des Lehrers <i>J. B. Demoulin</i>	Geburtsort des Lehrers <i>Frieland (Verbauf) Ober-Offenbach</i>	im Ober-, Bezirksamt etc., Staat	

Fragen.

- Geschah die Uebersetzung durch Schüler oder durch den Lehrer? — *Ja, von Lehrer.*
- In welchen von den mundartlichen Wörtern für 1. biegen, 2. tragen, 3. fragen, 4. legen, 5. Biegl, 6. Rigel, 7. sorgen, 8. folgen, 9. Schlag, 10. Berg, 11. Weg, 12. fertig, 13. ruhig lautet das g wie das g in gut, ganj (in Nr.), in welchen wie eine Art leises ch? (in Nr.).
- Ist ein deutlicher Unterschied zwischen dem g in Rigel, Augen, fragen und dem g in Regel, kriegen, biegen, zeigen, oder sind diese g sämtlich in der Aussprache fast gleich?
- Lautet ft, sp in den mundartlichen Wörtern für fasten, Brustkasten, fest, Mist, Post, Kaspar wie scht, schp oder wie ft, fp?
- In welchen von den mundartlichen Wörtern für 1. Sichel, 2. gestrichen, 3. brechen, 4. rechen, 5. Nicht, 6. recht, 7. Wäde, 8. es wächst, 9. kriechen, 10. riechen, 11. Milch, 12. Kirche, 13. lachen, 14. suchen lautet das ch genau so wie in Bach, gestochen, gebrochen? (in Nr.).
- Wird das r in roth, rund mit der Zungenspitze oder hinten im Munde gebildet?
- Unterscheiden die Schüler von selbst oder erst, nachdem sie ausdrücklich darauf aufmerksam gemacht worden sind, folgende Laute:
 - a. g und ch in zeigen und Zeichen, von selbst? nein?
 - b. f und h in reifen und reifen, von selbst? nein?
 - c. dr und tr in brechen, drüber und treten, trauen, von selbst? nein?
 - d. gr und tr in Greis und Kreis, von selbst? nein?

* 8. Ist in Ihrem Schulorte eine nichtdeutsche Volkssprache üblich? und welche? und wie stellt sich etwa das Zahlenverhältnis zwischen den von Haus aus Deutschsprechenden und den Nicht-Deutschsprechenden? (2)

9. Haben die Einwohner Ihres Schulorts noch eine ausgeprägte Volkstracht? (kurze Beschreibung wäre erwünscht).

a. die Männer? *non.*

b. die Frauen? *non.*

* (1) *Patois A. Français.* — (2) *Tous les habitants parlent patois et français, à l'exception des Douaniers et gendarmes.*

10. Wie lautet der Name des Schulorts in dortiger Mundart? und zwar

a. alleinstehend = *Bonhomme*

b. in dem Satze: er wohnt in . . . = *à Amour o Bonhomme.*

11. Wie lauten in Ihrem Schulorte folgende Wörter:

heiß = *ché, -beurlang.*

nein = *no, niang.*

blau = *bleu.*

grau = *gri.*

hauen = *piochi, -haki.*

Hand = *main.*

Ganz = *schimbe.*

Helm = *casque.*

Flachs = *li.*

er wächst = *é cra, -é pousse.*

Reisen = *pâneur.*

Pflaumen = *früme.*

Brief = *latte.*

Hof = *cour, hof.*

jung = *Djerne.*

krumm = *piati, é queutiba.*

Sonntag = *Dimonide.*

Montag = *longdi.*

Dienstag = *madi.*

Mittwoch = *meurquedi.*

Donnerstag = *Djüdi.*

Freitag = *vardi.*

Samstag = *sâmdi.*

elf = *onze.*

fünfzehn = *kingze.*

sechzehn = *soze.*

fünfzig = *cingquante.*

PAUVRES GARÇONS DE CHEZ NOUS

(Complainte des "Malgré-Nous")

Yvon VALENTIN

Pour avoir droit de piocher le sac
de pommes de terre pour le cochon,
Pour avoir droit de piocher le panier
de carottes pour les lapins,

Il fallait se taire,
Il fallait faire comme si,
Il fallait partir

Bien qu'ils n'aient pas fait

"Les Bures" (2).

Pour avoir droit de faucher
la charge d'herbe pour le boeuf
Et de faucher le seau de blé
pour les poules,

Il fallait se taire,
Il fallait faire comme si,
Il fallait partir

Et même pris comme soldats.

Pour avoir droit de boire du lait
De manger du "harr" (1)

Il fallait se taire,
Il fallait faire comme si,
Il ne fallait pas pleurer

Bien que l'on fût chez nous.

Loin des leurs,
Vus en vilains traîtres,
Pis que des "Pas grand'choses",
C'est bien abandonnés de tous
qu'ils étaient morts.

Pis que pour des "Pas grand'choses"

Pas de discours,
Pas de fleurs,
Pas de cloches,
Pas de sépulture,

Bien qu'ils fussent de chez nous.

Aujourd'hui, ne pleurez pas,
Ils ne sont pas morts pour rien

Nos garçons maintenant
Sont toujours à la ville.

Plus besoin de se taire,
Plus besoin de faucher l'herbe,
Plus besoin de faire "les Bures"

Puisqu'ils vivent chez nous.

Ce texte n'est pas l'oeuvre d'un "intellectuel"
mais d'un ouvrier, impuissant témoin d'une douloureuse époque.

Yvon VALENTIN

NOTES

1 - "Harr" : plat de pommes de terre.

2 - "Les Bures" : C'est une manifestation païenne remontant certainement à l'époque des Celtes comme le village vosgien du même nom. Sous un nom dialectisé, existe encore cette manifestation dans certains villages d'Alsace qui l'ont fait renaître pour annoncer l'arrivée du printemps et la fin de l'hiver avec le feu de joie d'où sont projetés les braseros.

NB. Alle sonstigen Notizen über besondere Eigenthümlichkeiten in Sitte, Hausanlage, Lebensgewohnheiten u. s. w. sind sehr willkommen. Immer aber bleibt die Uebersetzung, dann die obigen Fragen die Hauptsache, auf die es ankommt! — Sollte in Ihrem Schulorte eine deutsche Mundart gar nicht ortsüblich sein, so bitte ich, die Sätzchen in die ortsübliche fremde Sprache durch Eingeborne übersetzen zu lassen. —

A Fouchy l'origine de la tradition des Bures est connue mais certainement réinstallée depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Cette manifestation incombait aux conscrits qui avaient à charge de quêter dans le village le combustible et le hisser par des pentes assez raides parfois encore enneigées jusqu'à la place du réservoir qui domine le village ainsi que de confectionner le bûcher qui était allumé dès la tombée de la nuit, le dimanche qui précède le Carême.

Les conscrits entourés d'aînés et de quelques adolescents allaient s'égosiller en balivernes pour faire sourire ou grincer des dents les bonnes âmes du village, balivernes qui étaient chaque fois accompagnées d'un morceau de musique joué à l'accordéon ou à la musique à bouche (Froyye Potte).

Chaque baliverne était accompagnée de multiples braseros et commençait invariablement par la formule chantée : "A la laye d'ofl et lais n'é voesi aine.." Traduction supposée : "Montré du doigt". Bien entendu le tout était en patois local, exemple : "A n'é voesi aine pou lo Matte d'écol aivos lè Deurhmol do prête" : "En voici une pour le maître d'école avec la bonne du curé", rajoutant parfois : "il l'éré il l'aurre mi" : "Il l'aura, il l'aura pas".

--:--:--:--:--

POR BAUWB DE CHU NO

(Patois de Fouchy)

Pou aou drâ è hokè lo chèss
de kmotiar pou lo poau
Pou aou drâ è hokè lo chintré
de petnèy pou li lopi
I foline se kouhi
I foline fâr "kom si"
I foline n'olè
Bèing ki n'aoun mi fâ "li Bûre"

Pou aou drâ è soyi lo fieuri
d'gröss pou lo varé
E soyi lo sô d'biè
pou li hhlèyne
I foline se kouhi
I foline fâr "kom si"
I foline n'olè
Bèing k'ètropè kom soudar

Pou aou drâ è bwôr do lâssé
è miji do harr
I foli s'kouhi
I foli fâr "kom si"
I foli mi keuryè
Bèing k'étine chû no

Fieu d'leu
Meur hadè
Pey di wâ-d'ieuf
C'èti bèing to poaur zieut
K'iz étine mwô

Pèy di wâ-d'ieuf :
Poan de mirobilus
Poan de bokè
Poan de kiôch
Poan de poiteu
Bèing k'iz'ètion de chû no

Au houdeu : n'keuryè poan
I son mi mwô pou reing
Li bauwb son édè è lè.ville
Pu debzan de s'kouhi
D'soyi lè gröss
D'fâr "li Bûre"
I vikon chû no.

Yvon VALENTIN

POR BOUB DE TCHI NO

(Patois du Val d'Orbey)

Po aou drô d'hakè lo sètch
de kmartièr po lo pochèy
Po aou drô d'hakè lè tcharpèn
de gâlroub po lè lapi
E falô s'koji
E falô fér "kom si"
E falô n'alè
Eko bé k'é n'aoun mi fê "lè Bûr"

Po aou drô d'sayi lè tchâdj
de grôs po lo torèy
E d'sayi lo ségno d'biè
po lè jlîn
E falô s'koji
E falô fér "kom si"
E falô n'alè
Bé k'étrapè kom soudèr

Po aou drô d'bour do lésèy
E d'mindji de chtofî pom
E falô s'koji
E falô fér "kom si"
E falô mi kriyè
Eko bé k'è san tchî no

Lan d'tchîz ow
Spî inak de pe trèyt
Pèy k'dè djang d're
C'ir bē ébandnè,
Ernâyi d'tortu, k'él ïn mwô

Pèy k'po dé "wé-d'uv"
Pè d' mirobilus
Pè d' bokè
Pè d'kiowtch
Pè d'pate
Eko bé k'è fens de tchî no

O djo d'èney : n'kriyô mi
E n'so mi mwô po ré
Lè boub so toukou è lè ville
E n'o pu bza d'se koji
D'sayi lè grôs
D'fér "lè Bûr"
E viko tchî no.

Trad. par Henri BARADEL

LES DIMANCHES D'AUTREFOIS

Maurice HERMANN

Au début du siècle ou avant la guerre, les semaines se suivent et se ressemblent, mis à part le marché du mercredi, il n'y a guère de place pour la détente.

Le travail des paysans est dur, ils fauchent et fanent sans machines, les ouvriers d'usine n'ont pas de vacances, il faut travailler jusqu'à 60 heures par semaine, c'est peut-être pour cela que chacun attend plus qu'aujourd'hui le dimanche pour se reposer.

Autrefois, si le dimanche est avant tout un jour de repos, c'est aussi une journée consacrée à la prière.

Pour aller à l'église, on sort de l'armoire les **"beaux habits"**, tout en prenant soin de ne pas les salir car il faut les faire durer.

Le matin, les messes se suivent : 6 H - 7 H - 8 H - 9 H 30 la grand-messe, là toutes les générations sont réunies pour prier et chanter.

L'après-midi, les femmes et la jeunesse s'en retournent à l'église pour assister aux vêpres.

Mais le dimanche, à la sortie des offices, les gens, avant de regagner leur domicile, sont contents de se retrouver et souvent s'attardent en faisant la causette.

Après la grand-messe, les hommes écoutent les publications du garde-champêtre puis vont au bistrot, là les bouteilles se vident et l'on parle de plus en plus.

Les jeunes stationnent sur la place de l'église, les garçons taquinent les filles, les fiancés sont heureux de se revoir.

Le dimanche est aussi un jour de fête dans les chaumières et les familles, le matin le café au lait et la galette remplacent la soupe de pommes de terre; au déjeuner, on laisse le lard, la choucroute et les navets pour un pot au feu, un rôti, sans oublier la tarte, et le soir au goûter avec les voisins et les amis, on met sur la table ce que l'on a de meilleur.

Pour tout le monde, le dimanche est un jour de joie.

LE DIMONTCH ENNSOECWAN

Maurice HERMANN

E l'èanntch do syècl ou èvan lè gyère lé smeyne se seyvo é se rsèno; è pa lo martchie do moerceudi, é nie wey pyesse po lé remuzma.

Lè bzane dé morcaires a duch, é sayo, é fno sna machines; lé z'owvreye de fabrik no pè de vacances, é faut owvrè dèchquè soixante oure par smeyne.

Sa po sla qu tchèqui èta èchtauw pu qu'ènoeye lo dimontch po se rpauwzè.

Ennsocwan, si lo dimontch a i djo de rpauw, sa aussi enne djonaye po pray dey.

Po nallè o moteye, on roech de l'ârmère lé byè z'èbi, è feyant ètantio de ne mi lé brayī, poelamou é faut lé faire duri.

Lo mèté lé masse se seyvo, choeye z'oure, sette-oure, oeyte-oure, nufe-oure è dmey lè gran-masse, toulà tortu lé èdj so esenne po pray dey è tchantè.

L'èpré-midi, lé famme è lè djénasse rtono o moteye po lé veype.

Mais lo dimontch, è roechant do moteye lé djan so aussi èje de se rtrovè; èvan de rènallè tchie zauw, é so sova èdadji è feyant, lo couèraye.

Epré lè gran-masse lé z'amme scouto publie lo banwa, é nallo è l'auwt, toulà lé botaye se voeydo é on praque èdé doet-pu.

Lé djenne dmouro chtèrquè dsu lè pyesse do moteye, lé boub frouwo lé bès, lé chwaumou so èje de se rvère.

Lo dimontch sa aussi i djo de feyte da lé maujo è da lé famil, lo mèté lo byan café è lè weye rèpyèssò lè soppe de pommes, o doedjoe on lèch lo baco, lè soercrout ou lé nèveye po enne frach tchyè, enne roechtie sna rèwyè lè tâte; è lo sa è lè marande èvo lè wèzi é lé z'èmi on botte dsu lè tauye lo mouyou.

Po tortu lo dimontch a i djo de djoye.

LE BZAN D'IN BOKILYO DE BARAUWSTCH EN 1955

Gaby BAUMANN

Fe è pti fe de bokilyo, Jean-Michel awou pri go o mtéy là. Se fe è Marvil k'él éantche è auwrè, èprè è Lèbarāwtche, Morvillè, Katzetāūl. Da léz ènāy la, lé bokilyo auwrān ko èvo lè ètch, lè dméy-līn, è lè zlèt è kōn. Zlètè fr alor sova dāndjurou.

Po n'allè da lo bauw, Jean-Michel n'allāū è pī ou en moto. Lè djonāy éantchāū è sèt our. E nūf our, é s'èrètāū po marandè : pèñ, bako, sāūcisong, fermètch èko do rotch vi. S'fr po sla k'é n'mindjāū rék è èn our. E èprè in bon so, é rèantchāū è auwvrè chkè singk our.

Lè bzañ de Jean-Michel, s'fr d'fot bè léz ārb. E falāū d'abor msuri lo dyamèt do tranth èvo lo bastrèngk, l'antayi o pī è lè ètch, èprè lo zègè èvo lè dméy-līn. Kat l'ārb fr fotu bè, é kauwpāū lè smāy, zmondāū lè kech èvo lo grō rāmès. Eprè sla, é falāū lo rtonè èvo lo kertcha d'trons.

Lo tranth fr d'kauwpè è lè dméy-līn pu grañ, pu koch slon l'utilisasyo. Lo grañ bauw servāū è l'industri, lo pu pti po do bauw d'min ou d'chāūfèdj. Lāūtsi fr fandu o mèrlé èvo dè kaña è botè dsu lè zlèt. E lo zlètāū chkè lo tchèmi, toula é lo botāū è tāūs. Lé kech dnān lé rè d'sèp k'īn kauwpè pa mè. Evo lé tou pti kech é féyāū dé fèchi, è lo rèch fr berlè dsu pyès. Kat Jean-Michel rantrāū è pī è lè māūjo, é rèpotāū in fèchi tnu dsu sè spāūl pa in serpotey.

Do ta la, lè bzañ fr duch, mè Jean-Michel n'lo r'grèt mi.

LE TRAVAIL D'UN BUCHERON DE LABAROCHE EN 1955

Fils et petit-fils de bûcherons, Jean-Michel avait pris goût à ce métier. Ce fut à Ammerschwih qu'il commença à travailler, puis à Labaroche, Niedermorschwih et Katzenthal. Dans ces années là les bûcherons travaillaient encore avec la hache, le passe-partout et la schlitte à cornes. Schlitter était alors souvent dangereux.

Pour aller dans le bois, Jean-Michel allait à pied ou en moto. La journée commençait à sept heures. A neuf heures, il s'arrêtait pour goûter : pain, lard, saucisson, fromage et du vin rouge. C'était pour cela qu'il ne déjeunait qu'à une heure. Et après un bon somme, il recommençait à travailler jusqu'à cinq heures.

Le travail de Jean-Michel, c'était d'abattre les arbres. Il

fallait d'abord mesurer le diamètre du tronc avec le grand pied à coulisse, faire une entaille au pied à la hache puis le scier avec le passe-partout. Quand l'arbre était abattu, il coupait la cime, émondait les branches avec l'ébrancheur. Après cela il fallait le retourner avec le crochet de tronc.

Le tronc était débité au passe-partout plus grand, plus court selon l'utilisation. Le grand bois servait à l'industrie, le plus petit pour du bois de mine ou de chauffage. Celui-ci était fendu au merlin avec des coins et empilé sur la schlitte. Il le schlittait jusqu'au chemin, là il le mettait en cordes. Les grosses branches donnaient la charbonnette qui était coupée par mètre. Avec les toutes petites branches, il faisait des fagots et le reste était brûlé sur place. Quand Jean-Michel rentrait à pied à la maison, il rapportait un fagot tenu sur son épaule par un bâton.

Dans ce temps-là le travail était dur, mais Jean-Michel ne le regrette pas.



Jean-Michel CLAUDEPIERRE et ses outils
Jean-Michel CLAUDEPIERRE èvo sé z'èbèch

Outils figurant sur la photo

La hotte - Lè ot
La poêle - Lè péyl
Le petit passe-partout - Lè ptite dméy-liu
L'écorceuse - Lo pley
La serpette - Lè chèrpat-ramès
Le crochet à tronc - Lo kertcha d'trons

La hache - Lè ètch
Le grand pied à coulisse - Lo bastrèngk
La roulette à numéroter - Lè roulatte é numrotè
Le grand passe-partout - Lè dméy-liu
La schlitte - Lè zlèt è kōn

INVENTAIRE DES SOURCES POUR DES RECHERCHES GENEALOGIQUES DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE

Philippe JEHIN

Nos contemporains paraissent passionnés d'histoire, à défaut de toujours bien la connaître, il suffit de constater leur intérêt pour tout ce qui évoque le passé: commémorations, romans historiques, biographies, antiquités, films... et plus récemment la généalogie.

Pour ne pas se perdre dans un monde complexe et changeant, dans la masse anonyme, l'individu éprouve un besoin croissant de retrouver ses racines, ses origines familiales, de découvrir le coin de terre dont il est issu.

A une époque où, dit-on, la famille est en crise, en péril, cette recherche apparaît symptomatique de notre fin de siècle, mais aussi réconfortante. Longtemps confinée à une passion aristocratique, la généalogie s'est démocratisée et a connu un intérêt considérable ces dernières années. Elle est devenue un phénomène de masse, une véritable mode et les ouvrages spécialisés, guides, manuels, revues, logiciels informatiques font florès. En l'espace de quelques années, les services des archives, les mairies, ont accueilli un nombre grandissant de chercheurs.

Au-delà de la réalisation de l'arbre généalogique, la généalogie apporte une contribution importante à l'histoire démographique et sociale en fournissant de nombreuses données à l'historien. Elle retrace aussi la vie de nos aïeux, ce que nous essayerons d'illustrer dans un prochain article sur la démographie dans le Val d'Orbey aux XVII^e et XVIII^e siècles.

C'est pourquoi, il nous est paru utile de présenter ici, aux originaires et aux amoureux de l'histoire du Val d'Orbey, un inventaire commenté des sources pour des recherches généalogiques.

Les sources anciennes antérieures à 1793:

L'Ordonnance de Villers-Cotterêts d'août 1539 qui traitait des bénéfices ecclésiastiques, ordonna aux curés des paroisses du royaume la tenue de registres de baptêmes et de sépultures, les fameux registres paroissiaux. L'Ordonnance de Blois de 1579 reprit celle de Villers-Cotterêts et y ajouta les registres de mariages. En fait, les premiers registres paroissiaux étaient déjà apparus bien plus tôt. Le plus ancien a été retrouvé à Givry près de Châlon-sur-Saône, il recense les décès de 1334 à 1348 et les mariages de 1336 à 1357. Ces registres font évidemment le bonheur des médiévistes qui ont ainsi pu analyser les impacts démographiques de la Peste Noire de 1348.

Ces directives royales du XVI^e siècle ont été peu suivies et ne s'appliquaient alors pas à l'Alsace, terre d'Empire. Elles furent répétées et complétées aux XVII^e et XVIII^e siècles, ce qui prouve leur inapplication. L'Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye de 1667, surnommée le Code Louis, rappelée en 1736, prescrivait que les actes de baptêmes, mariages et décès fussent inscrits dans un registre spécialisé: " selon l'ordre du jour, sans laisser aucun blanc; ils doivent être signés: les baptêmes par le père, les parrain et marraine, les mariages par les époux et par quatre témoins, les sépultures par deux des plus proches parents ou amis du défunt, tous par les curés et vicaires" .

Dans les limites de l'actuel département du Haut-Rhin, les dates des plus anciens registres conservés varient selon les paroisses, à partir de 1559 pour les registres protestants, après 1580 pour les registres catholiques. Mais la généralisation des registres paroissiaux ne s'est faite qu'au début du XVIII^e siècle. Pour le Val d'Orbey, les registres apparaissent assez tardifs avec, parfois, des lacunes de quelques mois, voire quelques années:

FRELAND	Baptêmes: 1664-1791 Mariages: 1692-1791 Sépultures: 1677-1791
LABAROCHE	Baptêmes: 1697-1791; 1791-1798 Mariages: 1683-1791; 1793-An V Sépultures: 1737-1791; 1793-An VIII
LAPOUTROIE	Baptêmes: 1650-1792 Mariages: 1658-1792 Sépultures: 1658-1792
LE BONHOMME	Baptêmes: 1719-1791 Mariages: 1722-1792 Sépultures: 1718-1791

ORBEY Baptêmes: 1647-1792
 Mariages:1647-1655; 1661-1664; 1675-1792
 Sépultures: 1661-1663; 1675-1792
 Confirmations: 1679-1706

ABBAYE de PAIRIS Baptêmes: 1690-1790
 Mariages: 1691-1790
 Sépultures: 1694-1791

Ces registres fragiles, souvent en mauvais état, ne sont plus directement accessibles. Des microfilms sont mis à la disposition des chercheurs qui peuvent ainsi en obtenir des photocopies.

Leur lecture apparaît, au premier abord, assez rebutante pour le chercheur qui n'est pas habitué aux écritures des XVII^e et XVIII^e siècles. Le déchiffrement s'acquiert cependant rapidement d'autant qu'il s'agit de formules répétitives. La langue constitue un deuxième obstacle car, si les inscriptions en allemand sont inusitées dans le Val d'Orbey, le français n'est pas utilisé systématiquement. Ainsi, par exemple, les actes de baptêmes de Labaroche sont rédigés en français depuis 1697, puis, à compter du 6 février 1724, ils sont subitement mentionnés en latin. Plusieurs manuels ont été édités à l'usage des non-latinistes avec notamment les mots essentiels: liens de parenté, métiers, nombres cardinaux et ordinaux... Point n'est besoin d'être un excellent latiniste pour comprendre les actes en latin. Avec un peu d'habitude, le généalogiste surmonte ces quelques difficultés de calligraphie et de déchiffrement.

Pour cette période, le généalogiste chanceux trouvera quelques renseignements complémentaires, peut-être plus anciens encore, dans les archives du notariat seigneurial et royal du Val d'Orbey de la série 4 E Val d'Orbey (inventaire des ADHR n°220) :

-Inventaires après décès:

LE BONHOMME	1635 à 1783	4 E V.O. 1 à 6
FRELAND	1630 à 1791	4 E V.O. 7 à 12
LABAROCHE	1621 à 1791	4 E V.O. 13 à 20
LAPOUTROIE	1635 à 1791	4 E V.O. 21 à 30
ORBEY	1628 à 1791	4 E V.O. 31 à 46

-Contrats de mariages de 1680 à 1762
 (dates minimum communes aux cinq villages)

-Déclarations de mariages de 1785 à 1790

-Déclarations de grossesse de 1735 à 1785

Les sources modernes depuis 1793:

La loi des 20 et 25 septembre 1792 enleva aux desservants des cultes la tenue des registres pour la transférer aux municipalités à compter du 1er janvier 1793. *"Tous les citoyens, sans distinction de religion, sont tenus de déclarer les naissances, mariages ou décès. Les registres sont tenus en double exemplaire: le premier demeure à la mairie d'origine, le second est déposé à la fin de l'année au greffe du tribunal d'instance du ressort"*.

Tous les dix ans, les greffes versent aux Archives départementales les registres de plus de cent ans d'âge ainsi que les tables décennales. Chaque table décennale recense, dans l'ordre alphabétique des patronymes, les naissances, mariages et décès enregistrés dans la commune durant une période de dix ans. L'ensemble est conservé dans la sous-série 5 E. Pour retrouver les dates précises des actes recherchés, il convient de consulter en premier lieu ces tables décennales avant de se pencher sur les registres.

Les recensements du XIX^e siècle constituent une source d'appoint. Même si des dénombrements de population avaient été effectués sous l'Ancien Régime comme le très célèbre "état des feux et paroisses de 1328" ou les enquêtes de Vauban et des Intendants, l'ère statistique débute véritablement au XIX^e siècle. La loi du 28 pluviôse de l'an VIII, 17 février 1800, ordonna un recensement pour 1801. Un bureau de la statistique du ministère de l'Intérieur fut créé à cet effet. Un second recensement fut organisé par la loi du 3 novembre 1805 pour le 1er janvier 1806. Seuls les résultats globaux des recensements de l'Empire sont connus car leur conservation n'a pas été régulièrement assurée.

Ces recensements ont été ensuite suspendus pendant plusieurs années, des évaluations de population paraissaient cependant, basées sur des corrections apportées aux résultats de l'enquête de 1806. A partir de la Monarchie de Juillet, des recensements quinquennaux sont menés avec des règles précises. Ainsi en 1831, une nouvelle grande enquête fut lancée avec des modalités laissées à l'initiative des préfets. En 1836, l'administration imposa un modèle unique de listes nominatives. Les recensements se poursuivirent donc à un rythme régulier jusqu'en 1866. Celui prévu pour 1871 fut retardé à cause de la guerre. L'enquête de 1872 ne concerna plus l'Alsace, annexée par l'Empire allemand.

L'étude de ces dénombrements permet de reconstituer facilement les familles à une date donnée, avec parfois, des renseignements complémentaires comme la liste des personnes qui vivent sous le même toit: domestiques, enfants de l'assistance... Les Archives départementales conservent les dénombrements des cinq villages des années 1836, 1841, 1846, 1851, 1856, 1861 et 1866. Mais en raison de leur état matériel, ces documents ne sont plus communiqués au public.

Le généalogiste peut cependant étudier le dénombrement de 1866 qui a été microfilmé. Comme pour les autres séries, il convient de consulter au préalable les inventaires descriptifs.

Tous ces documents sont consultables aux Archives départementales à Colmar ou au Centre départemental de l'histoire des familles à Guebwiller. Ce récent service constitue déjà un centre de recherche cité en modèle, à la pointe des méthodes nouvelles de la généalogie, qui a accueilli plus de 6000 chercheurs en 1993. On ne peut que conseiller sa fréquentation aux généalogistes amateurs où ils bénéficieront de bons conseils.

Vous êtes passionné d'histoire. Vous disposez de quelques moments de loisirs. Votre curiosité vous pousse à retrouver vos origines. Nul doute que vous succomberez aussi à cette mode de la généalogie, et, tel Hérodote menant son enquête (en grec, historia), vous retracerez, vous aussi, votre passé, votre histoire.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages utiles:

Gildas BERNARD. -Guide des recherches sur l'histoire des familles. 1981

Michel FLEURY et Louis HENRY. -Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien. -Paris: Institut national d'études démographiques, 1965. -182 p.-

Claude Raymond ROLL. -Manuel illustré pour la généalogie et l'histoire familiale en Alsace. -Illkirch: le Verger, 1991. -450p-

Christian WOLFF. -Guide des recherches généalogiques en Alsace. -Strasbourg, 1975. - 257 p.-

Les outils de paléographie:

Gabriel AUDISIO et Isabelle BONNOT-RAMBAUD. -Lire le français d'hier: manuel de paléographie moderne XVè-XVIIIè siècles. -Paris: A.Colin, 1991. -252 p.-

Gérard FREYBURBER. -Guide pour les lecteurs peu latinistes des registres paroissiaux. -Mulhouse: Archives municipales de Mulhouse, 1989. -22 p.-

Pour une analyse plus historique:

Jacques et Michel DUPAQUIER. -Histoire de la démographie: la statistique de la population des origines à 1914. -Paris: Perrin, 1985. -462 p.- (Pour l'Histoire)

Pierre GUILLAUME et Jean-Pierre POUSSOU. -Démographie historique. -Paris: A.Colin, 1970. -414 p.- (collection U)

Pour les personnes originaires de Fréland, les travaux de recherches ont été effectués et publiés par:

Charles SCHILLINGER. -Fréland: recueil historique et généalogique des origines à la Révolution. -Colmar: Editions d'Alsace, 1991. -327 p.-

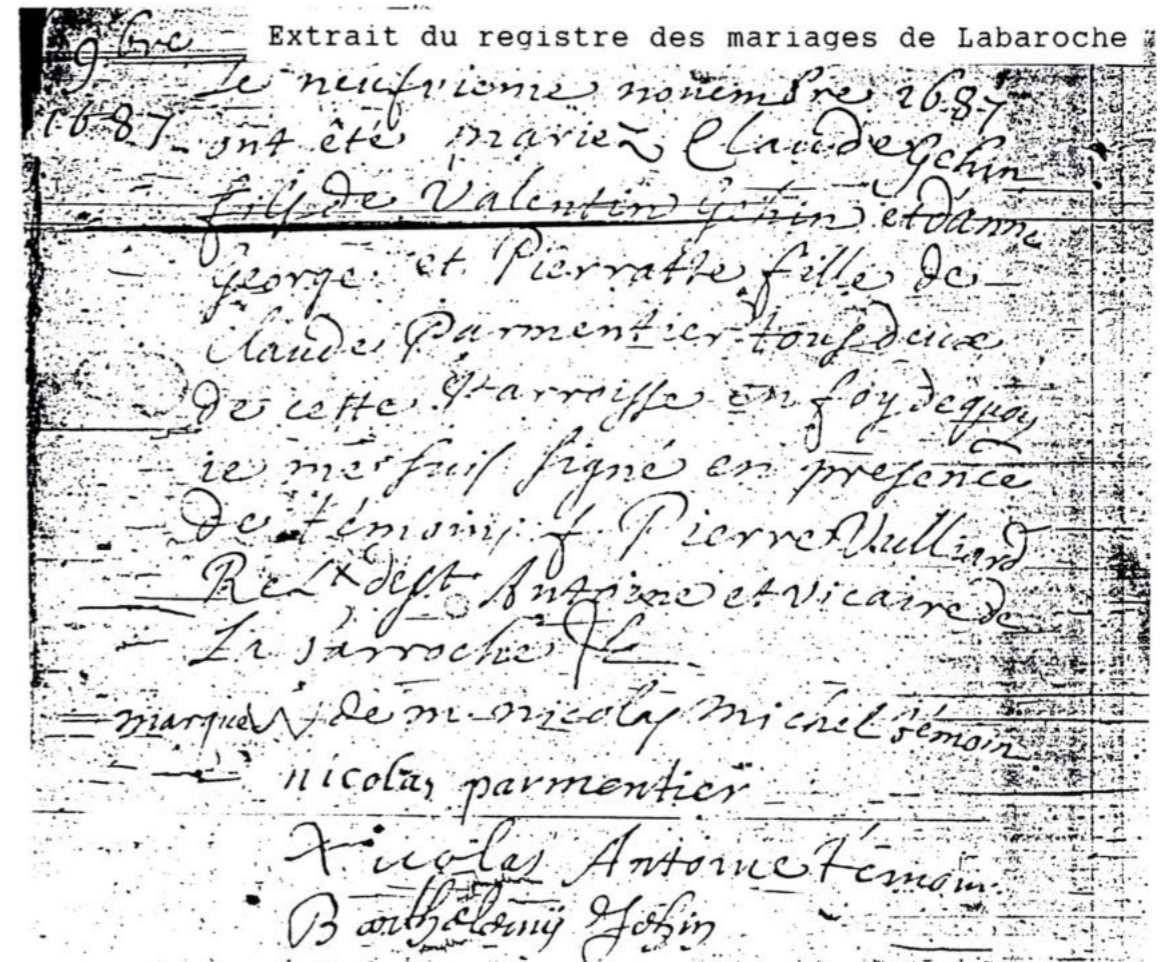
les revues:

Bulletin du Cercle généalogique d'Alsace. Périodique trimestriel édité par les Archives départementales du Bas-Rhin.

Bulletin d'Etudes et de Recherches Généalogiques en Haute-Alsace.

Le fameux BERGHA, revue publiée par le Centre départemental d'histoire des familles (Guebwiller)

Ces deux revues régionales sont devenues les références incontournables pour les généalogistes alsaciens.



DERNIERES NOUVELLES CANTONALES DE 1895

Lucien JECKER

ORBÈY - 22 Janvier 1895 :

Le chemin qui mène de Pairis aux lacs était jusqu'ici dans un état assez lamentable. Il fut bien aménagé sur une certaine longueur en une route bien carrossable, mais la partie restante n'était pas encore refaite. Cette portion doit être aménagée prochainement avec l'aide de crédits d'état de 600 M. Les travaux sont déjà adjugés.

Le propriétaire foncier LEFEBURE fait construire une autre route qui facilitera grandement les touristes sur le chemin de la Tour du Faudé.

LAPOUTROIE - 25 Février 1895 :

Plusieurs personnes ont été ensevelies sous la neige durant les dernières semaines et n'ont pas pu être retrouvées malgré toutes les recherches. Ce n'est que récemment qu'on a pu dégager l'un de ces infortunés, au Kalblin, près d'Aubure. Ceux qui ont été accidentés près des lacs ne seront certainement pas dégagés avant l'été car les énormes masses de neige mettront longtemps à disparaître.

ORBÈY - 12 Mars 1895 :

L'hiver perdure ! Février est passé et toujours il neige comme si nous n'avions plus eu de neige depuis des années ! Le thermomètre est toujours au plus bas, de sorte que les réserves de bois et de charbon fondent peu à peu. Les pauvres gens sont surtout à plaindre puisque la couche de neige qui atteint par endroits 3 à 4 mètres, les empêche de chercher leur bois.

Malgré les masses de neige, des touristes téméraires se présentent encore souvent pour escalader vers les lacs qui sont gelés sur près de 60 cm d'épaisseur ! Le garde-forestier WALTERSBERGER a échappé de peu à un accident au lac Blanc où une avalanche dévalant des rochers l'avait presque enseveli.

ORBÈY - 1er Avril 1895 :

Ces derniers jours on a découvert dans la neige le corps d'un jeune homme, près des lacs. Ce dernier était venu depuis la France et voulait se rendre dans le village des Basses-Huttes en passant par les crêtes, en compagnie d'un camarade. Mais, à proximité des lacs, il ne pouvait plus avancer. Il s'assit sur un rocher pour se reposer tandis que son camarade continuait sa route. Mais en apprenant que son ami n'était pas encore de retour, celui-ci partit à sa recherche et le retrouva tout gelé près du rocher.

ORBÈY - LAC BLANCH - 23 Mai 1895 :

Toutes les hauteurs sont encore enneigées. Les températures minima, durant la nuit du 16 au 17 de ce mois, tombèrent à 7°5 Celsius. Le feuillage des hêtres et les jeunes pousses des conifères sont comme flambés et pendent, tout noircis, aux arbres.

PAIRIS - 31 Mai 1895 : L'ermite Joseph :

Dernièrement M. le Vicaire général du diocèse de Saint-Dié est arrivé à l'hôpital de Pairis, accompagné de plusieurs chanoines pour effectuer des recherches sur l'ermite qui a vécu en ces lieux au siècle dernier. Voilà 150 ans environ, vivait ici durant un certain temps le dénommé "Père Joseph" dont le souvenirs ne s'est pas encore perdu aujourd'hui et dont bien des faits de sa pieuse vie pourraient encore être contés. Pour diverses raisons, il quitta la région et se retira sur la montagne du Ventron. Le renom de sainteté lui attira beaucoup de visiteurs et, après son décès, sa cellule devint l'objet d'un véritable pèlerinage. Aujourd'hui on se préoccupe de sa béatification. Le Vicaire général a trouvé ici des preuves directes et indirectes de sa vie bienheureuse et des actions merveilleuses du Père Joseph, dans des documents divers retrouvés sur place.

HACHIMETTE - 4 Juillet 1895 :

Nous apprenons les détails suivants sur l'incendie de samedi dernier 30 Juin. Le feu se déclara vers 2 h du matin, d'une façon encore indéterminée, dans un hangar situé dans le voisinage de la fabrique FLORENCE. En peu de temps il se propagea et se communiqua à 2 maisons d'habitation : Blanchenot et Baffrey, qui furent bientôt anéanties. Les pompiers de Lapoutroie accourus là, une pompe de Fréland et celle d'ici travaillèrent vaillamment mais furent réduits à préserver les autres habitations. Il était à craindre que le feu ne se propageât aussi à la grande fabrique, ce qui aurait été funeste pour le village. Heureusement le danger fut écarté par suite du manque de vent. 7 familles sont sans abri par suite de cet incendie.

PAIRIS - 13 Août 1895 :

La maison d'école de Pairis est désormais terminée et habitable.

-:-:-:-

EPHEMERIDES DU CANTON - 1994

A TRAVERS LA PRESSE LOCALE

Gérard DUPONT

1er Janvier 1994 : Intercommunalité des Hôpitaux

L'intercommunalité des hôpitaux a démarré et est devenue effective à ce jour 1er Janvier 1994. Il y a cinq ans déjà que M. Claude DIDIERJEAN, conseiller général, maire de Fréland et directeur des hôpitaux du Bonhomme et de Fréland avait envisagé cette solution et présenté à M. Théo BRAUN, alors ministre

Mercredi 2 Mars 1994 : Des travaux sur la Weiss

Le réaménagement du centre ville d'ORBÉY a commencé ces derniers jours par la rectification des berges de la rivière.

Mercredi 16 Mars 1994 : Cantonales, débat DNA : Dans la sérénité

L'air de montagne? Le débat organisé hier soir à Lapoutroie par les DNA s'est déroulé dans la plus parfaite sérénité avec une attention digne des meilleurs écoliers. Plus de 200 personnes ont écouté les candidats exposer sagement leurs idées

Vendredi 25 Mars 1994 : La scierie ANTOINE vendue

Une page de l'histoire locale et de l'économie de la vallée est tournée avec la vente judiciaire de la scierie ANTOINE, implantée à l'entrée de l'annexe Hachimette non loin de la Croix d'Orbey.

Mardi 29 Mars 1994 : Le Canton en héritage

Jean SCHUSTER a battu dimanche l'écologiste Philippe GIRARDIN. Trente ans après son père, il entre au conseil général. "Je resterai le Jean SCHUSTER que vous avez connu, ma porte vous sera toujours ouverte et comme d'habitude, je serai prêt au dialogue".

Samedi 16 Avril 1994 : Nature : la défense du bigarreau noir

Sauvegarde et valorisation des variétés locales des cerisiers du canton de Lapoutroie, tel était le thème d'une action menée par des élèves de la classe de 5e D du collège Georges Martelot d'ORBÉY dans le cadre du concours Jeunes Sogenal.

Vendredi 27 Mai 1994 : Agriculture de montagne : un projet prometteur, la Fromagerie du Pays Welche

Du partenariat entre 26 jeunes agriculteurs, tous producteurs de lait et un affineur de munster la maison HAXAIRE, doit naître cette année encore la Fromagerie du Pays Welche, à la Croix d'Orbey (objectif : la qualité).

Lundi 27 Juin 1994 : François MAUFFRAY s'impose aux Hautes-Huttes

La 3ème édition de la course de montagne de la St Jean entre ORBEY et les HAUTES-HUTTES (19 km) disputée par près de 200 concurrents a été remportée par François MAUFFRAY.

Vendredi 29 Juillet 1994 : Tournage en eaux froides, pique-nique de stars. Des Rizières d'Indochine au Lac Blanc

Le Lac Blanc doit être particulièrement photogénique. Après "Agent trouble" de Mocky, il servira pour une scène du film "Une Femme Française" prochain film de Régis WARGNIER avec Daniel AUTEUIL, Emanuelle BEART, Geneviève CASILE, Laurence MASLIAH.



Photo Journal l'Alsace : Tournage au Lac Blanc du film "Une Femme Française"

Samedi 30 Juillet 1994 : ORBEY la solidarité après l'orage

Caves inondées, terrain de camping évacué, début d'incendie sur un transformateur, le village a reçu jeudi soir deux heures trente de déluge, nuit particulièrement agitée. L'heure est à présent au déblayement.

Vendredi 19 Août 1994 : Une ferme s'ouvre au tourisme

Mercredi, sur les hauteurs du Val d'Orbey, un couple d'agriculteur accueillait des Touristes pour leur faire découvrir son travail quotidien. Une forme de tourisme vert qui progresse dans le massif vosgien.

Jeudi 8 Septembre 1994 : Le Mémorial du Linge s'agrandit

13 ans après son ouverture, le Mémorial du Linge va gagner 150 m². Coût un million de francs. Le premier niveau sera occupé par une nouvelle salle d'exposition qui accueillera la collection Charles Muller et une salle de cinéma de 60 places.

Jeudi 22 Septembre 1994 : Le bout du tunnel

Un flux de véhicules de plus en plus dense et le non respect de la vitesse mettent en péril la sécurité des habitants du Bonhomme . Son maire Roger BLEU lance un appel au secours.

Dimanche 6 Novembre 1994 : La course folle

A la Croix d'ORBÉY, un poids lourd de la Société Intermarché s'est encastré, hier matin vers 2 H 45, dans les bâtiments administratifs des Ets HUSSOR. De l'autre côté des Vosges une famille est en deuil, le chauffeur avait 30 ans.

Vendredi 11 Novembre 1994 : Voici (Le Cercle)

Le Cinéma Familial d'ORBÉY devient aujourd'hui le Cercle. C'est la nouvelle appellation de la salle, suite à l'achat par la commune de cet ensemble appartenant au Cercle St Sébastien. Cette salle à Orbey fait partie du patrimoine local. Le cinéma d'aujourd'hui est donc une émanation de cet ancien cercle St Sébastien fondé au début du siècle.

Dimanche 27 Novembre 1994 : Lauriers européens

Une fois de plus, l'excellente qualité des produits du canton Welche a été reconnue très officiellement. Le "Concil For European Promotion" sis à Luxembourg a décerné les "Lauriers d'or européens 1994" avec mention aux caves d'affinage Jacques SCHUSTER. Encore bravo pour le petit Orbelais.

Jeudi 1er Décembre 1994 : Une page de l'histoire communale s'est tournée

La boucherie BARADEL à FRELAND informe son aimable clientèle de sa fermeture définitive pour cause de retraite et la remercie de sa confiance et de sa fidélité durant 40 années.

Décembre 1994 : La Libération commémorée avec ferveur

La population de Lapoutroie, le Bonhomme, Fréland, Orbey n'ont pas oublié le sacrifice de ceux qui ont rendu la liberté à leur village. Plusieurs cérémonies ont rappelé ces événements en ce mois de décembre.

Samedi 24 Décembre 1994 : La Lac Noir restera branché

A 60 ans, l'usine hydroélectrique du Lac Noir subit une cure de jouvence. Sa rénovation lui permettra de rester une source d'énergie d'appoint au siècle prochain.